

ETUDE DE LA VALEUR PATRIMONIALE DU GRAND SITE DE FRANCE DE LA CAMARGUE GARDOISE



DIAGNOSTIC

15 Septembre 2016

Julien Laborde, Paysagiste DPLG Géographe (mandataire)
Sonia Fontaine, Paysagiste DPLG Urbaniste
Guillaume Duhamel, Urbaniste



Maître d'ouvrage :
SYNDICAT MIXTE DE LA
CAMARGUE GARDOISE

Sommaire

1. La commande	3
1.1 <i>Définition de la valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise</i>	4
1.2 <i>Définir le périmètre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du Grand Site de la Camargue Gardoise</i>	6
1.3 <i>Le Grand Site de la Camargue Gardoise</i>	8
2. Méthodologie de travail adoptée	12
2.1 <i>Le récolement des données</i>	12
2.2 <i>Le travail de terrain</i>	12
2.3 <i>La rencontre des acteurs du territoire</i>	14
3. Définition de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du Grand Site	15
3.1 <i>Introduction : esprit des lieux et valeur patrimoniale</i>	15
3.2 <i>Qualités naturelles fondatrices de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du Grand Site</i>	17
3.3 <i>Qualités paysagères fondatrices de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du Grand Site</i>	27
3.4 <i>Qualités culturelles fondatrices de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise</i>	77
4. Les enjeux	103
Bibliographie	108



1. La commande

L'étude s'inscrit dans un contexte national de préoccupations croissantes et prégnantes relatives à l'environnement, à la préservation des ressources naturelles, du cadre de vie et des paysages, les plus ordinaires ou les plus remarquables.

Ce contexte est lié d'une part à une recrudescence de l'attention portée à la valeur patrimoniale des sites et des paysages (circulaire du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement en date du 30 octobre 2000 relative aux orientations pour la politique des sites) ; et d'autre part à une réflexion plus générale visant la mise en valeur et l'accueil du public dans les espaces de grande valeur et en particulier les Grands sites Classés comme celui de la Camargue gardoise.

La Camargue gardoise, comme l'ensemble de la Camargue, est un territoire singulier, rencontre entre les eaux tourmentées du Rhône et celles tumultueuses de la Méditerranée. Ce territoire particulier a nécessité une habileté des hommes pour l'occuper et développer une économie locale liée à la présence de l'eau : pêche, récolte du sel, élevage, riziculture... Cela a créé une mosaïque de milieux et de paysages.

C'est donc un site d'exception, tant du point de vue de la qualité de ses paysages, que de son patrimoine naturel, culturel ou de ses activités économiques spécifiques et particulièrement identitaires (pêche, saliculture, élevage, etc.). C'est également un territoire complexe, à la fois « joyau » naturel et patrimonial, et « paysage-objet » support au développement touristique, soumis à de fortes pressions liées à la fréquentation très importante du site en période d'affluence touristique (attractivité des plages et du patrimoine bâti en particulier).

Les enjeux du territoire, qui peuvent sembler divergents et contradictoires en apparence (préservation des paysages, valorisation touristique, protections environnementales liées à la présence de milieux naturels remarquables, protection du patrimoine architectural diversifié et riche, etc.), n'en sont pas moins les éléments fondamentaux d'un projet de territoire alliant qualité paysagère, patrimoine naturel et culturel et développement local durable, à la base de la définition des scénarios d'évolution et de gestion du Grand Site.

Le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise a été créé en 1993 à l'initiative du

Conseil Général du Gard, avec la volonté de la part des élus locaux et des acteurs de terrain de promouvoir un développement durable du territoire de la Camargue Gardoise.

Après l'obtention du label Grand Site de France, le 17 janvier 2014, le Ministère de l'Ecologie souhaite à mi-parcours une justification du périmètre considéré comme provisoire, et une analyse des mesures complémentaires de protection du paysage à prendre pour l'avenir. Cette mission a ainsi pour but :

- De justifier le périmètre actuel du Grand Site, en redessinant éventuellement certains contours, en identifiant les éléments identitaires, les points forts et les orientations à mener pour requalifier et redonner plus de cohérence
- Identifier les secteurs nécessitant des protections supplémentaires

Sources :

Cahier des Clauses Techniques et Particulières, Etude de la valeur patrimoniale du Grand Site de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, 2016

Dossier de candidature Grand Site de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, juin 2013

1.1 Définition de la valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise

1.1.1 Approche sémantique de la notion de patrimoine et de paysage patrimonial

Le paysage est « une image mentale qui confère son sens à une unité territoriale » (Auricoste, 2001)

La définition du paysage adoptée dans la Convention européenne est celle d'une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. Cette définition tient compte de l'idée que les paysages évoluent dans le temps, sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. Elle souligne également l'idée que le paysage forme un tout composé d'éléments naturels et culturels considérés simultanément.

La Camargue Gardoise en est l'illustration parfaite. On a bien à faire ici à un paysage résultant autant des phénomènes naturels que des actions humaines.

La notion de patrimoine est fortement liée à celle des valeurs, notamment esthétiques, qui restent variables selon les individus et les époques. La question du caractère patrimonial d'un espace est donc fonction du sens qu'on lui accorde. Longtemps, ce qui a fait patrimoine était lié à un élément particulier. C'est celui du musée, du monument et du site. Les deux lois de 1906 et 1930

apparaissent comme des prolongements des deux textes fondateurs en matière de protection des monuments historiques (1887 et 1913). Mais le site n'est pas seulement monument, il est aussi tableau. Il est un fragment de territoire assimilable à une œuvre d'art et, plus précisément, à une œuvre picturale. Le mot « site » lui-même vient du vocabulaire de la peinture. Ainsi la protection des remparts d'Aigues Mortes s'attache à protéger la dimension artistique de ce paysage.

Comme le monument, les éléments de paysage protégés au titre de la politique des sites doivent conserver intact leurs caractères. Leur valeur réside à la fois dans leur supposée immobilité et dans la menace même de la transformation. Mais le paysage n'est pas seulement un décor, il est aussi une richesse patrimoniale. Il contribue à l'attractivité des territoires, dont il est un élément identitaire fort. D'où la nécessité de le gérer et de le protéger. Il y a donc eu un basculement de la protection pure à la réhabilitation et la mise en valeur, de la conservation à la notion de projet.

Le contexte européen actuel est d'ailleurs caractérisé par cette évolution majeure de la conception du paysage dans les politiques publiques. Un tournant a été introduit par la loi de 1993 dite « Loi paysage », fondée sur une conception dynamique d'un paysage ordinaire, dont les acteurs locaux doivent maîtriser l'évolution. Avec la Convention européenne du Paysage de 2000 à l'échelle européenne, le paysage ne se résume plus à des sites, à des paysages remarquables, emblématiques, mais investit dorénavant l'environnement quotidien, les paysages ordinaires.

Le paysage est ici conçu comme la dimension sensible, esthétique et affective de cette relation, contribuant au sentiment d'appartenance voire à l'identité territoriale, dans une volonté d'inscrire l'esthétique comme une dimension centrale des relations entre sociétés et environnement.

1.1.2 Le paysage comme bien commun

Le bien commun n'est pas un donné, c'est un construit social, construit dans le débat et l'interaction, c'est donc un objet politique. Évoquer le paysage en termes de bien commun interroge donc la visée éthique : quelles sont les valeurs qui fondent ce commun ?

Le paysage est toujours à la fois matériel (les composantes et leur agencement dans l'espace) et symbolique (le contexte perceptif de chaque individu, ses souvenirs, ses valeurs et les codes collectifs de lecture et d'évaluation,...). Dans la mesure où c'est en tant que richesse à transmettre aux générations futures qu'il est le plus souvent mobilisé, il pose la question de la transmission, abordée à travers ses composantes matérielles.

La notion de bien commun est apparue récemment dans les discours sur le paysage. Hélène Harzfeld en donne la définition suivante : « Le paysage est un bien commun comme convergence de valeurs, de modes d'actions, de mythes qui définissent la possibilité d'un projet partagé

»

Le bien commun pose la question de la durabilité au sens plein du terme, de la transmission aux générations futures d'un territoire tel qu'il a été construit. Eriger un paysage en bien commun ne signifie pas que ce paysage est « beau » selon des critères hérités de l'histoire de l'art, qu'il doit être muséifié et conservé tel quel, cela indique que le lien est fort : transmettre un paysage bien commun signifie transmettre le lien, la force du lien, prendre toute la mesure de la symbolique du lieu.

Cela conduit à poser la question de l'intérêt général : au nom de quel intérêt va-t-on gérer ce paysage, c'est-à-dire ériger des normes, imposer des règles d'accès et d'usage des lieux, voire envisager des sanctions ? Le bien commun questionne ainsi le futur (quel sera le paysage demain et qui y aura accès ?) plus qu'il ne consacre un passé volontiers nostalgique.

Ces questionnements se retrouvent ici en Camargue Gardoise. Redéfinir la limite du Grand Site impose de

définir les valeurs attachés aux espaces, les relations sociales et les acteurs qui s'y reconnaissent afin de s'accorder et porter le projet de préservation et de mise en valeur du territoire.

1.2 Définir le périmètre du projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du Grand Site de la Camargue Gardoise

1.2.1 La politique des Grands Sites

« Un Grand Site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la protection des monuments naturels et des sites, qui accueille un large public et est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait et la cohérence paysagère. »

La politique des Grands Sites fait partie intégrante de la politique de protection des monuments naturels et sites (lois de 1906 et 1930). Elle est née en 1976 pour des sites classés renommés et très fréquentés subissant de fortes pressions dues à l'accroissement du tourisme, à la déprise de l'agriculture ou à l'extension de l'urbanisation. Sa finalité s'exprime aujourd'hui en trois points : que tous les sites soient effectivement des lieux de beauté, d'excellence paysagère et environnementale, gérés de manière exemplaire et transmis aux générations futures dans les meilleures conditions possibles ; qu'ils soient de véritables leviers de développement local et qu'ils impulsent une dynamique de territoire ;

qu'ils contribuent au rayonnement des politiques environnementale, culturelle, touristique et de développement durable de la France.

1.2.2 Opération Grand Site et Label Grand Site

L'Opération Grand Site est la démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés des sites classés soumis à une trop forte fréquentation. Elle poursuit trois objectifs : restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ; améliorer la qualité de la visite dans le respect du site et favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants. Quatre conditions d'éligibilité doivent être remplies : être un site classé loi 1930, être un territoire dont le paysage est remarquable, emblématique ou de forte notoriété, connaître des difficultés d'entretien et de gestion, liées à une grande fréquentation et faire l'objet d'une volonté de restauration, de préservation et de gestion partenariale pérenne, soutenue par un large consensus au niveau local.

Le Label Grand Site est le second outil de la politique Grand Site. Il a été créé par l'Etat pour garantir l'excellence de la gestion des sites classés de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est su-

bordonnée « à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable ». Il est attribué à une collectivité territoriale, un établissement public, un syndicat mixte ou un organisme de gestion regroupant les collectivités territoriales concernées. Il exige ainsi une triple condition : un site ayant les caractéristiques d'un Grand Site, la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable et un organisme de gestion partenariale du site, qui coordonne la mise en œuvre du projet et est attributaire du label.



Logo officiel du Label Grand Site de France

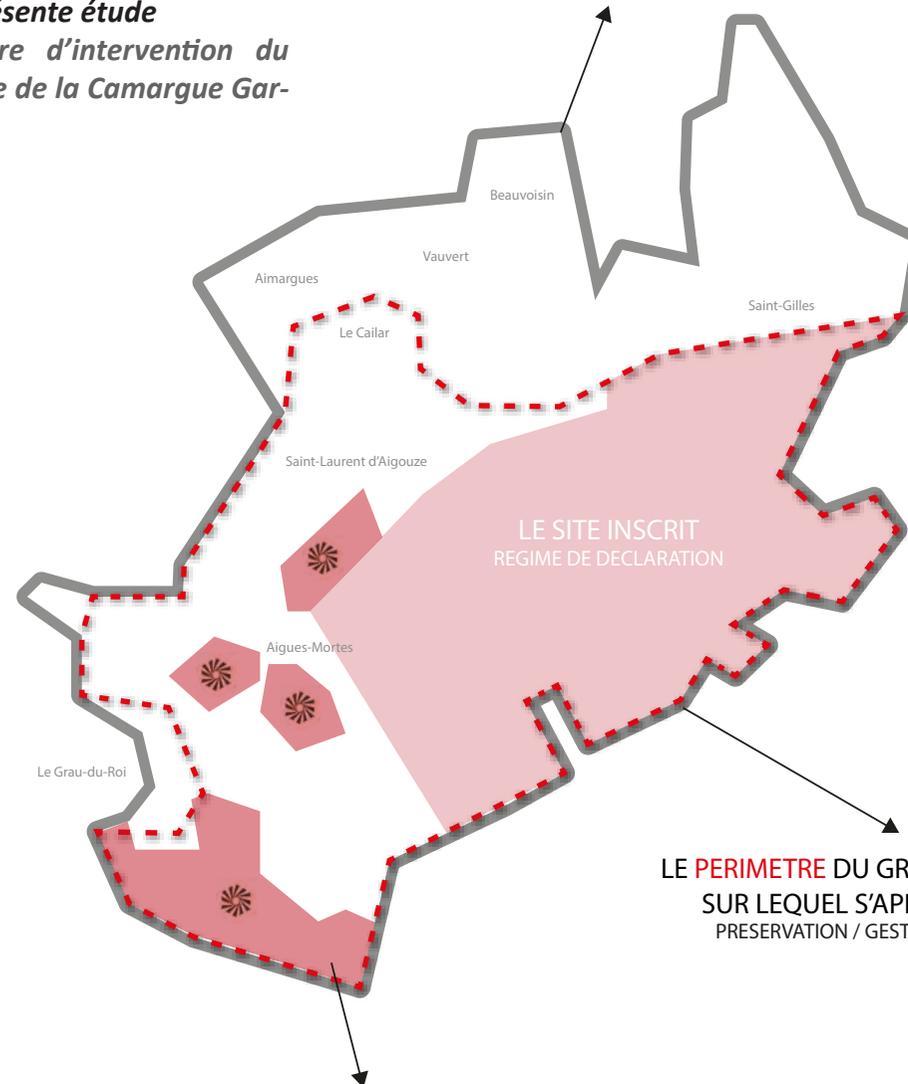
Source : Document de référence – Politique nationale des Grands Sites – Annexe à la circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des transports et du logement – DGALN – Bureau des sites et des espaces protégés, 2011

Concernant la Camargue Gardoise, se distinguent ainsi :

- Le périmètre des quatre sites classés et du site inscrit
- Le périmètre du projet Grand Site, objet de la présente étude
- Le périmètre d'intervention du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise



SMCG ATTRIBUTAIRE DU LABEL
COORDINATION ET MISE EN OEUVRE DU PROJET



LE PERIMETRE DU GRAND SITE DE FRANCE
SUR LEQUEL S'APPLIQUE LE PROJET
PRESERVATION / GESTION / MISE EN VALEUR

LES 4 SITES CLASSES LOI 1930
REGIME D'AUTORISATION

1.2.3 La question des périmètres

On distingue le périmètre du site classé, le périmètre du Grand Site et le périmètre d'intervention de la structure de gestion. **Le périmètre des sites classés** constituent le cœur du Grand Site. Ils fixent les contours d'application des lois 1906 et 1930 où toute modification de l'état ou de l'aspect des lieux est soumise à autorisation spéciale délivrée, en fonction de la nature et de l'importance des travaux, par le ministre chargé des sites ou par le préfet. Un site classé est un lieu dont le caractère exceptionnel a justifié une mesure de protection au niveau national. Ses caractéristiques et ses valeurs sont définies du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Le périmètre du Grand Site est le périmètre sur lequel s'applique le projet de préservation, de gestion et de mise en valeur. Il peut être plus large que le site classé en fonction des enjeux identifiés.

Enfin, **le périmètre d'intervention de la structure de gestion** peut être différent des précédents si celle-ci a d'autres compétences que celle du Grand Site.

Source : Document de référence – Politique nationale des Grands Sites – Annexe à la circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des transports et du logement – DGALN – Bureau des sites et des espaces protégés, 2011

1.3 Le Grand Site de la Camargue Gardoise

1.3.1 Le cœur patrimonial du Grand Site : les sites classés et le site inscrit au titre de la loi 1930

Le cœur patrimonial de la Camargue Gardoise est composé de quatre sites classés et d'un site inscrit au titre de la loi sur la protection des monuments naturels et des sites de 1930 :

Le site classé du panorama découvert depuis la voie littorale RD62 sur les remparts

Ce site, classé par décret du 20 juin 1973, pour une superficie de presque 600 hectares sur la commune d'Aigues-Mortes, se caractérise par une dimension naturelle et historique. Le panorama créé par la construction de la RD62 permet d'apprécier l'intime relation entre l'ensemble fortifié et les zones humides qui l'entourent. Ainsi, le site découvre un paysage très plat, de marais et d'eaux libres, constitué principalement par l'étang de la Marette et les sansouires du secteur de la Renarde.

Le site classé de la pointe de l'Espiguette et du Rhône de Saint-Roman

Ce site, classé par décret du 10 décembre 1998, pour une superficie de 3200 hectares sur la commune du Grau-du-Roi, complète le premier classement de 1975



Les marais et abords de la Tour Carbonnière

de la zone dans la continuité de Port Camargue en reconnaissant le caractère pittoresque de la totalité du massif dunaire de l'Espiguette. L'objectif était de préserver la plage et les dunes associées, fragiles et si riches, le bras mort du Rhône de Saint-Roman et ses zones humides et la zone agricole arrière-dunes.

Le site classé de l'étang de la Ville et de ses abords

Ce site, classé par décret du 9 mars 1993, pour une superficie de 685 hectares sur la commune d'Aigues-Mortes, a pour objectifs de protéger un paysage ayant une dimension historique et artistique (valeur historique de l'étang siège du port d'Aigues-Mortes et vues panoramiques sur la Cité) et conserver l'écrin paysager, naturel et agricole de la cité médiévale, caractérisé par des zones humides, des salins et des parcelles cultivées.

Le site classé des marais et abords de la Tour Carbonnière

Ce site, classé par décret du 16 novembre 1999, pour une superficie de 735 hectares sur les communes de Saint-Laurent d'Aigouze et d'Aigues-Mortes, a pour motivation la préservation des intérêts paysager et pittoresque du site : le paysage de marais attaché au monument qui offre une image de la Camargue typique et mythique et le grand paysage découvert depuis le som-

met de la Tour Carbonnière, qui allie intérêt historique et observatoire panoramique unique des paysages, de la Camargue jusqu'aux contreforts des Cévennes.

Source : Dossier de candidature Grand Site de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, juin 2013



La Plage de l'Espiguette et son phare

panoram-art.com

Le site inscrit de l'ensemble formé par la Camargue

Ce site, inscrit par arrêté du 15 octobre 1963, pour une superficie de plus de 100000 hectares sur les Bouches du Rhône et le Gard, s'étend à l'ensemble du delta du Rhône et a pour objet de prévenir tout risque susceptible de porter atteinte au caractère naturel de site et de préserver la flore de ce secteur qui constitue un véritable parc zoologique et botanique.

(Source : Fiche 21, Catalogue des sites inscrits, Bouches-du-Rhône, DREAL, PACA)

Le site classé des terrains en avant de la Porte de la Gardette, sur la commune d'Aigues-Mortes, est inclus dans le périmètre du Secteur Sauvegardé d'Aigues-Mortes.

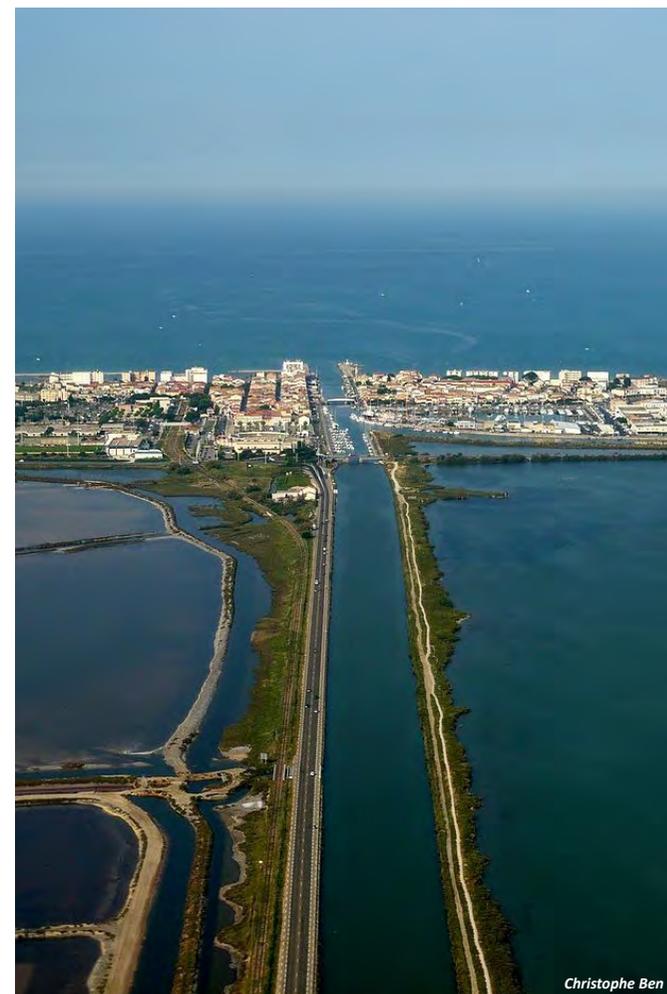
Un site classé et deux sites inscrits ne sont pas actuellement inclus dans le périmètre de projet du Grand Site de la Camargue Gardoise mais sont situés à proximité immédiate :

- **Le site classé de l'Etang de Mauguio**
- **Le site inscrit de l'ensemble de la station La Grande Motte**
- **Le site inscrit de l'ensemble formé par le canal et les quais du vieux quartier du Grau-du-Roi**

Au premier plan, la Grande Motte ; au second, l'étang De Mauguio



Le Grau-du-Roi



1.3.2 La politique Grand Site en Camargue Gardoise

En 1998, une Opération Grand Site est lancée pour requalifier et améliorer les conditions de fréquentation et de découverte des sites classés de la Camargue Gardoise. Jusqu'en 2003, une phase d'études préalables a permis d'appréhender leur fréquentation et de définir un programme d'actions, validé par la Commission Supérieure des Sites et des Paysages. Les collectivités impliquées se sont alors engagées dans une démarche volontariste jusqu'à l'obtention du label.

Le 17 janvier 2014, la Camargue Gardoise est devenue le 14ème Grand Site de France. L'obtention du label repose sur la richesse de ses paysages et sur la qualité des actions réalisées en sa faveur pour accueil du public, préservation des paysages et gestion concertée du site avec les acteurs locaux :

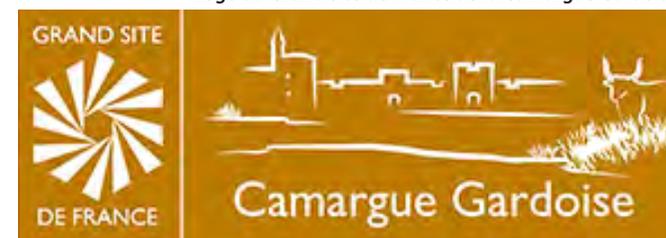
- démolition en 2007 des bâtiments de l'ancienne cave coopérative aux abords des remparts d'Aigues-Mortes,
- restauration des paysages dunaires à l'Espiguette,
- renaturation du site classé de l'Etang de la ville,
- création d'un stationnement et d'accès pour les piétons à la Tour Carbonnière,
- aménagement des accès à l'Espiguette,
- création d'un réseau de prestataires du territoire,
- création de 130 km de chemins de randonnées et de voies cyclables).

La structure attributaire du label Grand Site de France est le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise (SMCG) créé en 1993. Il associe les huit communes du Sud Gardois afin de promouvoir un développement durable du territoire.

Sources :

Cahier des Clauses Techniques et Particulières, Etude de la valeur patrimoniale du Grand Site de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, 2016
Dossier de candidature Grand Site de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, juin 2013

Logo du Grand Site de France de la Camargue Gardoise





Jean-Pierre Trouillas

1.3.3 Une valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise à définir

Etabli sur la base de périmètres de protection et d'inventaire existants (Site Natura 2000 et périmètre SAGE), le périmètre de projet actuel du Grand Site a été défini afin d'appréhender la gestion du territoire de manière globale, au-delà des contours des sites classés, à l'échelle de la Camargue Gardoise ainsi définie :

L'enjeu de la présente étude est ainsi d'affiner le périmètre de la Camargue Gardoise sur lequel portera le projet de préservation, de gestion et de mise en valeur. Pour cela, le choix a été fait de définir les qualités attendues d'un Grand Site de France (paysagère, naturelle et culturelle) afin d'établir ce qui fonde sa valeur patrimoniale, et au-delà, l'esprit des lieux.

« La Camargue Gardoise est un territoire très singulier aux paysages plats et fortement influencés par l'eau qui y est omniprésente. Ces paysages sont composés d'une mosaïque de milieux naturels s'imbriquant avec des zones agricoles et du bâti localement. La lumière intense qui se reflète dans les eaux des marais et des lagunes signe le caractère unique et exceptionnel de ce territoire. Son identité se trouve renforcée par ses habitants qui y vivent avec un goût de liberté aux côtés des taureaux noirs, des chevaux blancs et flamants roses. »

Source : Dossier de candidature Grand Site de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, juin 2013

2. Méthodologie de travail adoptée

2.1 Le récolement des données

La première partie du travail a consisté à récolter et analyser la bibliographie disponible. Nous avons étudié en particulier les études réalisées ou collectées à l'occasion de l'élaboration du dossier de candidature au Label Grand Site, ainsi que des ouvrages de connaissance sur l'histoire et la géographie de ce territoire.

Cette bibliographie générale a été une première étape pour connaître dans sa globalité les aspects généraux et les particularités de la Camargue Gardoise et pour préparer les visites de terrain.

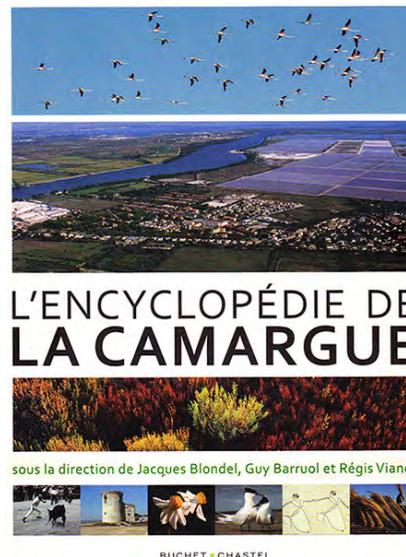
Dans un deuxième temps, la consultation de documents plus techniques (fiches sites classés, Scot, etc...) a permis d'affiner les savoirs sur des points précis et des secteurs particuliers.

1. Dossier de Candidature Grand Site de la Camargue gardoise, 2013

2. L'encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, 2013



1.



2.

2.2 Le travail de terrain

La phase de terrain s'est étalée sur plusieurs sessions. En tout 5 phases d'étude ont eu lieu au cours des mois de juin et juillet et fin août, totalisant 12 jours sur site. Nous avons choisi à chaque fois de passer plusieurs jours consécutifs, en dormant sur place ou à proximité afin de nous immerger plus profondément dans la connaissance des paysages.

Nous nous sommes en premier lieu attachés à parcourir le territoire dans son ensemble afin de prendre la mesure de toutes ses composantes. Cette première étape a consisté à suivre les axes principaux pour traverser le site afin de mieux en connaître la structuration, les portes d'entrée, le relief, l'organisation sociale. Après cette première approche transversale, incluant les abords proches, nous avons ensuite réalisé un parcours circulaire afin de traverser l'ensemble des entités paysagères.

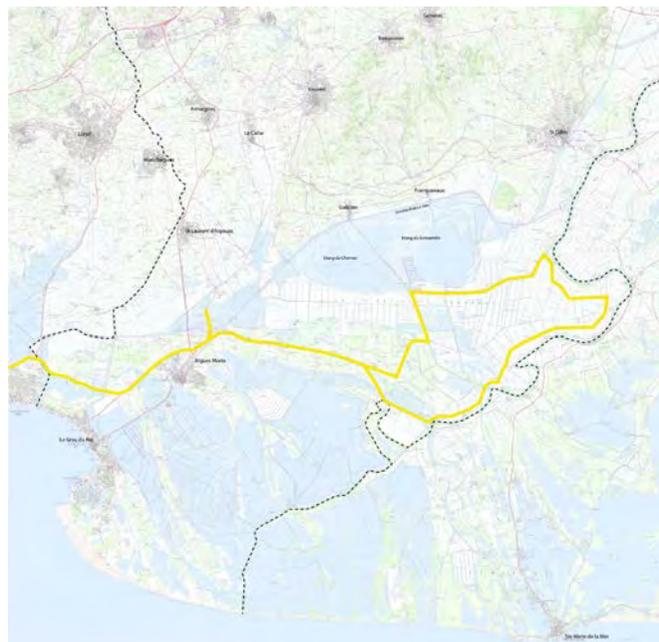
La deuxième session de terrain a permis d'approfondir davantage la connaissance du site, en parcourant l'ensemble des unités de paysage, à partir des axes principaux et secondaires, complétée par des points d'arrêt sur des lieux significatifs où des parcours à pied nous ont permis de mieux prendre en compte les caractéristiques de chaque lieu. Des dunes littorales aux Costières et du Grau-du Roi aux rives du Petit Rhône, les différentes entités ont pu être analysées et mises en perspective.

La troisième session s'est attachée à suivre la limite

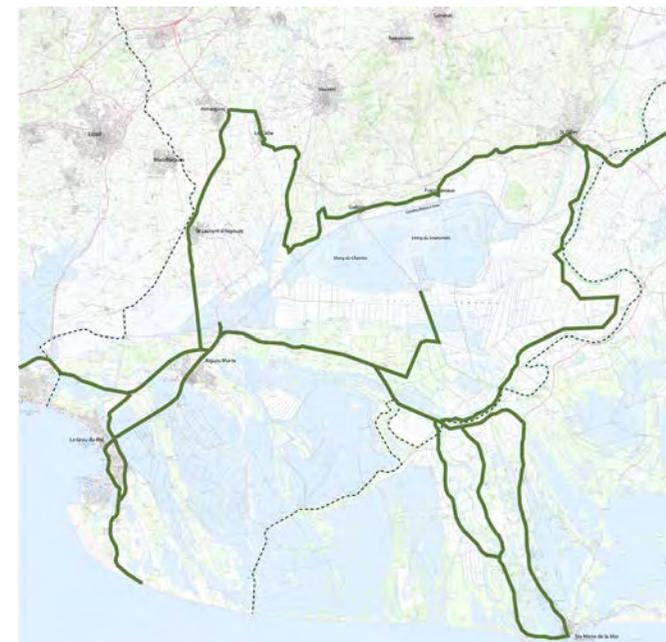
actuelle du Grand Site afin de visualiser le tracé, comprendre son implantation et appréhender sa justification. La limite nord en particulier a fait l'objet d'investigation plus poussée, étant celle qui est le plus sujette à changement. Les centres urbains du Grau du Roi, Saint Laurent d'Aigouzes, le Cailar, St Gilles ont aussi été particulièrement analysés afin de connaître la structuration et la morphologie urbaine de chaque bourg, les liens avec le reste territoire, les caractères historiques et les rapports avec la Camargue Gardoise.

La quatrième session s'est attachée plus particulièrement à étudier les abords (notamment le secteur des Costières) et à parcourir de nouveau certains secteurs du Grand Site afin d'approfondir certains aspects, notamment par rapport aux questions de patrimoine.

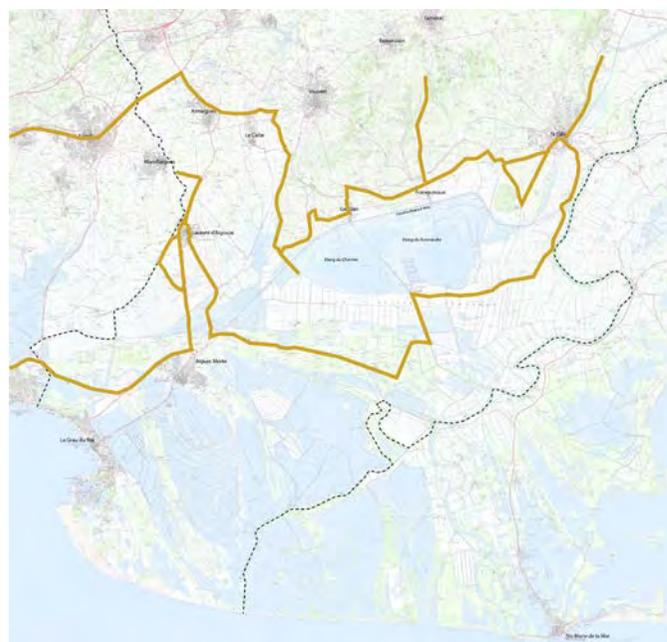
La dernière session s'est centrée sur les villages et l'analyse du lido privée de l'Espiguette.



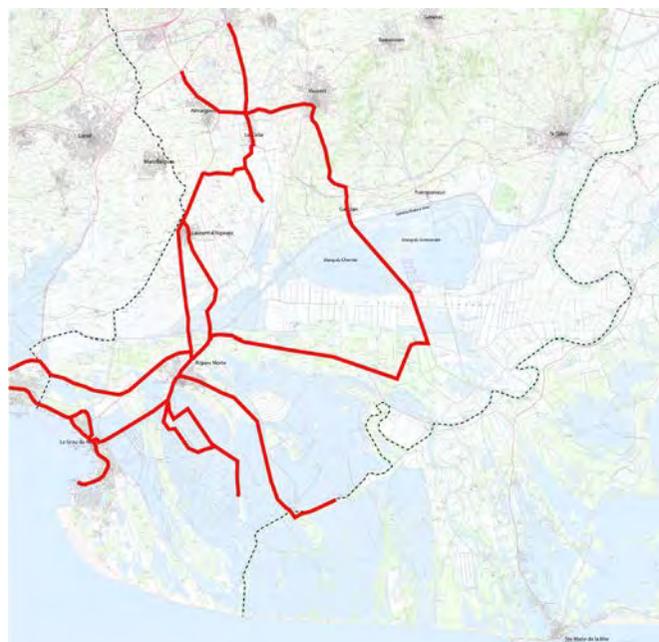
Circuit 1



Circuit 2



Circuit 3



Circuit 4



Circuit 5

2.3 La rencontre des acteurs du territoire

Les entretiens :

Afin d'approfondir la connaissance du territoire, une série d'entretiens a été réalisée avec des acteurs du territoire. Le choix de ces personnes a été fait en collaboration avec le Syndicat Mixte.

Les entretiens ont été réalisés pour la plupart de manière individuelle, ou en groupe de deux enquêtés, avec à chaque fois la présence de deux membres du groupe d'étude.

Le panel retenu a permis de cibler les représentants principaux impliqués dans la gestion du territoire :

- Au niveau institutionnel, rencontre avec des personnes porteuses du dossier Grand Site de France à l'origine, et chargées de son suivi aujourd'hui, au niveau politique ou administratif. Ces élus et techniciens nous offrent la possibilité d'appréhender le processus de labellisation, ses enjeux et contraintes, et son application concrète aujourd'hui.

- Au niveau touristique : Prise en compte et compréhension des enjeux et impacts de cette labellisation, des implications supra-territoriales, des difficultés de communications, etc...

- Au niveau agricole : connaissance des différentes activités et évolutions, des rapports et liens entre les différents acteurs, des enjeux et mutations en cours, des relations fonctionnelle et sociales à l'intérieur de ce territoire et avec ses abords.

- Au niveau environnemental : délimitation et définition des différents milieux présents, leurs caractéristiques, histoire et évolutions, les enjeux de préservation.

- Au niveau des gestionnaires (environnement et gestion de l'eau) : explication de la gestion complexe de l'eau, liens entre les hommes et les milieux sur ce territoire, les implications et contraintes que cela entraîne, définissant un réseau et par là-même un territoire.

- Au niveau de l'attachement au territoire : Au-delà de leurs fonctions, ces personnes rencontrées, souvent pour la plupart natifs ou implantés depuis très longtemps sur ce territoire, nous permettent d'approcher la relation affective et sensible aux lieux.

Ateliers :

Afin d'approfondir le diagnostic et la connaissance du territoire, un atelier a été organisé, impliquant une partie des personnes enquêtées, ainsi qu'un panel complémentaire d'acteurs.

Le travail était organisé autour d'une grande carte et d'un corpus de documents (historiques et de contexte) permettant d'introduire le sujet et d'approfondir certaines notions. La synergie permise par l'effet de groupe offre la possibilité d'échanges constructifs, autour de ces cartes et documents produits par le groupe mandataire.

Le bureau d'étude introduisait des questions ouvertes afin de permettre d'engager la discussion autour des valeurs et des caractéristiques du territoire.

Les thèmes de la limite, des relations historiques, de la définition des milieux, des systèmes d'acteurs, des liens sociaux et affectifs ont ainsi pu être abordés et approfondis. Les enjeux identifiés pendant les entretiens ont aussi pu être complétés et approfondis.

3. Définition de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du Grand Site

3.1 Introduction : esprit des lieux et valeur patrimoniale

Pourquoi évoquer l'esprit du lieu pour parler de la valeur patrimoniale du Grand Site ?

Le document cadre, Valeurs communes des Grands Sites de France, signé en 2014, précise que les «Grands Sites de France sont avant tout des paysages remarquables et emblématiques.

Les membres du Réseau des Grands Sites de France reconnaissant à ces paysages un caractère exceptionnel, unique, singulier qui justifie leur protection (classement).

Chaque Grand Site de France a une personnalité propre, qui a une certaine permanence dans le temps. Cette personnalité est très liée à l'histoire singulière du lieu.

Mais un Grand Site de France a également un caractère vivant qui relie le site avec le passé mais aussi avec l'avenir. Cette particularité implique la capacité du lieu à évoluer. Les racines du lieu qui s'expriment fortement dans le paysage, lui confèrent une authenticité nourrie par la diversité des composantes naturelles, humaines, historiques et culturelles.

Les termes de "paysage" et de "patrimoine", dans

ce qu'ils désignent d'alliance de valeurs naturelles et culturelles, reviennent plus souvent dans la bouche des gestionnaires que les mots "nature" ou "biodiversité".

Le paysage, en tant qu'interaction entre la nature et l'homme, distingue les Grands Sites de France au sein de l'ensemble des familles d'espaces protégés (par rapport notamment aux Parcs naturels régionaux ou aux Réserves naturelles).

Depuis la création du Réseau des Grands Sites de France, ses membres se réfèrent à la notion d'esprit des lieux pour désigner la personnalité particulière de chaque Grand Site de France. Cette personnalité propre repose sur des caractères tangibles et intangibles, qui relèvent d'une appréciation pour partie objectivable et pour partie sensible du lieu, de la part de celui qui en fait l'expérience.

A l'opposé, tout ce qui favorise l'uniformisation du site entraîne la perte de la personnalité du Grand Site de France et en nie le caractère exceptionnel. L'esprit du lieu doit au contraire être perceptible de façon évidente, lumineuse, pour permettre à tout un chacun de vivre l'expérience du lieu.

La référence à l'esprit des lieux a contribué à ancrer les principes de la politique des Grands Sites de France et à alimenter le débat sur les valeurs au sein du Réseau.»

La référence à la notion d'esprit du lieu permet donc d'approcher ce qui fonde la personnalité propre et la valeur d'un Grand Site, en évoquant à la fois ses caractéristiques matérielles et immatérielles, et en n'omettant pas la nécessaire expérience du lieu, qui produit ses sensations et des émotions.

L'esprit du lieu

« Dans la tradition occidentale, l'esprit du lieu remonte au moins à l'Antiquité romaine. Il était alors davantage connu sous le nom de «*Genii Loci*» (les «*Genii*» de la mythologie romaine étant des êtres immanents qui habitent non seulement les lieux, mais aussi les individus. **Le génie anime ainsi le lieu d'un principe vital.**

Plus tard, l'utilisation de la notion d'esprit du lieu a évolué, du moins dans la tradition occidentale. Si à **l'époque antique, le génie du lieu renvoie à des êtres surnaturels et à des forces occultes, et donc au sacré, il tend à se laïciser et à s'humaniser aux XVIIIe et XIXe siècles.** À partir de cette époque, sa force sacrée est remise en question pour laisser place à l'individu: urbaniste, architecte, artiste, soit les nouveaux créateurs du paysage.

Désormais, le génie du lieu sert à désigner l'harmonie entre des facteurs très divers—géographiques, historiques, sociaux et surtout esthétiques—pour parvenir à un bon aménagement, et qui soit à l'échelle de l'homme.

L'expression « génie du lieu » tend à être remplacée par

« esprit du lieu » qui désigne le « caractère » que les hommes ont donné au lieu (Murray 1989).

Ainsi, au tout début du 18e siècle, Alexander Pope a fait du *genius loci* un principe important du jardinage et de l'aménagement paysager. Il a posé l'un des principes les plus consensuels de l'architecture du paysage, qui veut que l'aménagement paysager soit toujours conçu en fonction de l'endroit.» (Colloque «Esprit du lieu : entre le matériel et l'immatériel», Laurier Turgeon).

La notion d'esprit du lieu est ensuite largement développée par Christian Norberg-Schulz dans son ouvrage «*Genius Loci*», édité en 1981, qui établit des liens entre esprit du lieu et création architecturale.

En introduction du colloque «Esprit du lieu : entre le matériel et l'immatériel», Laurier Turgeon invite à définir le lieu autant « *par ses composantes matérielles (sites aménagés, bâtiments, objets matériels) qu'immatérielles (récits oraux, rites, fêtes) qui participent tous ensemble à la construction de son sens.* »

Plus loin, il ajoute que la notion d'esprit du lieu «*évoque*

une relation et un processus humain vivant et dynamique [...] L'expression « esprit du lieu » énonce elle-même les deux éléments fondamentaux de cette relation, l'esprit qui renvoie à la pensée, aux humains et aux éléments immatériels, et le lieu qui évoque un site géographique, le monde physique et, bref, les éléments matériels.

Cette relation est, comme toutes les relations, instable, en constante transformation, et donc un processus qui change avec le temps et qui change aussi celles et ceux qui le pratiquent.

Nous définissons l'esprit du lieu comme une dynamique relationnelle entre des éléments matériels (sites, paysages, bâtiments, objets) et immatériels (mémoires, récits, rituels, festivals, savoir-faire), physiques et spirituels, qui produisent du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère.»

3.2 Qualités naturelles fondatrices de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du Grand Site

Approche géomorphologique : le socle physique

Le delta du Rhône

Le territoire de la Camargue gardoise correspond à la partie occidentale du delta du Rhône formant la Camargue, distinguée géographiquement et administrativement du reste du delta qui est situé en région Provence Alpes Côte d'Azur.

La Camargue correspond à une vaste zone humide paralytique (un milieu paralytique est une zone naturelle constituée d'une masse d'eau de transition entre le milieu marin et le milieu continental), formée il y a plus de 5000 ans qui a vu la naissance du delta du Rhône.

La Camargue est ainsi située entre les deux bras principaux du Delta du Rhône (Petit Rhône et Grand Rhône) et la mer Méditerranée. Elle s'étend à l'Est jusqu'à la plaine de la Crau, à l'ouest jusqu'à Aigues Mortes et au nord jusqu'à Beaucaire. Au sein de ce grand ensemble géographique et paysager, on peut distinguer 3 grandes sous-unités géographiques (voir schéma ci-contre) :

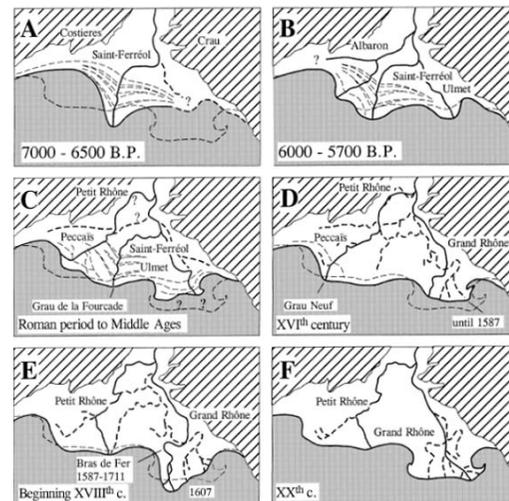
- la Camargue gardoise à l'ouest du Petit Rhône ;
- la Grande Camargue, entre les deux bras du Rhône ;
- le Plan du Bourg, à l'est du Grand Rhône.

Les paysages de la Camargue gardoise

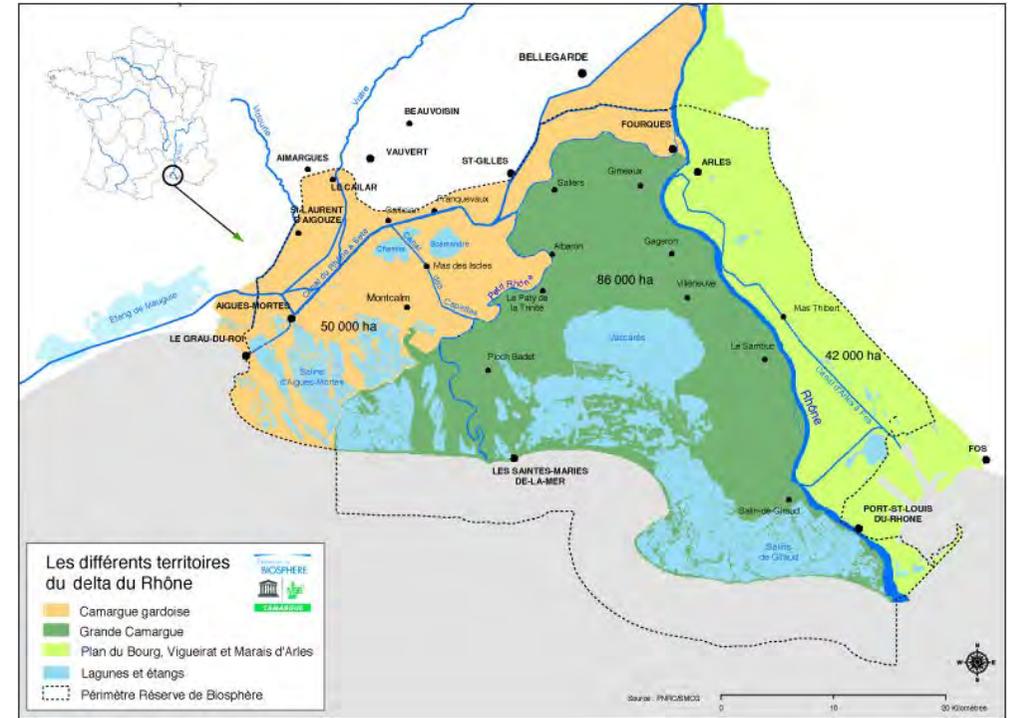
tels qu'on les connaît aujourd'hui sont le résultat des influences des eaux marines et des eaux fluviales et des interventions humaines successives, qui ont modelé la géomorphologie actuelle du delta du Rhône, lui-même étant la résultante de plusieurs facteurs interagissant : l'apport sédimentaire du Rhône, les courants marins, le régime des vents et le niveau moyen de la mer et de multiples remaniements sédimentaires.

Les paysages actuels sont ainsi fortement structurés par les modes de gestion de l'eau et l'histoire hydraulique du territoire.

Evolution de la morphologie du delta du Rhône au travers des siècles



(source : Wikipedia)



Les différents territoire du delta du Rhône (source : PNR Camargue)



Le delta du Rhône vu d'avion (source : Wikipedia)

Le relief

Le territoire du Grand Site de la Camargue gardoise correspond ainsi à une zone de plaine littorale et de delta, au relief extrêmement plat et horizontal.

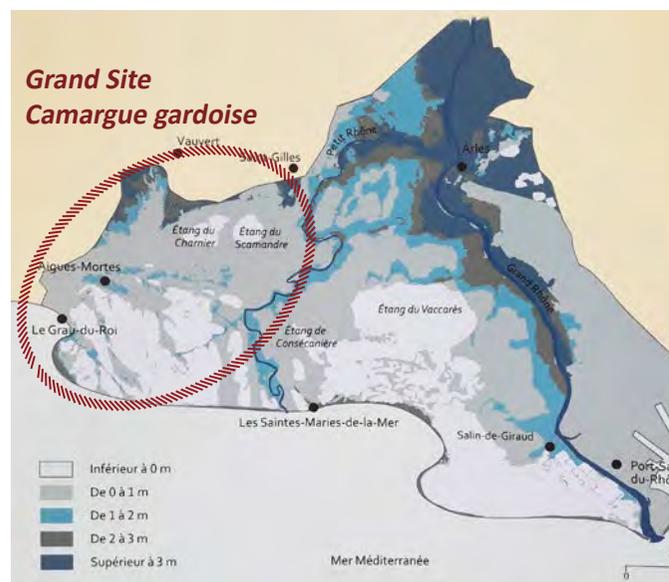
En très légère pente vers la mer (la pente moyenne de la plaine deltaïque entre Arles et la Mer est de 0,17 %), les hauteurs du site oscillent entre 0 et quelques mètres d'altitude (3 à 6 mètres pour les secteurs les plus hauts, en particulier les massifs dunaires comme celui de l'Espiguette).

Le territoire présente également des hauteurs inférieures au niveau de la mer dans les dépressions des secteurs de marais.

Les bourrelets alluviaux du petit Rhône présentent quant à eux également une altimétrie légèrement plus importante que sur le reste du territoire du delta.



Le Grand Site de la Camargue gardoise dans son contexte élargi - cartographie du relief (source : Géoportail.fr)



Carte d'altimétrie (source : L'encyclopédie de la Camargue)



Vue sur les terres au sud du Cailar depuis le rebord des Costières



Vue sur le secteur des étangs depuis la rebord des Costières

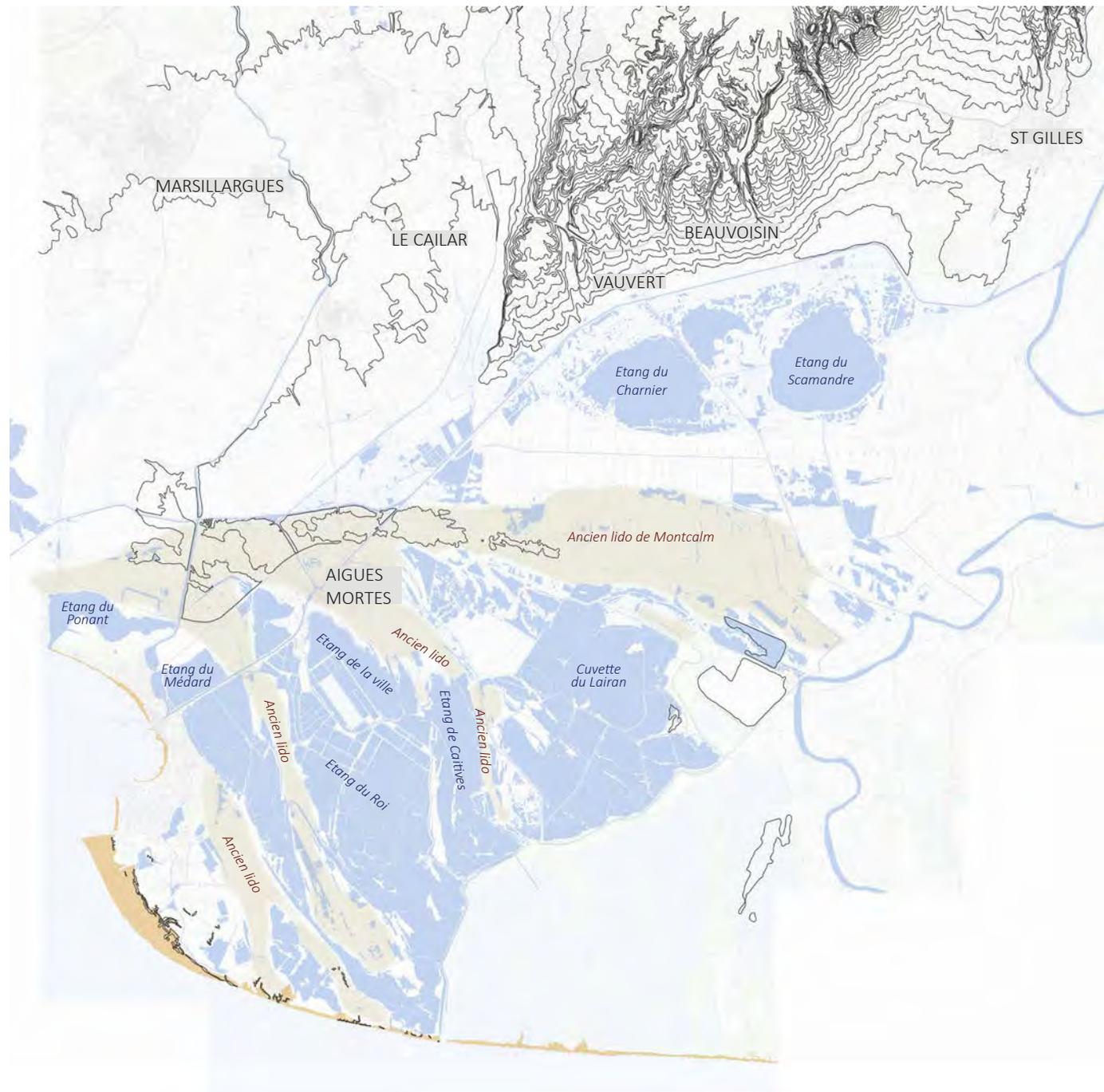
Le relief

Le territoire de la Camrgue gardoise est délimité :

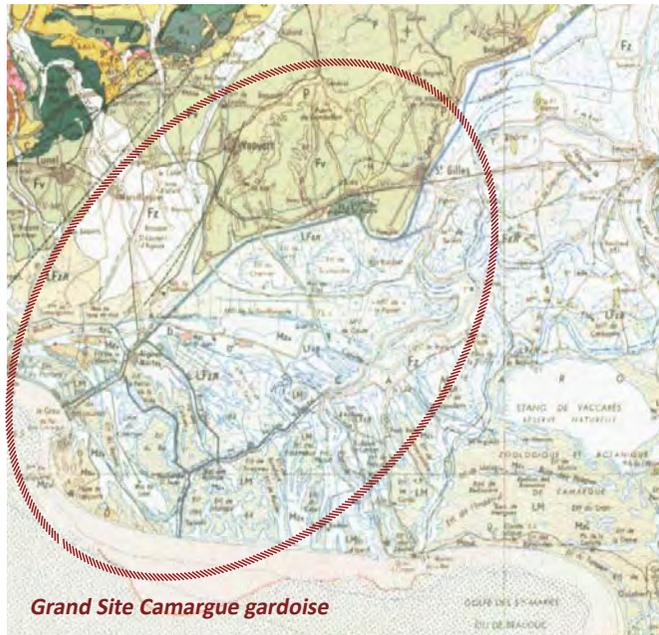
- au nord par le relief du plateau des Costière et ses coteaux en pente douce vers le Sud et l'Est,
- au sud par le littoral et le léger relief du cordon dunaire, qui marque une limite paysagère avec ce relief un peu plus marqué.

Des hauteurs de quelques mètres sont également lisibles au coeur du territoire, au niveau de l'ancien lido de Montcalm.

Les étangs sont quant à eux implantés dans les principales zones de dépressions du delta, d'une altitude inférieure au niveau de la mer



La géologie et la pédologie



Carte géologique, Géoportail

La morphogenèse des sols est le résultat de l'action conjuguée du Rhône, de la mer et du vent dans un espace-temps en constante évolution. Cette interaction a conduit à une diversité et une répartition en mosaïque des types de sol sur l'ensemble du delta, conditionnant la diversité des milieux, des paysages et des activités humaines.

Les sols les plus bas de marais sont constitués de limons et sont majoritairement argilo-limoneux et très hydromorphes.

En bordure des cuvettes et des dépressions d'origine fluviale, les sols sont constitués d'éléments très fins souvent imprégnés de sel (sols sodiques). La finesse des sédiments déposés associée à l'excès d'eau temporaire ou permanent, offre les conditions favorables à des phénomènes de salure qui apparaissent à la surface des sols lors d'épisodes de forte évaporation.

Dans la partie sud (Camargue laguno marine), la proportion de sable y est plus importante voire dominante sur le littoral et sur les anciens lidos. Ces sables témoignent des anciens cordons littoraux (ex : cordon dunaire de Montcalm) liés au phénomène d'avancée du trait de côté dans cette partie du delta. Ce sont sur ces sables que sont très largement implantés les vignobles des sables.

Les sols des Costières sont quant à eux davantage constitués de graviers, particulièrement favorables à la culture de la vigne.



La structuration hydraulique du territoire

Située à l'ouest du Petit-Rhône (bras du Rhône marquant pour partie la limite entre le département du Gard et celui des Bouches-du-Rhône), la Camargue gardoise est limitée au sud par le littoral méditerranéen, par le fleuve du Vidourle à l'ouest et par les coteaux des Costières au nord.

Afin de maîtriser la fréquence et l'importance des crues et diminuer la présence de l'eau sur le territoire, les marais sont progressivement drainés grâce à un réseau dense de fossés. Pour irriguer les terres asséchées, des canaux sont créés et des digues édifiées, en particulier sur le Petit Rhône ; la construction des digues ayant eu des effets très positifs sur les rendements agricoles.

Ainsi, «dès l'époque Romaine, l'eau douce du Rhône a été utilisée pour une valorisation agricole de la Camargue et celle de la mer Méditerranée pour la production de sel dans les lagunes littorales. Au Moyen Age, les ordres religieux initieront de véritables aménagements en déboisant les bourrelets alluviaux, en asséchant les marais et en construisant les premiers canaux d'irrigation et de drainage utilisant pour un grand nombre les anciens chenaux du Rhône.» (Diagnostic de territoire - PNR de Camargue)

C'est au cours du 19ème siècle que furent érigées les premières protections contre la mer, visant à protéger les espaces intérieurs contre les entrées marines.



Le Vidourle et sa ripisylve épaisse
Laborde Julien / Sonia Fontaine / Guillaume Duhamel

Les étangs du Scamandre-Charnier correspondent quant à eux à d'anciens bras du Rhône. Enfin, la partie sud du territoire est comprise dans la zone de production salinière, avec une organisation en bassins et sous bassins pour gérer les eaux. Ce fonctionnement en bassins ou casiers contribue à structurer la géographie et les paysages du territoire.

«Sur la partie littorale, l'apport des sédiments du Rhône et par les courants marins a formé différents lidos successifs au cours de l'histoire, qui ont enfermé des zones basses en eau. Ainsi, les lagunes de la Marette et du Lairan par exemple, sont des portions de mer isolées par des cordons fossiles.» (Dossier de candidature Grand Site).



Structure en «casiers» (source : Google earth)



Le Canal des Capettes bordant l'étang du Scamandre



Le Canal du Rhône à Sète



Les salins



Le Vistre



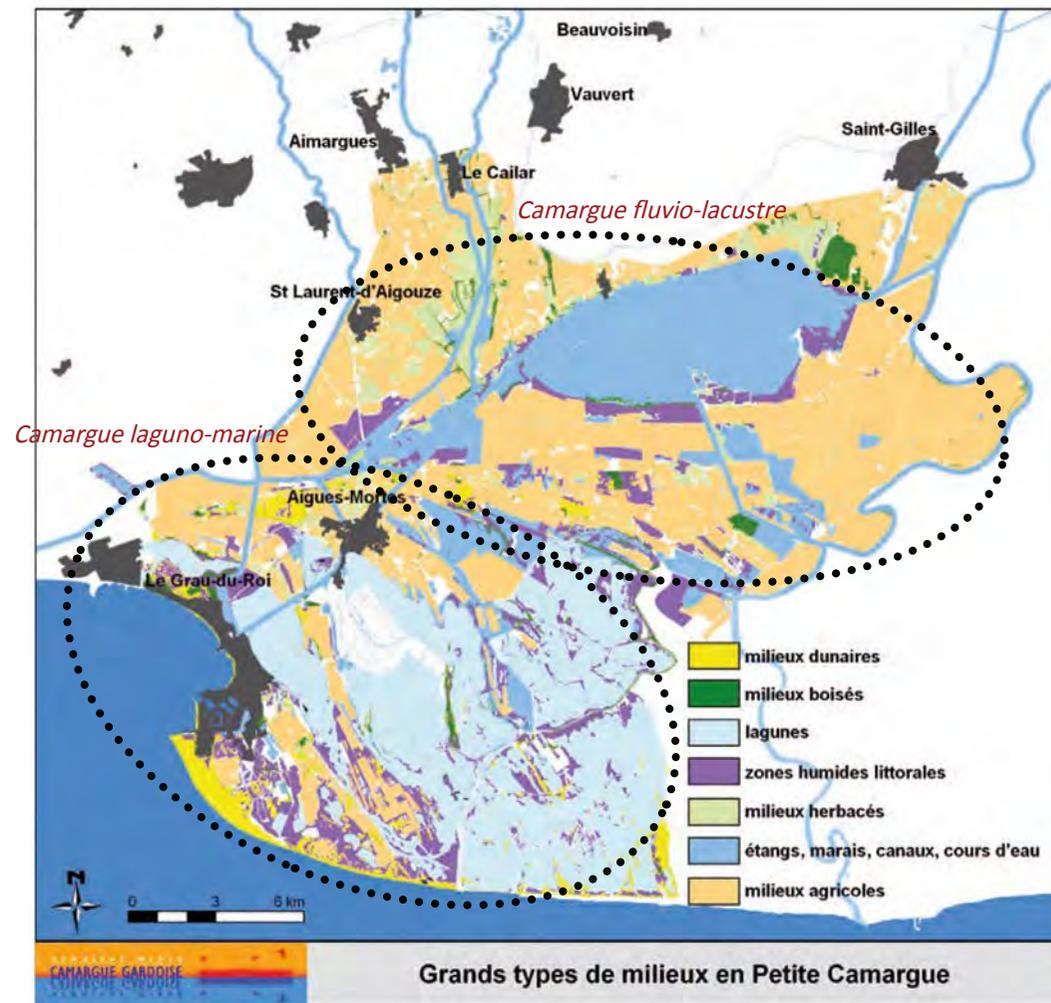
L'étang de la Marette

Patrimoine environnemental de la Camargue gardoise

Les grands milieux naturels

Le territoire de la Camargue gardoise est composé de deux grands ensembles naturels et paysagers : la Camargue fluvio-lacustre et la Camargue laguno-marine.

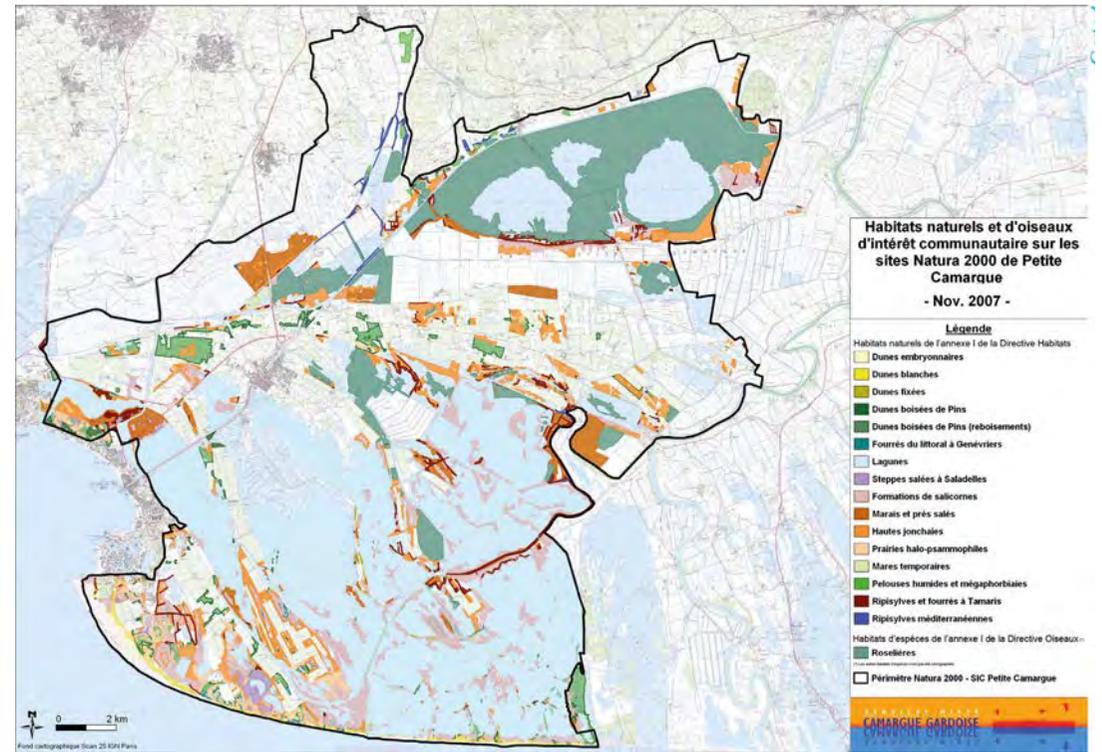
La Camargue fluvio-lacustre correspond à la partie nord du delta, une zone dépressionnaires recevant les eaux du Rhône, du plateau des Costières et du Vistre. Il comprend de grands étangs peu ou pas salés (Scamandre, Charnier) et de vastes roselières.



La Camargue laguno-marine correspond à la partie sud du delta, une zone constituée de limons et sédiments, caractérisée par l'influence dominante du sel. Cette frange littorale est formée de lagunes, marais, deltas fluviaux et de dunes côtières.

Milieux naturels spécifiques

Le territoire est composé d'une **mosaïque d'habitats**, dont de nombreux **habitats remarquables et certains prioritaires au titre de Natura 2000** : dunes mobile embryonnaires, dunes blanches mobiles à oyat, dunes fixées, dunes boisées de pins pignons, dunes à genévrier de Phénicie, lagunes non salicoles, lagunes salicoles, steppes salées à saladelles, sansouires, hautes jonchaies, pelouses halo-psammophiles, marais temporaires, pelouses humides, mégaphorbiaies eutrophes, ripisylves et fourrés à tamaris, ripisylves méditerranéennes, roselières (source : DOCOB de la Petite Camargue, 14 décembre 2007).



Dunes embryonnaires



Dunes blanches



Dunes fixées



Dunes boisées



Dunes à genévrier de Phénicie



Lagunes non salicoles



Lagunes salicoles



Steppes salées à saladelles



Sansouires



Hautes jonchaies



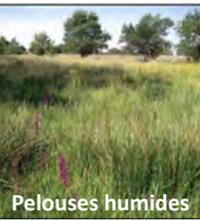
Prés salés méditerranéens



Marais temporaires



Pelouses humides



Lisières humides des bords des cours d'eau et marais



Ripisylves et fourrés à tamaris



Ripisylves méditerranéennes

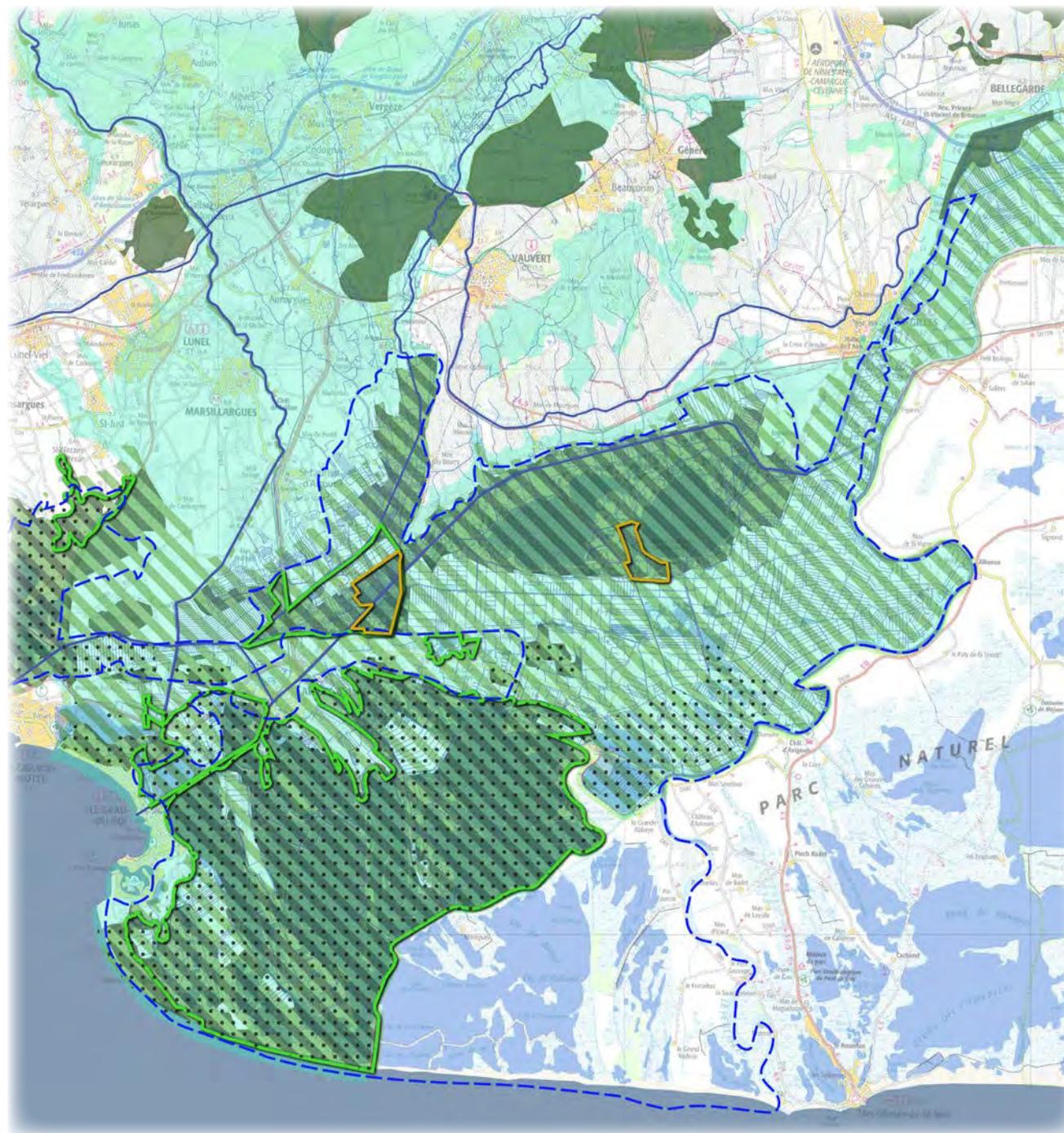
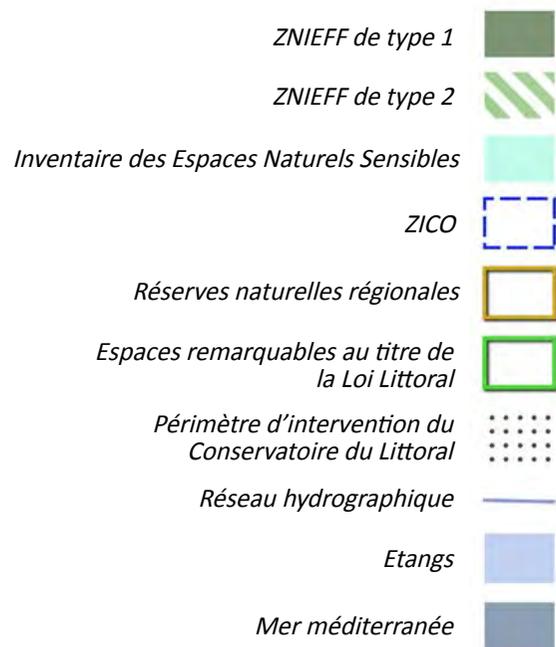


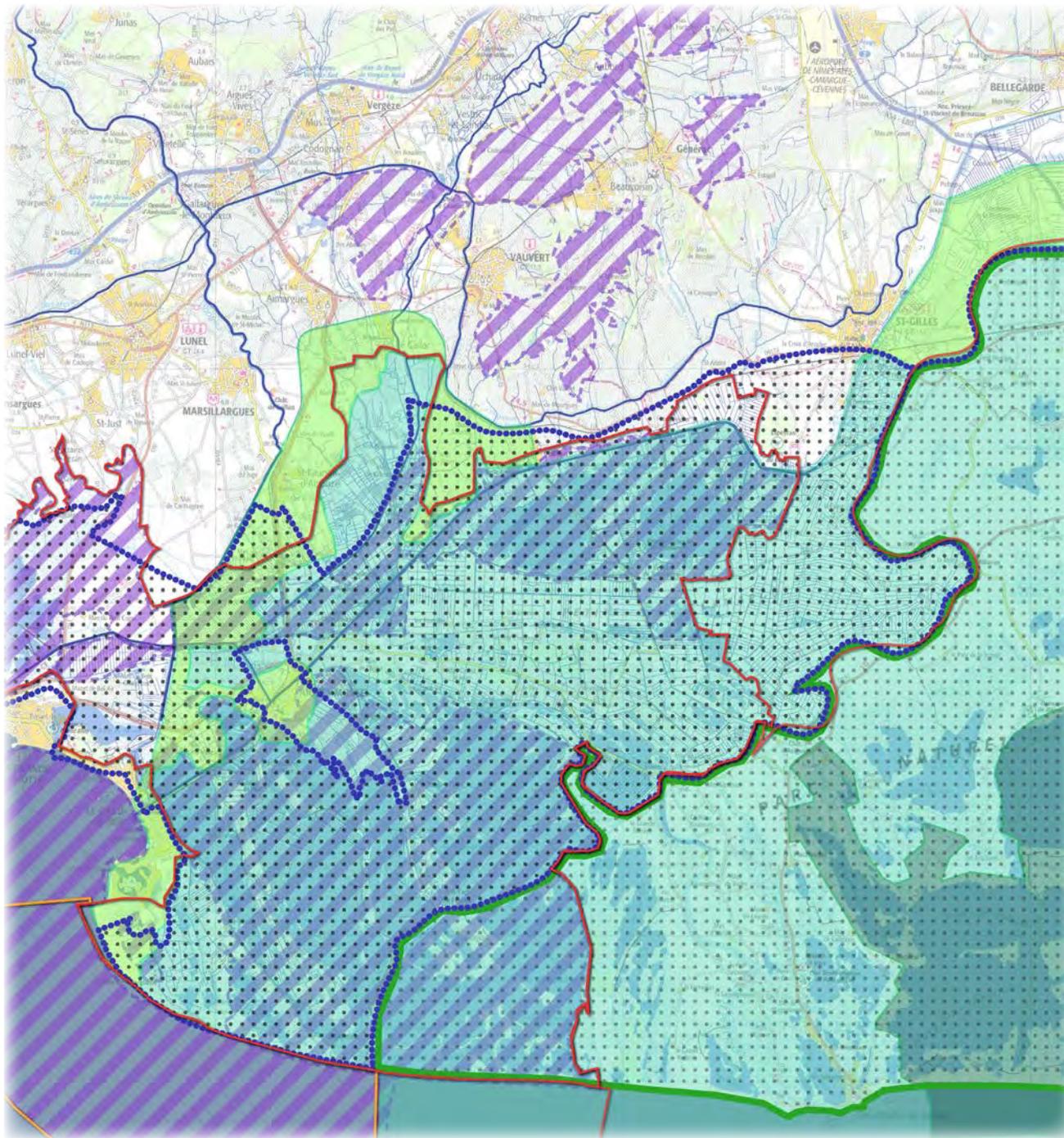
Roselières



Mesures d'inventaires et protections

La richesse écologique du site réside dans une mosaïque de milieux naturels plus ou moins remarquables, qui ont généré la mise en place de nombreux systèmes de protections qui se superposent au sein du territoire du Grand Site (voire carte ci-contre et page suivante).





- Natura 2000 (Directive Habitats) - Zone Spéciale de Conservation*
- Natura 2000 (Directive Habitats) - Site d'Intérêt Communautaire*
- Natura 2000 (Directive Oiseaux) - Zone de protection Spéciale*
- RAMSAR*
- Réserve de biosphère - aire de coopération*
- Réserve de biosphère - zone tampon*
- Réserve de biosphère - zone centrale*
- Parc Naturel régional de la Camargue*
- Réseau hydrographique*
- Etangs*

3.3 Qualités paysagères fondatrices de l'esprit des lieux et de la valeur patrimoniale du Grand Site

Expérience émotionnelle et esthétique de la Camargue Gardoise

Parce que le territoire de la Camargue gardoise est un Grand Site et qu'un Grand Site est un paysage remarquable et emblématique, il convient de mettre en évidence la **dimension esthétique et émotionnelle des paysages, selon une approche sensible et intuitive de la perception du Grand Site.**

Cette approche sur les caractéristiques émotionnelles et sensorielles des paysages, permet de solliciter les différents sens (vue, ouïe, odorat, ...), afin de répondre à ces différents questionnements :

Quelle est la particularité du paysage ?

Quelle atmosphère se dégage du paysage observé ?

Quel est le rapport entre l'ombre et les lumières ?

Quels sentiments le paysage observé évoque-t-il ?

Quelle harmonie et quels contrastes inspire-t-il ?

Ce paysage a-t-il une valeur symbolique ou culturelle ?

Les paysages de la Camargue gardoise sont caractérisés par la présence, sous différentes formes, d'une **linéarité**, que ce soit au niveau des canaux qui rythment et innervent le territoire, mais aussi des réseaux de fossés, routes, modes de culture (en particulier la vigne). Les remparts d'Aigues-Mortes, par leur linéarité horizontale participent à constituer des paysages où la ligne est un élément graphique qui vient produire une certaine spécificité.

L'**omniprésence des lignes d'horizon** est directement liée à la topographie du Grand Site et à l'absence de bourgs, villages et constructions dans le cœur de la Camargue gardoise, et à l'existence de modes d'exploitation des sols qui favorisent cette émergence d'horizons lointains (étangs, rizières, grandes cultures, etc.). Cette omniprésence des lignes d'horizon vaut à la fois au niveau des rizières, des étangs au Nord, des prairies, des étangs pré-littoraux, des canaux, des espaces viticoles ou encore des zones de marais.

Cette **horizontalité des paysages** donne une force toute particulière aux émergences, qui deviennent alors des «évènements» visuels avec une valeur théâtrale certaine. **Nous contemplons ainsi des paysages horizontaux où la moindre émergence bâtie ou végétale transforme le paysage observé en paysage-spectacle.**

Parce qu'un paysage, ce n'est pas seulement la terre et le sol, il y a également une **grande prégnance des ciels** dans des paysages extrêmement plats de la Camargue gardoise, qui participent complètement à la qualité paysagère du Grand Site. La présence de nombreux étangs crée de multiples espaces de reflets pour le ciel, avec la naissance d'un effet miroir entre ciel et terre récurrent sur le territoire.

Cette grande ouverture et cette horizontalité des paysages de la Camargue gardoise donnent également une **sensation d'immensité qui est source d'émerveillement et de contemplation paysagère.**

On peut également souligner que de par la forte horizontalité des paysages, **le rapport d'échelle entre les composants du paysage est modifié et les verticalités semblent «écrasées»** (ex : des remparts d'Aigues-Mortes).

Cette grande horizontalité des paysages ne donne pas non plus aisément à voir et à comprendre le territoire, d'où la naissance d'un **sentiment d'inaccessibilité du territoire, voire de territoire impénétrable, emprunt de mystère.** L'immensité paysagère fait également que l'on peut s'y sentir comme perdus, comme au milieu de nulle part. La linéarité des routes renforce également le sentiment d'être guidés, appelés voire cantonnés aux espaces de la route, sans possibilités de percevoir et de découvrir les espaces qui la bordent.

Nous soulignerons enfin la qualité pittoresque du site et sa valeur d'image, à l'instar d'un tableau : les compositions paysagères, les perspectives, couleurs, matières, lumières différentes selon si l'on se trouve dans des espaces ouverts ou plus refermés (comme dans les bourgs ou les espaces de prairies bocagères du Cailar). Les lumières intenses qui se reflètent dans les eaux des marais et des lagunes signent le caractère unique et exceptionnel de ce territoire.

Le travail d'Yves Lacoste sur la mise en évidence du rapport qui existe entre ce qui considéré comme un «beau paysage» et les sites où se sont développés des espaces stratégiques militaires, apporte un éclairage complémentaire et permet d'ouvrir la réflexion sur ce qui fonde les qualités paysagère du Grand Site de la Camargue gardoise.

«On peut d'abord évoquer la liste innombrable des sites de châteaux forts, forteresses, bastions, blockhaus, site qui, dans un passé plus ou moins proche, ont été choisis évidemment en fonction de l'intérêt tactique des paysages que l'on peut observer et tenir sous le tir des armes à partir de ces lieux. On commence alors à se rendre compte que ces endroits sont aujourd'hui justement ceux d'où l'on a une «belle vue», d'où l'on peut observer un «beau paysage». Certes, la vogue touristique de ces places fortifiées tient pour une part aux vestiges militaires et historiques que l'on peut y visiter, mais c'est surtout le «point de vue» sur un «beau panorama» qui est le facteur principal d'attraction.[...]

Cependant, ce n'est pas seulement l'étendue du champ de vision qui fait la beauté d'un «paysage» : ainsi par exemple, l'immensité de certaines plaines qui paraissent complètement uniformes «à perte de vue» paraîtra horriblement monotone aux touristes à qui ne viendrait pas l'idée de faire une photo. [...]

Lorsque Pierre Gourour décrit, au Tonkin, les «beautés du delta», ce n'est pas la plaine uniforme telle qu'elle apparaît, limitée, avec un premier plan de rizières, à l'observateur qui l'observe du haut de sa seule taille, mais c'est la plaine qui apparaît, très vaste et très différenciée avec les tâches vertes qui indiquent l'emplacement des gros villages cachés dans les arbres, avec le réseau des digues et des canaux, des espaces d'eau stagnante : c'est le paysage tel qu'on peut le voir du haut d'une grande digue ; c'est des grandes digues que l'on découvre la beauté du paysage et ce n'est pas pour rien que, tenir ces grandes digues, c'est tenir une position tactique fort importante. [...]

La fréquence coïncidence être les points de vue d'où le spectacle du paysage est le mieux offert et les points d'observation les plus avantageux montre qu'il existe des rapports entre vision militaire et vision esthétique des paysages. [...]

Certains guides touristique précisent que «la beauté du spectacle qu'offre le paysage» est à la mesure des actes d'héroïsme dont on sait qu'il est le théâtre. [...]

A bien y réfléchir, quelle est la signification d'une vue de paysage, si elle ne représente pas l'inaccessible, l'impossible mythique, si elle ne représente pas non plus, par allégorie, l'espace ceinturé de forteresses, le domaine d'un souverain. [...] N'est-ce pas la représentation d'un espace où l'on a envie d'aller pour aller plus loin encore ? [...]

Dès lors, nous comprenons mieux l'intérêt passionné, pour les paysages, des hommes du 18^e siècle, puis du 19^e siècle, ceux d'une minorité d'abord. S'ils trouvent beaux certains paysages, ceux où le regard va loin et découvre des points de vue d'où l'on verra plus loin encore, ne serait-ce pas qu'à leur vu, ils ont envie d'exercer leur nouvelle liberté ? La beauté des paysages, n'est-ce pas, pour une grande part, une pulsion de liberté ? Idées très romantiques - mais la beauté du paysage, n'est-ce pas un sentiment romantique ?»

(A quoi sert un paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage?)

Yves Lacoste, La théorie du paysage en France (1974 - 1994), sous la direction d'Alain Roger)

L'EXPRESSION D'UNE LINÉARITÉ DANS LES PAYSAGES





DES LIGNES D'HORIZON OMNIPRÉSENTES





DES PAYSAGES HORIZONTAUX





LA PRÉGNANCE DU CIEL DANS LES PAYSAGES





LA PRÉGNANCE DU CIEL DANS LES PAYSAGES





DES COULEURS, MATIERES ET LUMIERES DIVERSES





ET SOUVENT MYSTÉRIEUSE



Parcourir la Camargue gardoise

La Camargue gardoise est accessible par le réseau routier et autoroutier et également par des voies navigables ponctuées de ports de plaisance

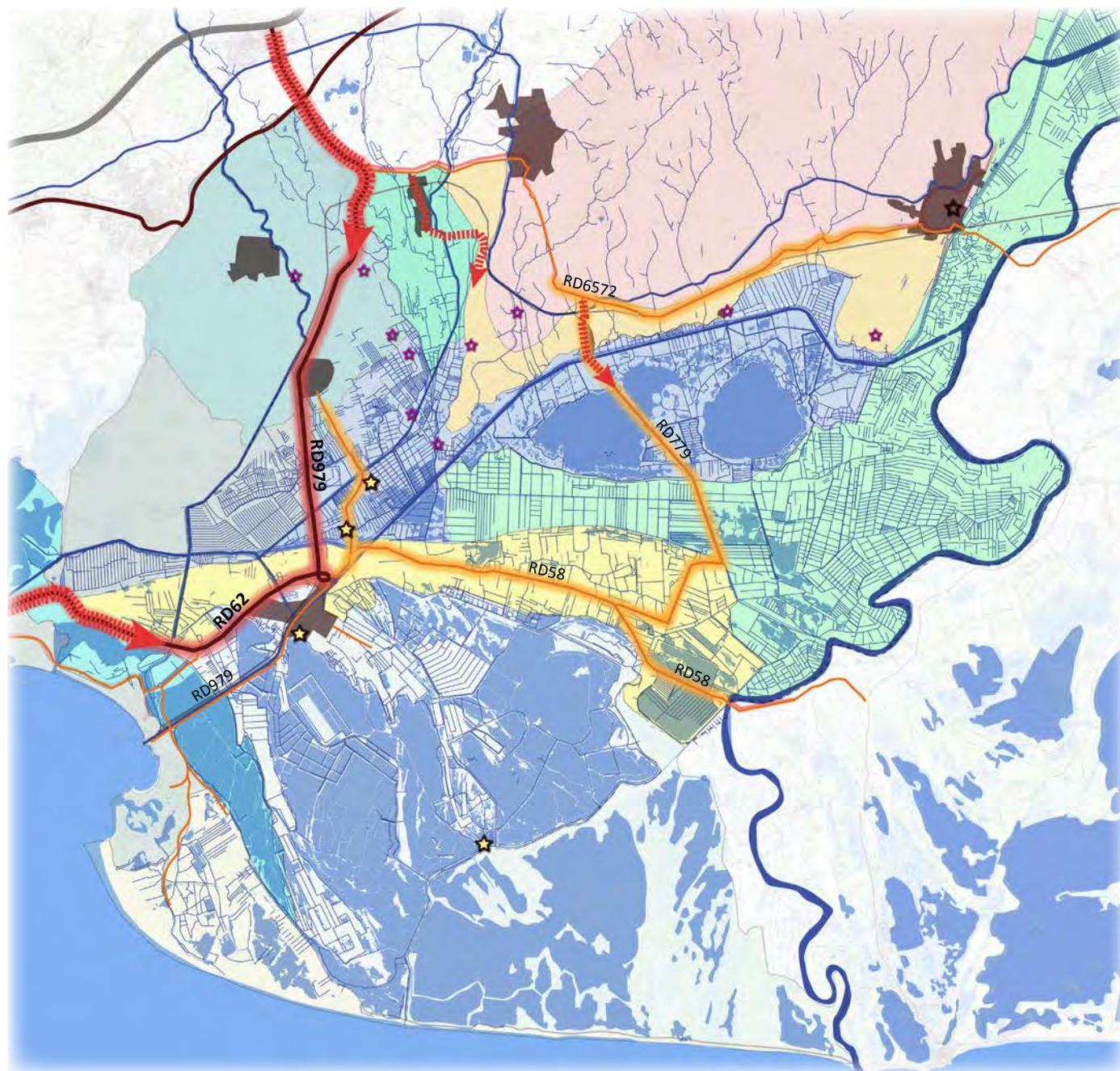
Les principales voies de découvertes du territoire sont ainsi dans un premier temps et selon une première approche générale, les grandes voies de communication : RD62, RD979, RD58, RD779 ou encore RD6572.

Des bourgs périphériques : une fonction de seuil

La «Camargue humide» est ceinturée de villages et de petites polarités bâties qui jouent comme un rôle de «portes» au territoire (Lunel, Aimargues, Marsillargues, Le Cailar, St-Laurent-d'Aigouze, St-Gilles). Passé ces seuils construits, l'entrée dans la Camargue gardoise commence à sa faire et le territoire commence à sa lire.

Des parcours paysagers permettant d'apprécier la gradation de paysages de la terre à la mer

Malgré les variations paysagères qui existent sur le territoire et permettent de distinguer des ambiances paysagères bien différentes (voir chapitre sur les unités paysagères), lorsque l'on fait l'expérience de la découverte de la Camargue gardoise par les grandes voies traversant le territoire, ce sentiment de différenciation paysagère ou encore de mosaïque d'espaces est bien moins marqué. Ainsi, le passage d'une unité à une autre se fait davantage sous la forme de transitions douces, selon une gradation de paysages depuis les terres (Camargue fluvio-lacustre) jusqu'à la mer (Camargue laguno-marine).





Les impressions paysagères depuis l'entrée sud-ouest - RD62



La RD62, qui assure l'entrée sud-ouest sur le territoire, sur la commune du Grau-du-Roi et depuis la commune de la Grande-Motte, propose un parcours paysager à la transition entre les lagunes et étangs pré-littoraux à droite, les terres agricoles et viticoles du cordon dunaire de Montcalm à gauche et les zones de salins au fond. L'entrée depuis La Grande Motte permet donc de traverser plusieurs entités géographiques et paysagères donnant une première lecture de la Camargue laguno-marine, avant d'arriver à Aigues-Mortes et ses remparts.



1 Le Vidourle et le littoral au loin à l'horizon, depuis la RD62



2 Espaces agricoles entre l'étang de la Marette et celui du Médard depuis la RD62



3 Systèmes de bassins de l'étang de la Marette visibles depuis la RD62



4 Salins le long de la RD979



Les impressions paysagères depuis l'entrée nord - RD6572 et RD779



La RD6572, qui assure l'entrée nord sur le territoire, sur la commune de Vauvert, suivie de la RD779 et de la RD58, proposent un parcours un parcours paysager à la transition entre les paysages des Costières, des étangs du Scamandre et du Charnier, puis des espaces agricoles de plaine et viticoles du cordon dunaire de Montcalm. Ce parcours permet donc de traverser plusieurs entités géographiques et paysagères donnant une première lecture de la Camargue fluvio-lacustre, avant d'arriver à Aigues-Mortes par la RD58



1 Les Costières et les étangs qui miroitent à l'horizon, depuis la RD6572

2 Galician et le Canal du Rhône à Sète à la transition des Costières et de la zone dépressionnaire des étangs

3 Espaces agricoles au sud de la zone dépressionnaire des étangs

4 Vignoble des sables du cordon de Montcalm

Des espaces peu accessibles et donc peu visibles et compréhensibles

La planéité du relief, couplée à la présence d'arbustes, de roselières ou encore de haies arborées, empêchent une lecture claire du territoire de la Camargue gardoise et de ses paysages depuis les grandes voies d'accès et de circulations. **Le contexte géomorphologique de delta et l'horizontalité des modes d'implantations et d'occupations humaines du territoire, conduisent ainsi à rendre les paysages secrets, mystérieux, voire inaccessibles.**

Les zones non visibles auxquelles sont associées un sentiment d'inaccessibilité depuis les grandes voies de circulations



Les voies de desserte, sentiers, pistes cyclables et chemins de traverse : un atout pour la découverte en profondeur du territoire

Malgré ce sentiment d'inaccessibilité depuis les grandes voies de circulations, le territoire de la Camargue gardoise s'offre à la découverte, par un réseau de petites voies de desserte locale et de nombreuses circulations douces (sentiers pédestres et/ou pistes cyclables). Ces circulations douces permettent une découverte plus en profondeur de la Camargue gardoise, en assurant l'accès à des espaces reculés des grandes voies et non accessibles en voiture.

Même si de nombreux espaces restent inaccessibles et donc très peu visibles (espaces privatisés), **la découverte des paysages et de la valeur patrimoniale de la Camargue gardoise repose pour l'essentiel sur ce réseau de petites voies de desserte locale et de circulations douces.**

Ils constituent ainsi un atout majeur pour la découverte du territoire et de ses qualités secrètes.

Le réseau de voies de desserte locale, chemins, pistes cyclables



— Voies de desserte locale
- - - Sentiers pédestres et pistes cyclables

3.3.3 Lecture des Grands ensembles paysagers

L'identification des unités de paysages est un travail nécessaire permettant la caractérisation des paysages, de leurs composantes et spécificités, et ce faisant comprendre les valeurs attachés à ces espaces.

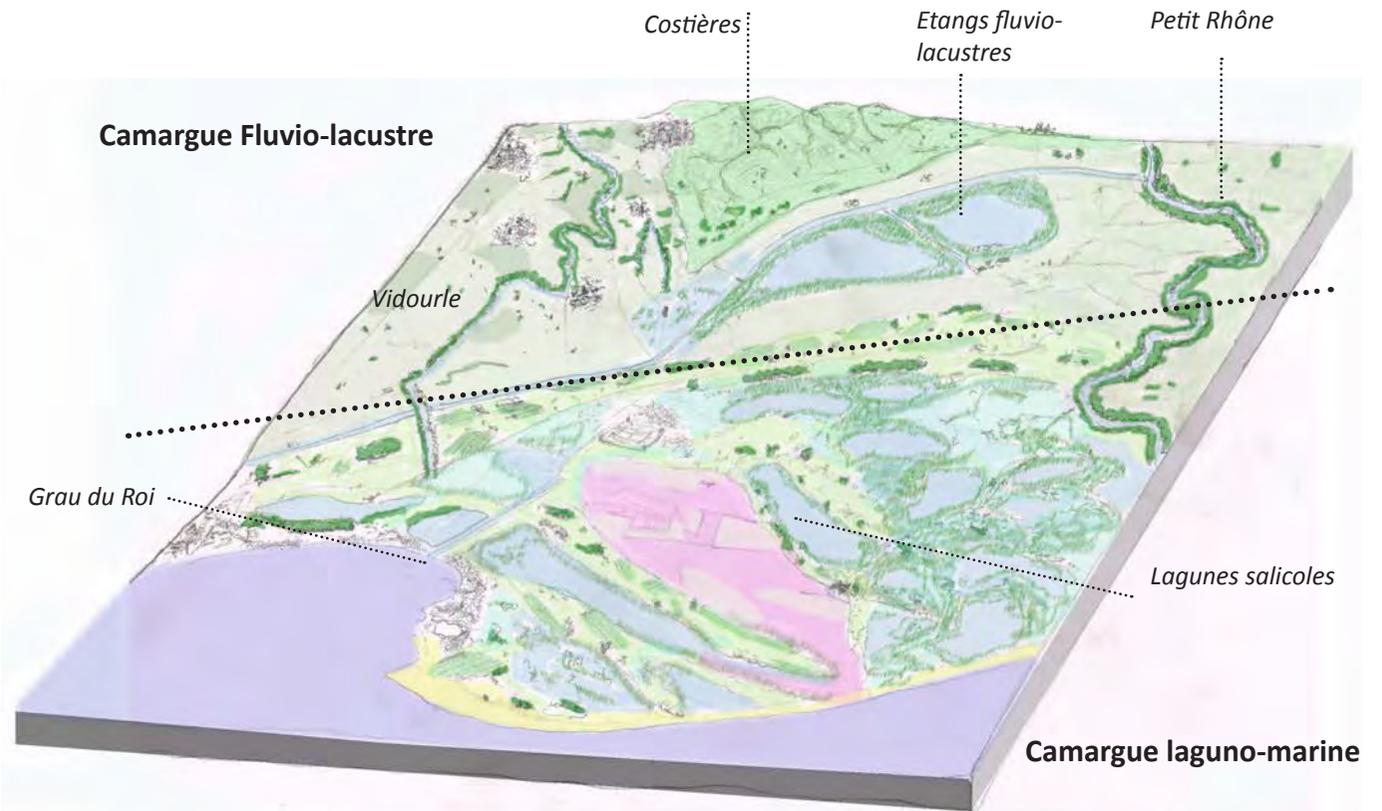
Une unité de paysage peut –être définie comme

« Une portion du territoire caractérisée par une combinaison spécifique de composants paysagers de natures environnementale, culturelle, perceptive et symbolique, ainsi que par des dynamiques clairement identifiables lui conférant une idiosyncrasie différant de celle du reste du territoire. » Observatoire Catalan du Paysage

L'unité de paysage est ainsi déterminée par ses structures et composantes paysagères qui permet de la différencier par rapport à ses voisines: elle synthétise les caractères physiologiques, culturels, socio-économiques et fonde l'identification de l'unité. La géomorphologie, la topographie et l'hydrographie participent à déterminer l'organisation de l'espace. Les limites de l'unité de paysage s'appuient souvent sur les limites des vues ou sur des éléments physiques marquant une limite plus ou moins formalisée, mais aussi sur les occupations et les utilisations des sols. Les dimensions historiques et culturelles sont également prises en compte dans la mesure où elles influent sur les formes d'implantation humaine et leur empreinte sur le paysage

La caractérisation de ces unités passe par un examen des données issues des sciences analytiques de l'environnement (géologie, hydrologie) et des sciences humaines (géographie, histoire...), notamment au travers des cartographies existantes. L'étude de terrain permet d'apprécier les ambiances, analyser la perception

visuelle, définir les limites des unités, les franges et les transitions, identifier les caractères particuliers, et enfin l'identification du «vécu» des lieux par les habitants afin de comprendre les valeurs affectives, identitaires, culturelles ou d'usage qui sont associés aux espaces concernés.

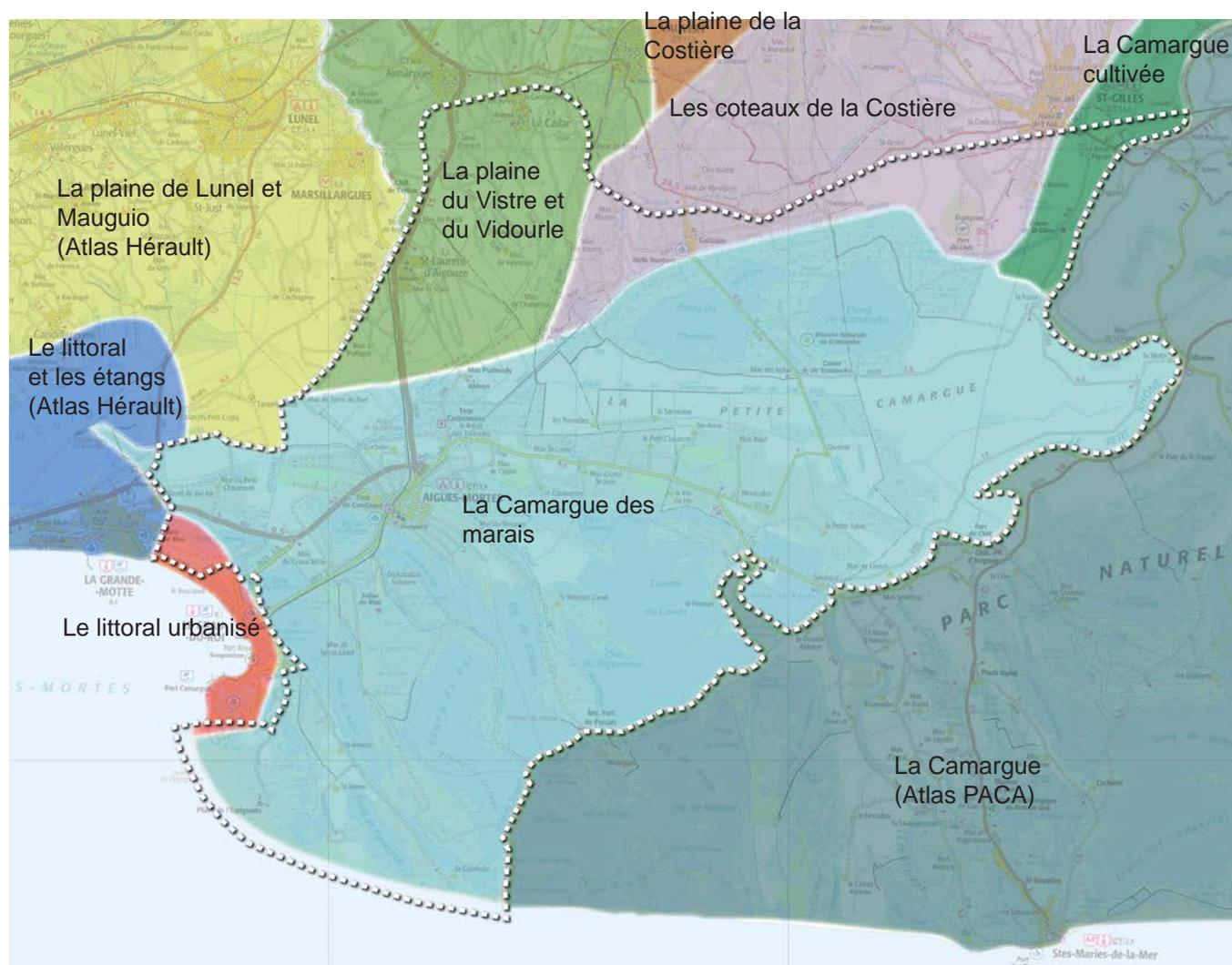


Les unités de l'atlas des paysages du Gard

Une première approche de définition des unités de paysages est donnée dans l'Atlas des Paysages du Gard. Celui-ci définit six grandes unités :

- Le littoral urbanisé
- La Camargue des marais, du pied des Costières jusqu'au littoral méditerranéen.
- La plaine du Vistre et du Vidourle, où la culture de la vigne se mêle aux cultures de céréales
- La Camargue cultivée, le long du Petit Rhône, dévolue aux grandes cultures
- Les Coteaux de la Costière, remontant jusqu'à Beaucaire
- La plaine de la Costière, qui s'étend au Nord jusqu'aux limites de Nîmes.

Une première analyse rapide du territoire confirme cette structuration parallèle au littoral : dunes, marais, Costières. Malgré tout, le paysage ne se résume pas aussi facilement à ces grands ensembles et une approche plus fine permet d'identifier des sous-unités, en fonction de critères paysagers, géomorphologies, historiques ou de gestion. La Camargue Gardoise est composée d'une mosaïque de milieux à la physionomie et aux caractéristiques différentes, mais possédant un lien entre eux au travers du réseau hydraulique et de sa gestion.

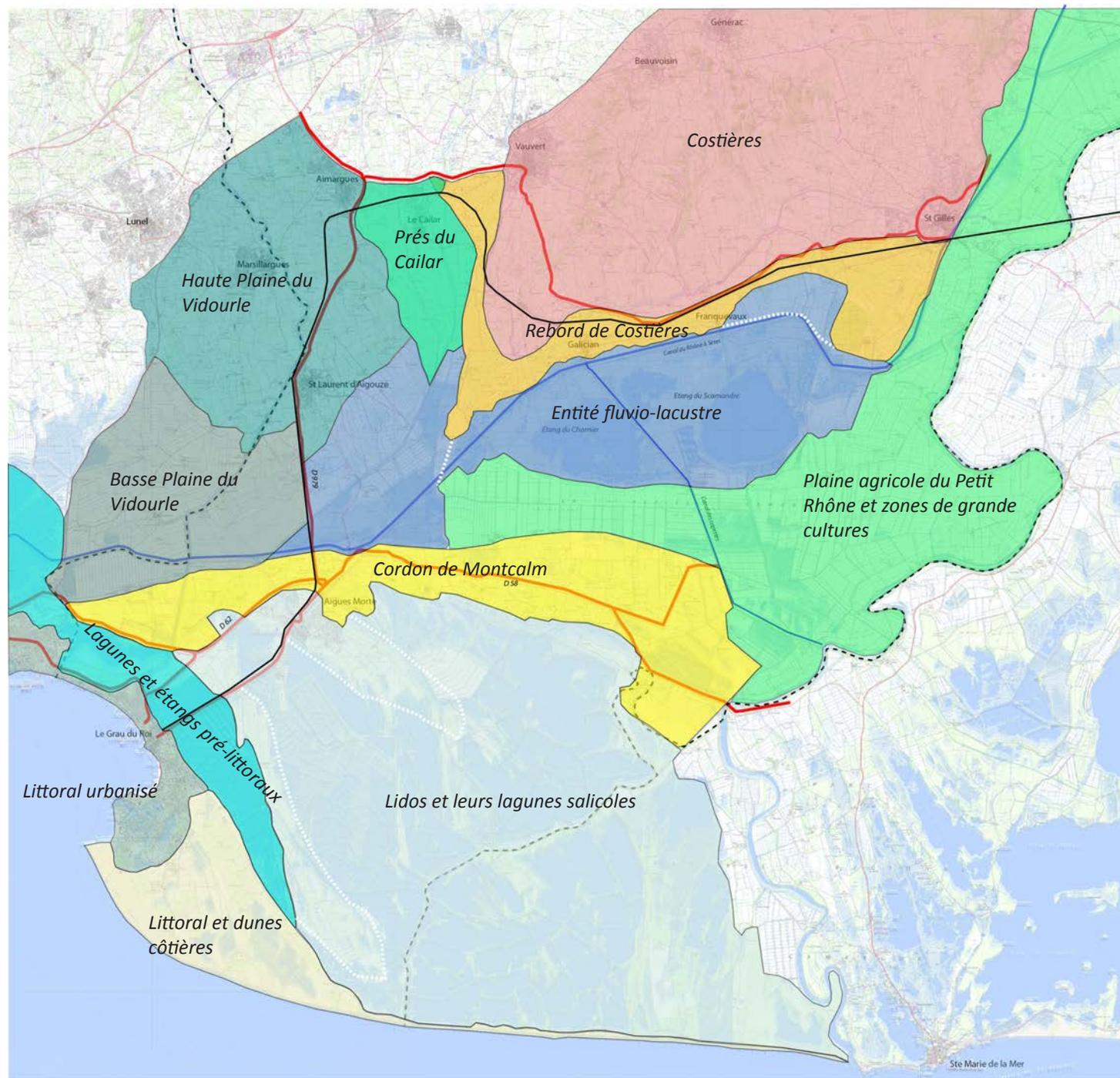


Identification des sous-unités de la Camargue Gardoise

L'identification de ces sous-unités se base sur nos nombreuses observations et relevés de terrains, sur l'analyse de la bibliographie existante et sur la connaissance issue des entretiens réalisés avec les personnes ressources.

On peut délimiter, du sud vers le nord:

- Le littoral et dunes côtières
- Le littoral urbanisé
- Les lagunes et étangs pré-littoraux
- Les lidos et leurs lagunes salicoles
- Le cordon de Montcalm
- La basse Plaine du Vidourle
- La haute Plaine du Vidourle
- Les prés du Cailar
- L'entité fluvio-lacustre
- La plaine agricole du Petit Rhône et les zones de grande cultures
- Le rebord de Costières
- Les Costières



3.3.3.1 Le littoral et les dunes côtières



Située à l'extrémité du territoire, elle marque la fin de la Camargue Gardoise avant la rencontre avec la Méditerranée. Il s'agit d'un paysage en évolution assez unique, soumis aux aléas de la mer, de l'érosion littorale et du mouvement des sables. Le paysage est ici encore aux prises avec les dynamiques naturelles qui modifient la physionomie générale et transforment les barkhanes sous l'influence du vent.

La partie Est du littoral est en érosion malgré les endiguements réalisés le long des plages. A l'Ouest en revanche le sable s'accumule jusqu'à former un nouveau trait de côte, notamment au niveau de Port Camargue qui connaît un ensablement important.

Il s'agit de vastes espaces s'étirant sur près de dix kilomètres de long et environ trois kilomètres de large, avec des délimitations nettes : l'urbanisation touristique du Grau-du-Roi et Port-Camargue, le premier lido de Listel au Nord et le bras mort du Rhône de Saint-Roman.

On peut distinguer différentes ambiances paysagères à l'intérieur de cette unité :

- la plage, vaste étendue linéaire de sable sans cesse en mouvement, où l'eau, le sable, et la végétation se mêlent et évoluent au grès du vent et des mouvements de la mer.
- Le système dunaire, composé de dunes blanches et

grises qui évoluent au grés des vents et de la végétation qui les fixent.

- Quelques boisements de pins dans les secteurs protégés
- Des secteurs viticoles, notamment autour de la maison des vins, qui préfigurent les paysages agricoles que l'on va rencontrer sur les anciens lidos
- Des zones de sansouïres et souillères, plus ou moins sèches, qui forment de vastes étendues planes.

On retrouve dans ce secteur une végétation caractéristique des milieux littoraux, avec des plantes adaptées aux conditions difficiles et particulières (Oyat, Euphorbe des dunes, Panicaut, et Lis de mer) qui permettent de fixer les dunes blanches. La végétation y est plutôt rase, alors qu'en arrière, sur les dunes grises, on retrouve ponctuellement sur des endroits plus protégés des espèces arbustives ou arborées.

Le caractère naturel du littoral marque fortement les lieux. Il s'agit pourtant d'espaces gérés et surveillés, à la fois pour contrôler les évolutions naturelles, mais aussi pour maîtriser les flux touristiques.

Les zones agricoles connaissent dans certains secteurs une déprise. Pourtant le maintien d'une activité agricole en arrière du système dunaire permet de préserver le caractère paysager de cet espace.

Les paysages ouverts offrent des vues très lointaines, à la fois sur la Camargue intérieure et les lagunes salicoles, mais aussi, beaucoup plus loin sur la façade urbaine du littoral héraultais et sur le massif montagneux de l'arrière-pays dominé par le Pic Saint Loup. Les plages de l'Espiguette découvrent de larges panoramas et donne



une sensation de liberté et d'ouverture plus importante que dans le reste du Grand Site.

Le phare de l'Espiguette constitue un repère et un élément historique fort. Mais d'autres marqueurs viennent aussi s'insérer à l'intérieur de ce paysage sauvage. La maison des vins, par exemple, constitue un témoignage important du patrimoine architectural du 20ème siècle, et vient d'ailleurs d'être reconnu à ce titre.

Cette unité possède une cohérence paysagère et mor-

phologique, avec une valeur esthétique forte (paysage littoral sauvage, seule façade du Gard sur la mer).

Il possède aussi une valeur scientifique, comme marqueur de l'évolution du trait de côte et comme témoin des dynamiques naturelles des sables et de la végétation.



1. Système dunaire en mouvement



2. Vignoble de sable.
La maison est l'emblème de cet espace agricole littoral



3. Epis rocheux construits dans les années 80 pour lutter contre l'érosion

4. Zone humide d'arrière-dune



3.3.3.2 La zone urbaine littorale

Port Camargue



La plage du Grau du Roi et Port Camargue en arrière-plan

Cette unité ne fait pas partie du Grand Site, mais lui est intrinsèquement liée. Il s'agit de la façade touristique de la Camargue Gardoise, prolongée au nord par sa continuité héraultaise. Le tourisme balnéaire est à la base du développement touristique et économique de cet espace. Les limites de cette unité sont clairement définies, la route D62 marquant la frontière physique de l'urbanisation.

On peut distinguer trois entités qui témoignent de phases d'urbanisation successives :

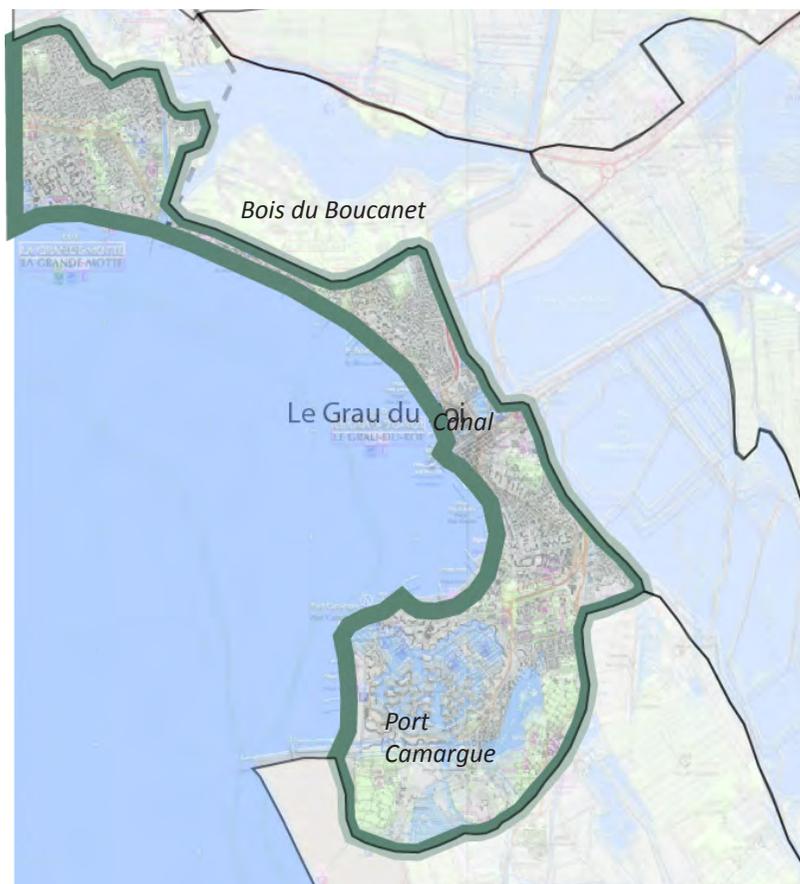
- Le canal : c'est la partie historique du Grau du Roi, avec des bâtiments anciens, des maisons de pêcheurs pittoresques et des monuments emblématiques. Il constitue un trait d'union entre Aigues-Mortes et le littoral, témoin de l'évolution de l'urbanisation littorale, au départ liée à l'activité de la pêche pratiquée par les immigrés italiens.

- Les extensions au Nord et au Sud, qui se sont implantées au fil du développement touristique. Ces espaces ne possèdent pas de grandes qualités paysagères, mais témoignent de l'histoire touristique du littoral gardois et de l'urbanisation d'après-guerre. Il s'agit de constructions très hétéroclites, sans réelle cohérence d'ensemble ou recherche d'harmonisation.

- Port Camargue, construction ex-nihilo, déclaré Patrimoine du 20ème siècle, qui possède une forte homogénéité et des qualités architecturales et urbaines fortes et reconnues. Construite à partir de 1968, autour d'un plan d'eau de 70 ha, elle offre un témoignage majeur de l'urbanisme touristique littoral. La digue sud-est de Port-Camargue a contribué à repousser le transit sédimentaire au large et à éviter la formation d'une nouvelle lagune.

La pêche et la relation à la mer constitue un vecteur identitaire fort de cette unité, témoin de son histoire et de son identité. Deuxième port de pêche de Méditerranée, cette activité a forgé l'organisation et la structuration de l'espace et des relations avec l'arrière pays.

Cette unité cohérente en termes d'organisation spatiale et de logique fonctionnelle possède, au-delà du premier abord souvent dévalorisant, des aspects urbain et paysager intéressants et une valeur culturelle et historique forte.



La façade littorale vue depuis la mer



Bâtiment anciens le long du canal



3.3.3.3 Les lagunes et étangs pré-littoraux

Cette unité est constituée de l'étang du Ponant, du plan d'eau du Vidourle, de l'étang du Médard et de celui du Repaus. Ils sont un prolongement, à une échelle plus réduite, de l'étang de Maugio. Ces lagunes sont reliées à la mer indirectement par le chenal maritime.

Il s'agit d'un paysage d'étendue d'eau et de marais, plus ou moins salés, avec des composantes et des fonctions assez différentes.

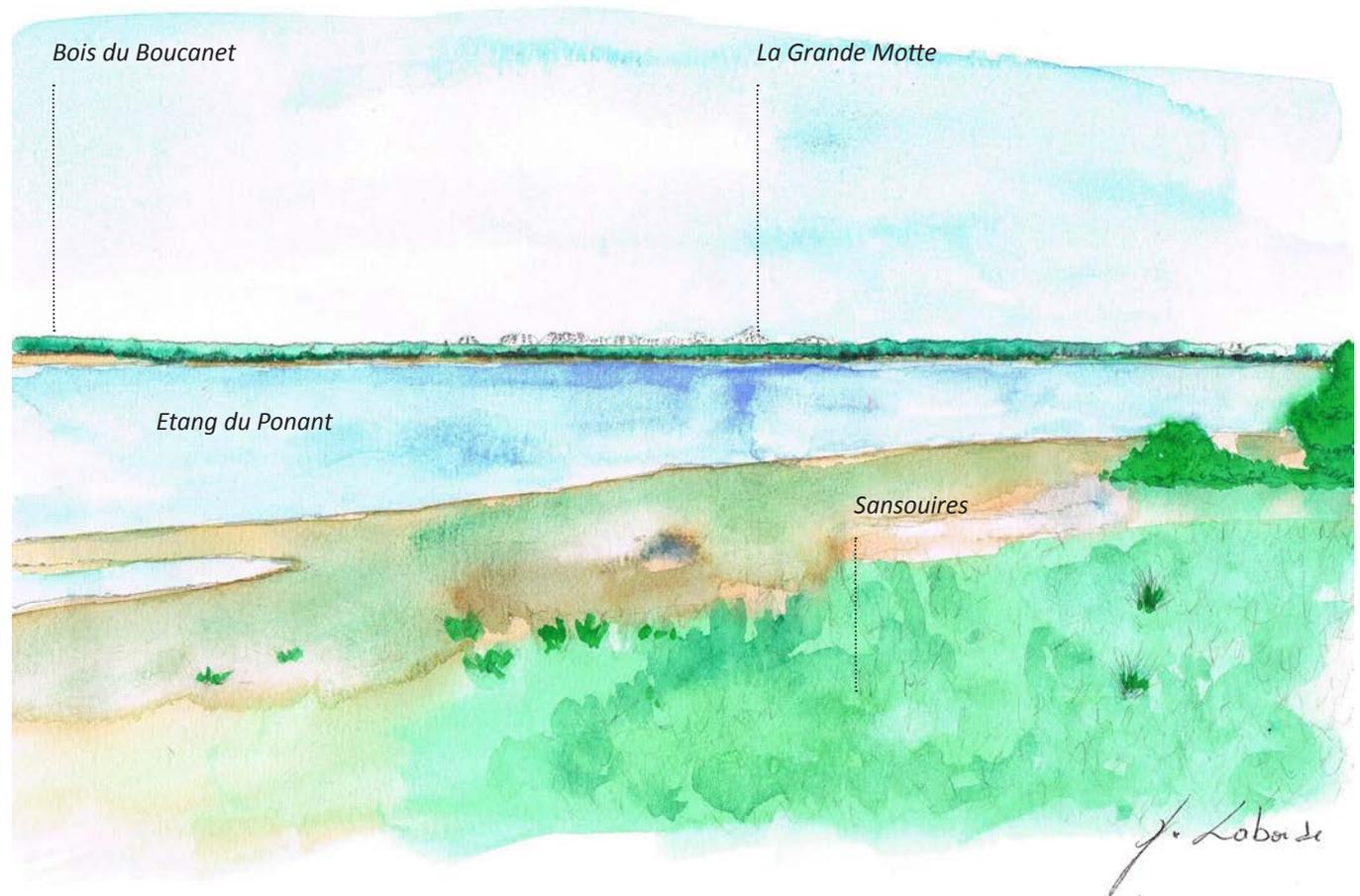
On peut distinguer 3 entités :

- L'étang du Ponant et le Plan d'eau du Vidourle, à vocation touristique (plaisance, pêche, plage et promenade). Malgré cette dimension de loisirs, le bois du Boucanet qui ceinture l'espace au sud offre un paysage singulier délimité par les franges boisées. Il s'agit d'un espace aux qualités paysagères très intéressantes, première image de la Camargue en arrivant à l'Ouest par la D62.

- L'étang du Médard, recouvert de sansouïres sur ses parties les moins profondes. Prolongement visuel des plans d'eau du Vidourle, ils s'en distinguent par un fonctionnement et un caractère plus naturels. Des perspectives sont possibles vers les remparts d'Aigues-Mortes, augmentant la valeur de cet espace.

- L'étang du Repaus, en lien avec la gestion des Salins du Midi. Il s'agit de vastes lagunes à la végétation plus ou moins importante selon les niveaux d'eau. La salinité introduit d'autres types de milieux, propices à une faune et une flore variées.

Cette unité possède aussi une cohérence historique puisqu'il s'agit des vestiges de l'ancienne baie d'Aigues-Mortes qui s'est peu à peu refermée sous l'effet des cou-



rants et de la formation de nouveaux cordons dunaires. Les grands bateaux venaient y mouiller pour y être chargés ou déchargés.

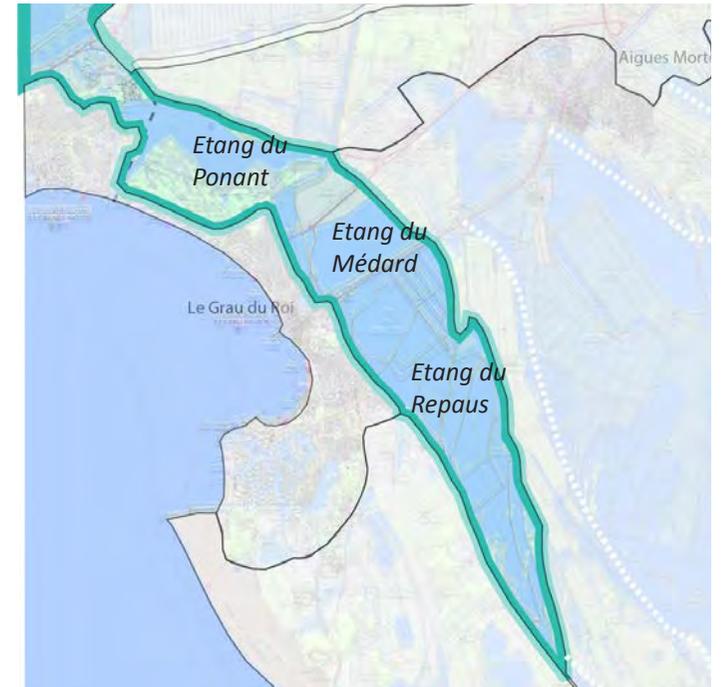
Ces grands espaces constituent une zone de transition, une mise à distance des espaces urbains. Ils offrent des vues lointaines sur les espaces environnants et sur les remparts d'Aigues-Mortes. Ils possèdent des qualités paysagères très fortes, qui constituent pour certains touristes la première et parfois la seule vision de la Ca-

margue Gardoise.

Ces étangs sont des lieux de vie et de pratiques sociales très forts, nécessitant une gestion particulière pour concilier les différents usages qui s'y retrouvent (loisirs, protection des milieux, préservation du paysage, etc)

Ces étangs composent un ensemble cohérent avec une valeur naturelle et pittoresque forte.

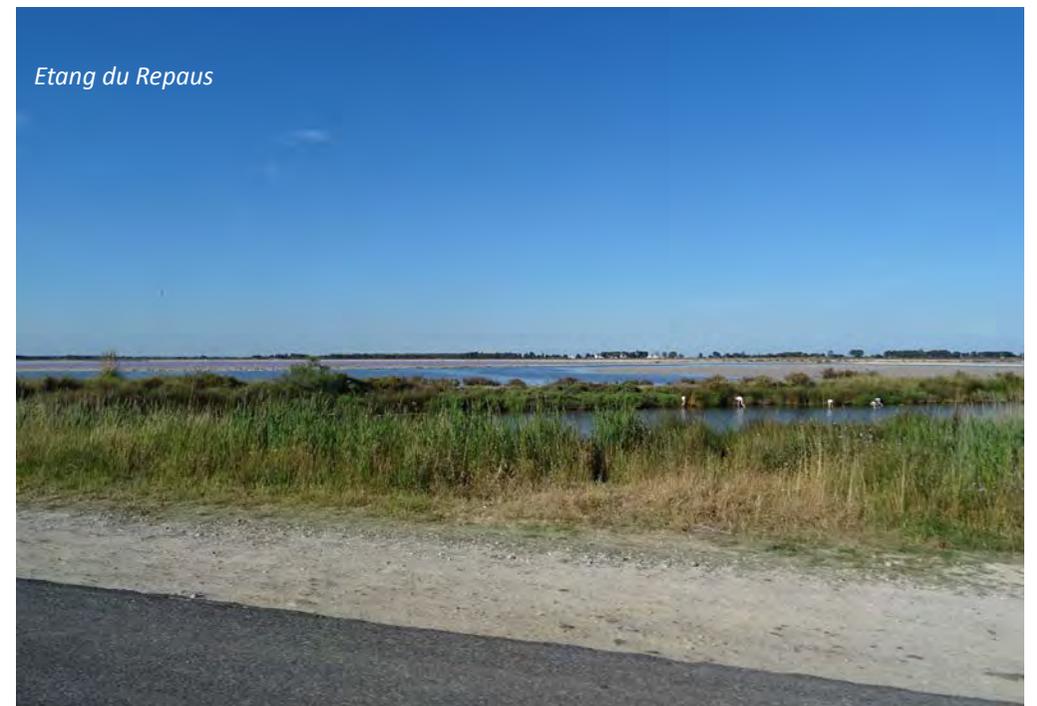
Etang du Ponant à vocation touristique



Etang du Médard



Etang du Repaus



3.3.3.4 Lidos et leurs lagunes salicoles



Il s'agit des espaces exploités par les salins du midi, ainsi que l'étang de la Marette, au nord de la D979. Cette vaste unité possède des entités aux caractéristiques et aux fonctionnements bien différents, mais tous liés par la présence du sel qui modèle les paysages et les pratiques.

On peut distinguer différents ensembles :

- Le périmètre des Salins du Midi : il s'agit d'un vaste paysage complexe, intégrant une mosaïque de marais et de tables salantes aux caractéristiques et aux ambiances bien particulières en fonction de la gestion qui y est menée. En fonction des niveaux d'eau et de l'heure de la journée, les couleurs et les perceptions évoluent constamment. Ces lagunes salicoles ont été mises en valeur à partir du 17^{ème} siècle pour l'exploitation du sel, sous forme de tables salantes protégées par de petites digues.

- A l'Est, les anciennes étangs salicoles (Etang du Layran) revendus au Conservatoire du Littoral ou à des propriétaires privés, dont la gestion évolue aujourd'hui vers un retour à des espaces plus naturels à dominante d'eau douce.

- Les lidos viticoles : même si il possède des caractéristiques propres, cet ensemble participe de la perception et de l'organisation générale de ce paysage de marais salicoles exploités. Ces anciens cordons dunaires viticoles sont très étroits. Ils forment l'arrière-plan végétal des marais salants. De par leur faible largeur, ces espaces viticoles sont toujours en interrelation visuelle avec les marais qui les entourent, mais aussi en relation fonctionnelle (gestion de l'eau). Ces lidos sableux sont en étroite relation avec les lagunes qu'ils séparent du reste du littoral et des assauts de la mer.

- des zones de sansouïres et souillères, sur les rebords des lidos et autour des marais de Peccais. En continuité visuelle, ils forment des espaces aux caractéristiques

Laborde Julien / Sonia Fontaine / Guillaume Duhamel

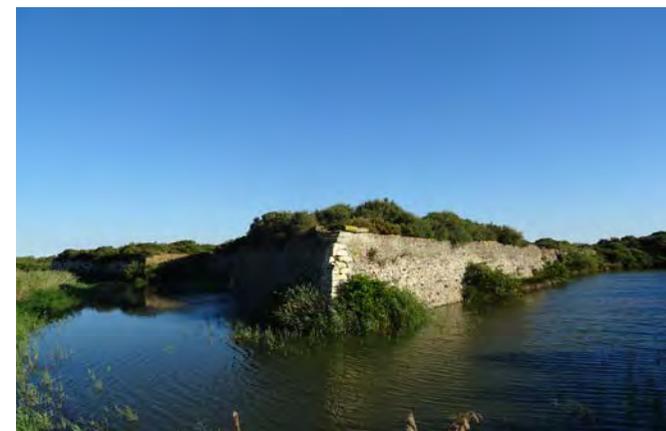
et aux dynamiques naturelles intéressantes, transition entre les étendues d'eau salées et les cordons sableux.

La ville d'Aigues-Mortes est profondément liée à cette entité. En effet, l'économie de la ville a dès le départ, au XIe siècle, été liée au sel. L'Etang de la Ville constituait ainsi le siège du port d'Aigues-Mortes au XIIIe siècle. Les liens tant historiques que paysagers sont donc très forts. Le fort de Péccais est l'autre élément emblématique de cette unité, bastion avancé des fortifications d'Aigues-Mortes sur le littoral, et aujourd'hui espace unique et insolite au milieu des marais.

La gestion du milieu par l'homme est ici essentielle. Elle repose sur des savoirs et savoir-faire bien particuliers et transmis au fil du temps afin de maintenir ce rapport complexe et étroit entre eau douce et eau salée. D'un inconvénient, les hommes ont su tirer profit du milieu pour en faire une ressource, au prix d'aménagements importants (digues, canaux, fossé de drainage...). Les lidos affleurants ont ainsi pu être mis en culture, la vigne s'adaptant aux nécessités d'inonder les terres pour faire baisser la salinité.

L'exploitation du sel nécessite quant à elle beaucoup de savoir et de temps pour transformer cette eau saumâtre en sel. Elle est garante du maintien des paysages qui sont liés à cette exploitation, comme en témoigne l'organisation et la structuration des espaces, qui perdure même au-delà de l'arrêt de l'exploitation (exemple dans l'étang de la Marette ou du Leyran qui conserve cette structuration organisée par les digues, canaux, sansouires...).

Cette unité présentant une mosaïque d'espaces concentre de manière réduite tous les milieux et les paysages que l'on peut retrouver en Camargue Gardoise. Malgré leurs caractéristiques différentes, tous ces espaces fonctionnent ensemble, se complètent et ne peuvent se comprendre que dans les interrelations qui s'organisent entre eux. Elle a donc une forte valeur, à la fois naturelle, historique et pittoresque.



Fort Péccais

Table salante avec en arrière-plan les remparts d'Aigues-Mortes



Etang de la Marette, témoin dans sa structure de l'activité salicole qui s'y pratiquait autrefois, et qui évolue aujourd'hui vers des espaces naturels



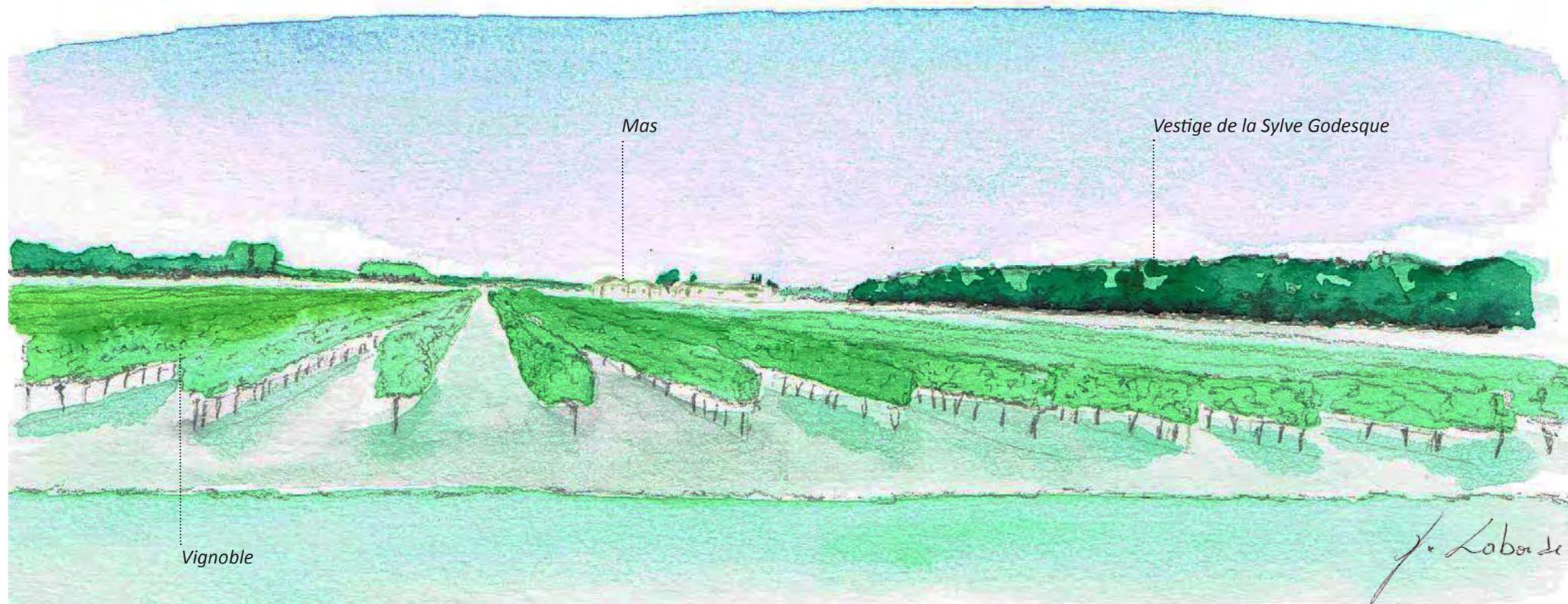
Lidos de l'Espiguette où alternent lagunes d'eau salée et émergence sableuse affleurante



Viticulture de sable sur les lidos nécessitant une gestion bien particulière pour lutter contre les remontées salines



3.3.3.5 Le cordon de Montcalm



Cet ensemble correspond à d'anciennes dunes fossilisées qui témoignent du positionnement de l'ancien trait de côte. Cette vaste unité traverse la Camargue Gardoise d'Est en Ouest et marque une transition entre des paysages au nord plutôt liés à la gestion de l'eau douce, alors qu'au sud ils correspondent davantage aux milieux salins, en lien avec le littoral. Cet ensemble possède une cohérence géographique, inscrite dans les limites de ces anciens cordons dunaires fossilisés. Cette unité est traversée par la route D58 qui permet une perception générale de cet ensemble. La présence de l'eau est ici plus ténue : le drainage et l'activité agricole offrent un paysage plus sec qui contraste avec les zones ou humides ou lagunaires qui le bordent.

On y retrouve deux grandes entités paysagères

- Les espaces agricoles à dominante viticoles. Ils constituent le paysage dominant, marqué par des espaces très ouverts entraînant des vues lointaines. L'espace est ici maîtrisé et exploité, même si quelques friches apparaissent çà et là. Développé essentiellement pendant la crise du phylloxéra au XIX^e siècle, il possède une grande unité, tant historique que paysagère

A côté de cette viticulture dominante se rencontre une polyculture (asperge, pomme de terre, cultures maraîchères), qui reste malgré tout menacée. Sous une apparente immuabilité, le paysage évolue en fonction des contraintes économiques et des opportunités. Le nombre d'exploitation a tendance à diminuer, au profit d'une augmentation des surfaces.

Le hameau de Montcalm constitue dans cette unité un ensemble architectural remarquable. C'est vers 1830 qu'un descendant du marquis de Montcalm acheta des terres qui faisaient autrefois partie de la Sylve godesque. Cinquante ans plus tard, le célèbre négociant en vins, Noilly-Prat, achète le domaine pour construire un château, des dépendances et une chapelle. Il reconstitue le fonctionnement d'une villa romaine.

Dans l'ensemble de cette unité, les mas structurent l'espace et organisent le territoire.



- Les vestiges de l'ancienne Sylve Godesque : il s'agit de forêts de pins parasols et de pins maritimes, qui témoignent du paysage ancien de ce secteur. Ces lambeaux de forêts sont dispersés en petits ensembles : la Fangassièrre, pinède des Corbière, des Sablons, Petit St Jean, Sylve de Montcalm et La Sylve.

La présence des mas sur cette unité est très forte. Ils structurent le paysage avec leur végétation haute associée. La Camargue a connu une période agricole prospère

entre 1880 et 1942, en particulier pendant la crise du phylloxera, favorisant le développement des mas, en particulier ici sur le plateau de Montcalm. Aujourd'hui beaucoup se tournent vers le tourisme (accueil et gîte).

Cette unité possède une grande cohérence morphologique, paysagère et fonctionnelle.

Vignoble de Montcalm



Pinède

Parcelle de grandes cultures



3.3.3.6 La basse plaine du Vidourle



Basse plaine du Vidourle aux paysages très ouverts

Cette vaste unité correspond à une zone agricole parcourue de fossés de drainage de part et d'autre du Vidourle. Le paysage est dominé par les grandes cultures et prairies.

La silhouette boisée du cordon de Montcalm se détache en arrière-plan. Il s'agit d'un espace homogène, avec très peu d'arbres hormis les ripisylve du Vidourle. Elle est délimitée à l'Ouest par l'étang de Mauguio, à l'est par les

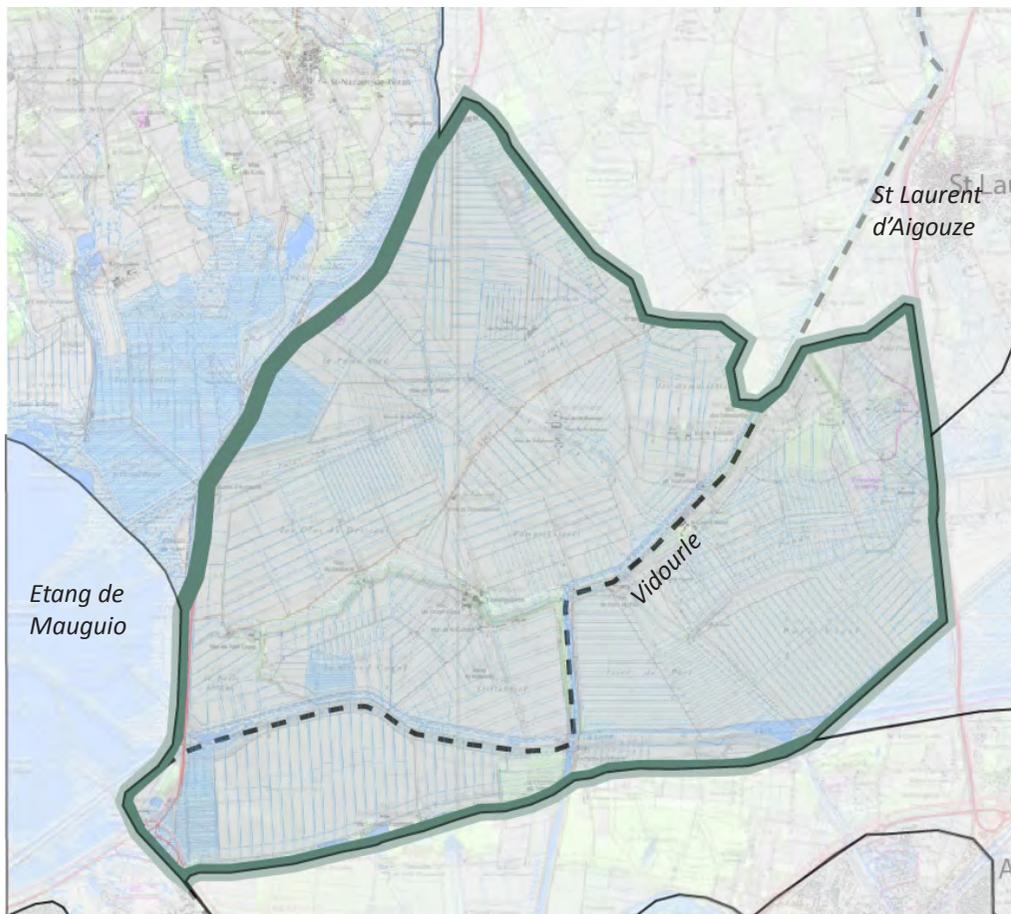
zones humides du Vistres.

Les mas y sont très peu présents, implantés seulement sur les bourrelets du fleuve afin de limiter le risque d'inondations. Leur présence dans le paysage est de fait peu visible. Il s'agit donc d'un espace très ouvert, aux

vues lointaines, dominé par les cultures céréalières.

L'aménagement par l'homme a été important, avec un maillage très dense de canaux et fossés de drainage, afin de transformer ces grandes étendues autrefois marécageuses en parcelles cultivables.

Si cet espace ne possède pas de valeurs historiques ou paysagères fortes, il garde une grande homogénéité et cohérence au niveau de son fonctionnement.



Laborde Julien / Sonia Fontaine / Guillaume Duhamel



Parcelle de grandes cultures visible depuis la route D 979

3.3.3.7 La Haute Plaine du Vidourle



Cette unité se place en continuité de la précédente, avec la présence plus importante de vignes, de prairies, d'arboriculture fruitière et de bosquets d'arbres. On y rencontre ponctuellement du maraichage et de la culture de lavande.

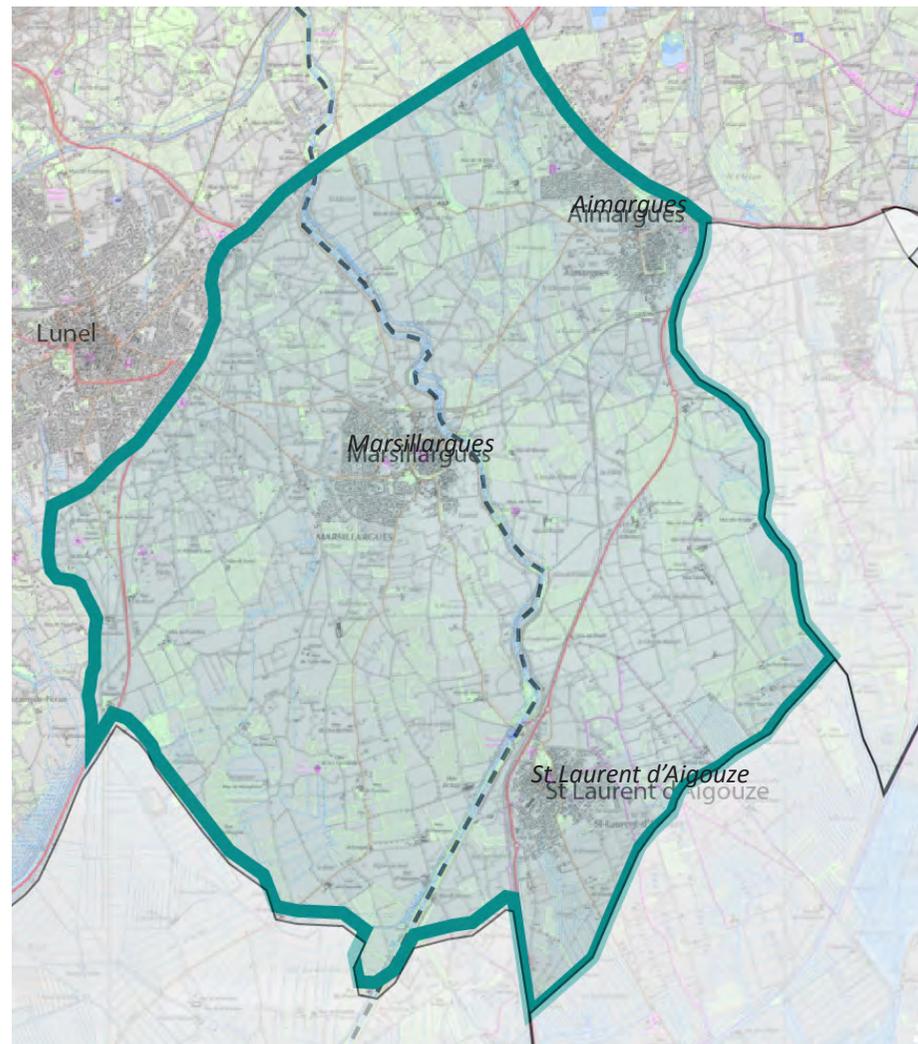
L'ambiance paysagère commence à y être plus sèche à mesure que l'on remonte vers le nord, avec une présence progressivement plus importante des surfaces viticoles. Les brise-vents (composés essentiellement de cyprès) sont aussi nombreux en bord de route, contribuant à refermer les vues et à cloisonner le paysage.

Les mas structurent cette unité, avec leurs boisements associés qui organisent l'espace et les vues. Ils jouent un grand rôle dans la composition du paysage.

Les villes de St Laurent d'Aigouzes, Marsillargues, Aimagues, structurent cette entité. Ces villages denses et homogènes continuent de jouer un rôle entre l'espace urbain et l'espace agricole au travers des liens fonctionnels et sociaux qui existent entre ces espaces, en particulier au travers de la culture taurine qui imprègne l'organisation et la vie de ces villages.

En effet, ces villages possèdent un particularisme lié aux fêtes votives et au culte du taureau qui joue un grand rôle dans l'organisation, la morphologie, et l'aménagement des espaces publics.

Au nord de cette entité, encouragé par la proximité de l'autoroute A9 et les facilités d'accès à Montpellier ou Nîmes, l'urbanisation a tendance à s'étendre en périphérie de ces villages (notamment Aimargues et Marsillargues), même si elle reste relativement maîtrisée.



Viticulture



Céréaliculture protégée par des haies brise-vent



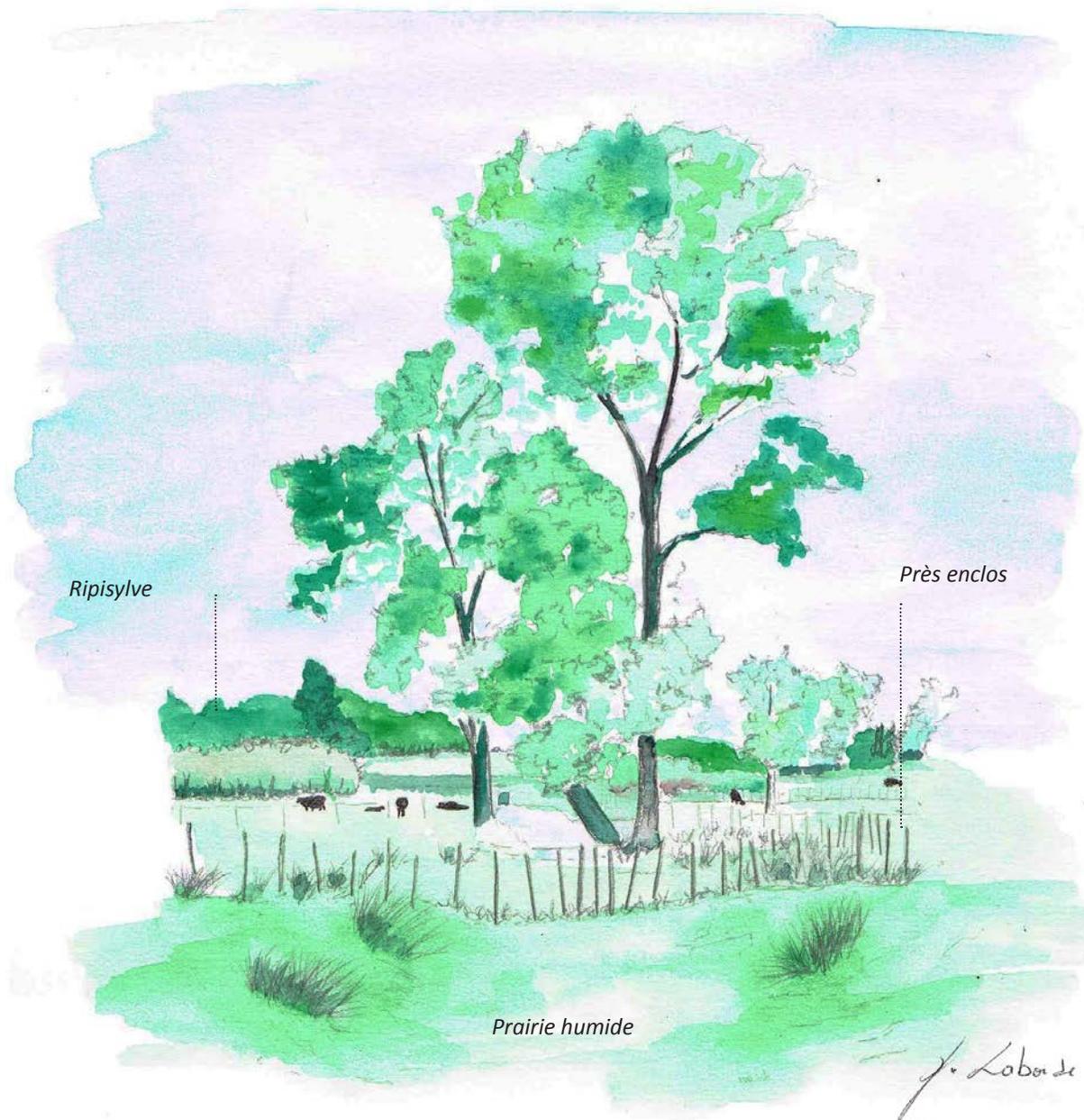
Culture de lavande



Maraîchage



3.3.3.8 Les Prés du Cailar



Il s'agit d'une entité beaucoup plus intimiste, implantée de part et d'autre du Vistre. Dominée par les pâturages ou évoluent les taureaux, le paysage y est plus refermé, cadré par les ripisylves de la Cubelle, du Rhony, du Vistre et du pied de Costière. L'organisation du parcellaire, la structuration sociale, les pratiques qui y sont transmises en font un îlot préservé qui possède une grande cohérence paysagère. Les voies d'accès y restent confidentielles et peu nombreuses, favorisant cette sensation de protection.

Les liens avec le reste de la Camargue Gardoise sont très forts, notamment dans les relations de transhumance qui s'y pratiquent saisonnièrement pour l'élevage des taureaux, entre les secteurs proches du littoral et les prés du Cailar.

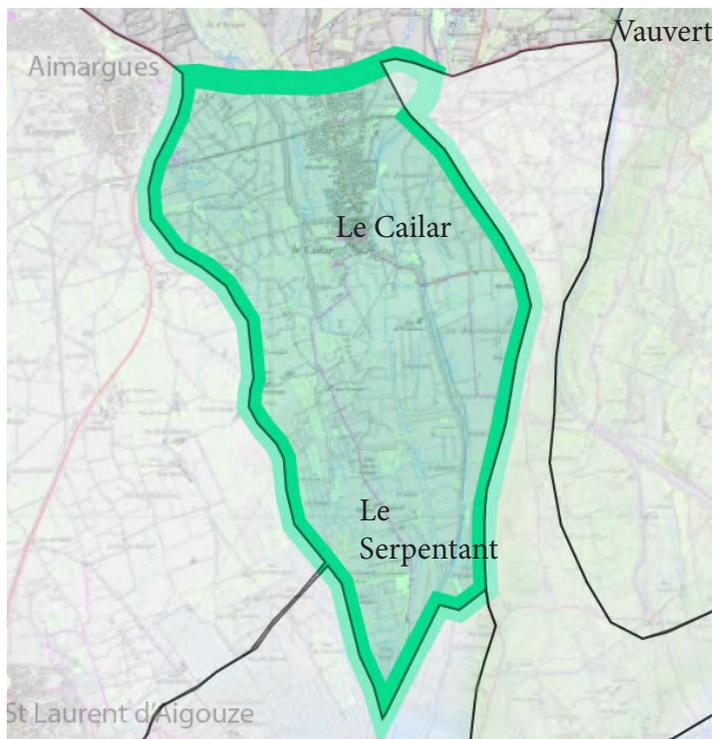
Le village du Cailar, enserré entre le Rhony et le Vistre conserve une grande homogénéité dans sa partie sud, les extensions urbaines se concentrant au nord, moins

soumises au risque d'inondations. D'origine très ancienne, la configuration urbaine est très liée à la forme héritée de l'Antiquité.

Le village est très lié aux traditions taurines, cette spécificité se retrouvant dans la configuration des espaces, notamment autour des arènes, ou dans l'identité particulière qui s'y dégage au niveau de l'architecture ou des portes cochères.

La tradition de la tauromachie est reconnue et revendiquée, affirmant la valeur identitaire et culturelle de cette unité. Considérée comme la capitale de la Petite Camargue, Le Cailar participe pleinement de la valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise

Cet ensemble possède une unité et une cohérence fonctionnelle, paysagère et historique et culturelle unique.



Les arènes du Cailar, coeur symbolique du village



Village du Cailar enserré entre le Vistre et le Rhony



Ripisylve du Rhony



Manadiers

17 06 2016



Manade dans les près du Cailar



Près entourés de boisements

3.3.3.9 L'entité fluvio-lacustre



Plaine du Vistre, marais de la Tour Carbonière

Le nord de la Camargue gardoise est d'origine fluvio-lacustre. Il constitue un système dépressionnaire recevant par gravité les eaux du Rhône, du Vistre et du plateau des Costières

On peut distinguer deux sous-unités aux caractéristiques différentes :

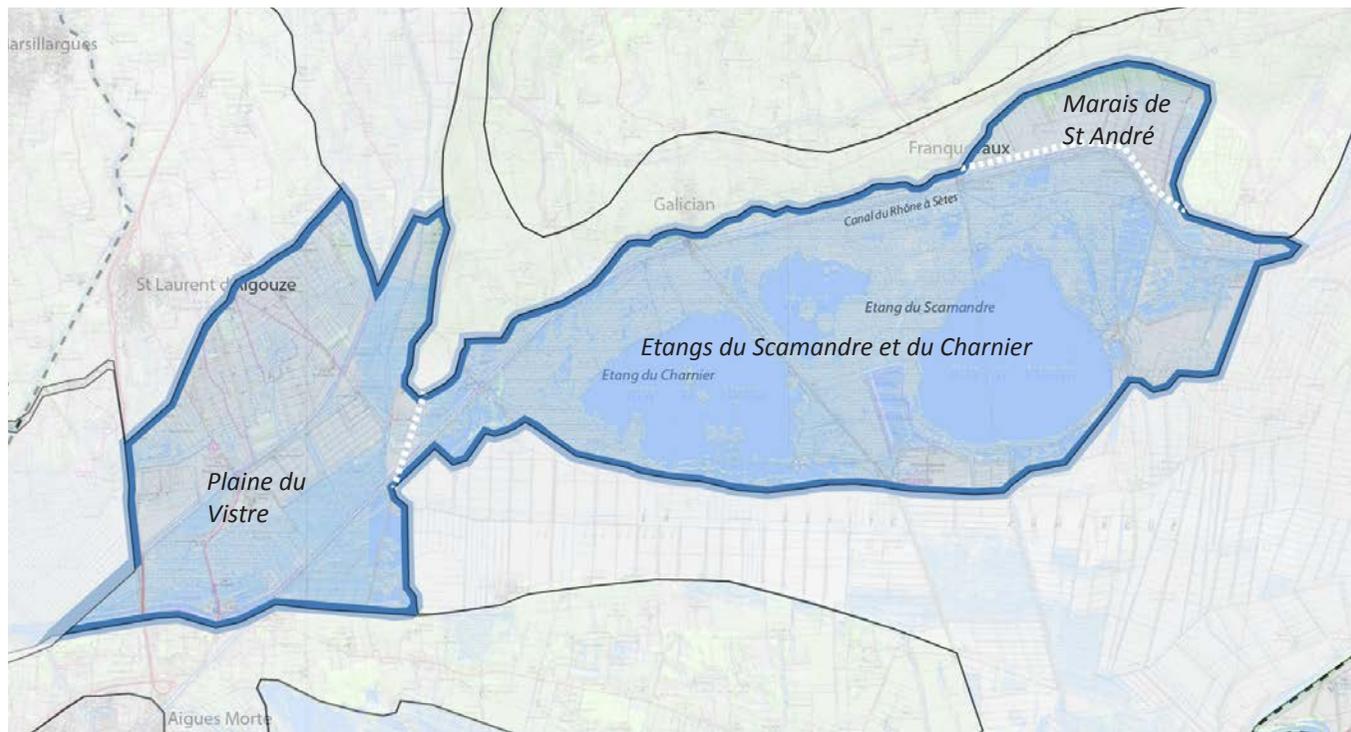
- La plaine du Vistre, composée de zones humides marécageuses traversées par le canal du Rhône à Sète. Dominée par la tour Carbonière, il s'agit d'une vaste entité naturelle protégée. Les vues y sont ouvertes et lointaines. L'appréhension globale de cet espace est possible depuis la route d'accès à la tour et les aménagements qui y ont été réalisés, permettant de comprendre le fonctionnement hydraulique et l'imbrication complexe des différents milieux.

- Les étangs du Charnier et du Scamandre, constituent des zones d'eau douce d'une grande richesse. Au-delà de leur fonction écologique, ils sont également utilisés et pratiqués pour la chasse à l'eau et la pêche. Malgré leur grande dimension, les vues y sont plus refermées et la perception de l'espace plus compliquée en raison des roseaux qui ourlent les berges.

- Les marais de St André : situés au nord-est, cette petite sous-unité agricole est la continuité exploitée des marais de l'étang du Scamandre.

Le bâti est très peu présent dans cette unité, limité à quelques mas sur les points les plus hauts. Mais ils ne jouent pas de rôles majeurs au niveau du paysage.

Le canal du Rhône à Sète joue un rôle structurant dans les relations transversales qui s'établissent de part et



d'autre de la Camargue Gardoise (longé par la ViaRhôna, il permet une découverte originale du paysage, par voie cyclable ou navigable). Mais cet aménagement hydraulique, même si il s'appuie sur une origine naturelle (ancien bras du Petit Rhône), contribue aussi à créer des coupures physiques dues aux faibles nombres de franchissements qui le traversent. Au niveau du paysage, cette rupture ne se remarque pas, le canal s'intégrant dans les vastes étendues d'eau qu'il traverse.

Cette unité, cœur et image traditionnelle de la Camargue Gardoise, participe de l'identité paysagère patrimoniale de ce territoire et possède une grande valeur naturelle.

Etang du Charnier



Marais des touradons



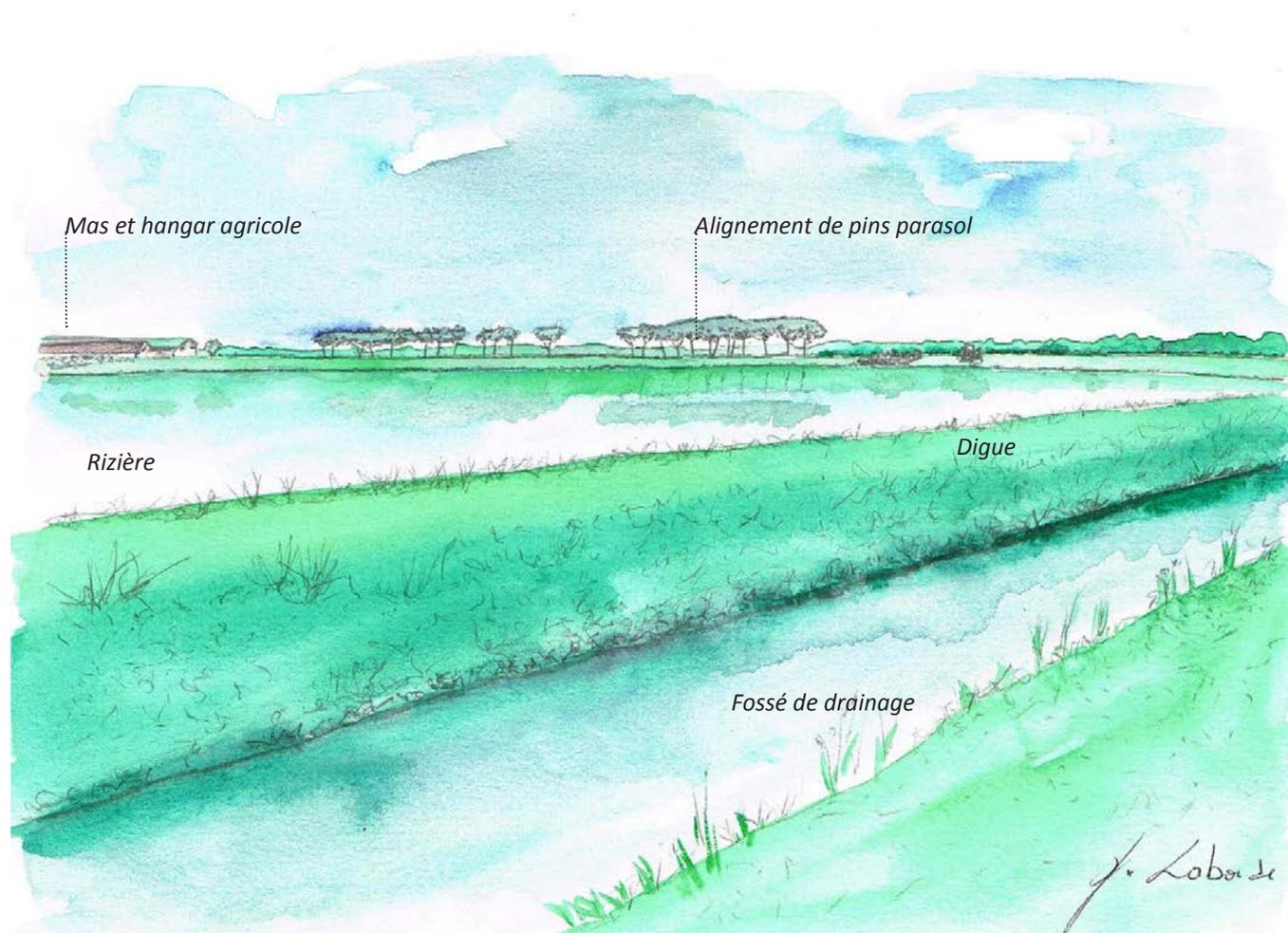
Etangs entourés de Phragmites, limitant les vues



Canal du Rhône à Sète



3.3.3.10 La plaine agricole du Petit-Rhône et les zones de grandes cultures



Les travaux d'assainissement des marais et d'irrigation en eau douce menés depuis les années 1960 par la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône Languedoc (CNABRL) ont permis la mise en culture de grandes surfaces facilement mécanisables. La riziculture s'y est développée ici massivement afin de lutter contre les remontées de sel de la nappe phréatique.

Cette entité est délimitée par le Petit Rhône, le canal du Rhône à Sète au nord, les grands étangs du Scamandre et du Charnier à l'Ouest. Elle correspond à l'unité de la Camargue cultivée identifiée dans l'Atlas des Paysages qui remonte au nord de St Gilles le long du Petit Rhône. Cette agriculture dépendante des marchés a une capacité à évoluer rapidement sous l'influence de contraintes extérieures. Ces mutations peuvent entraîner des changements paysagers importants et une redéfinition des usages et des relations de gestion entre les différents milieux. Ainsi la riziculture tend à être remplacée par de la céréaliculture à certains endroits.

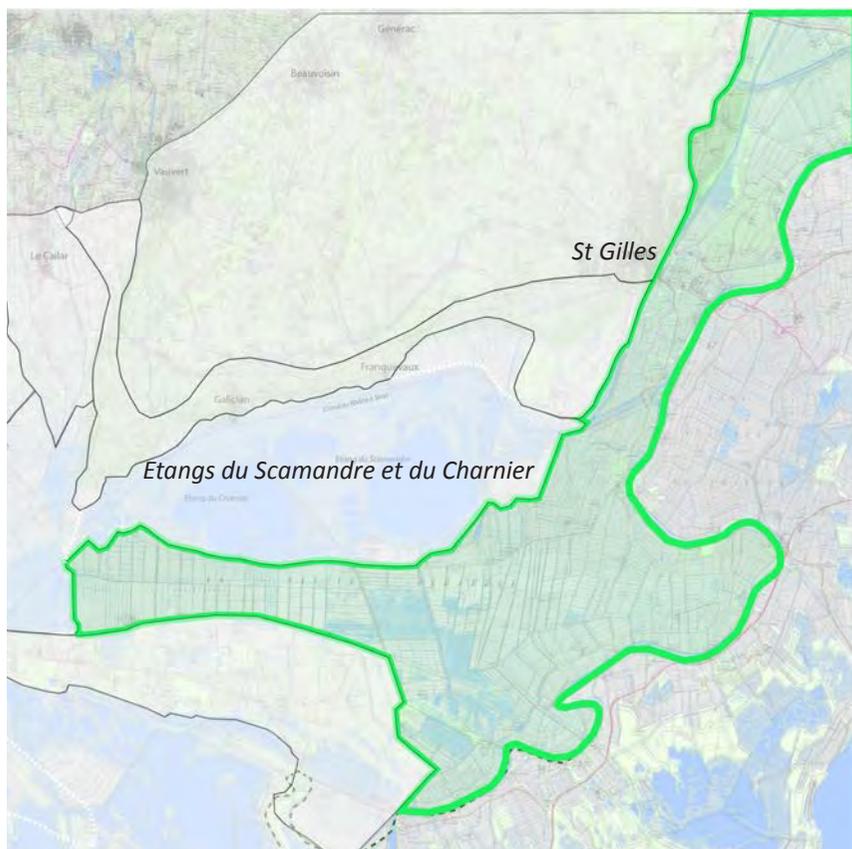
Les prairies humides associées à ces milieux sont utilisées pour certaines comme lieu de pacage des taureaux pendant l'été, notamment sur le pourtour sud des étangs du Scamandre et du Charnier.

Cette entité offre de très vastes surfaces planes, avec très peu de végétation haute, permettant au regard de porter très loin. Mis en culture et exploité tardivement, l'habitat y est très peu présent, les mas se concentrant en périphérie sur les rives hautes du Petit Rhône ou sur les bourrelets. Ils jouent malgré tout un rôle de premier plan en animant ces paysages très plats et monotones.

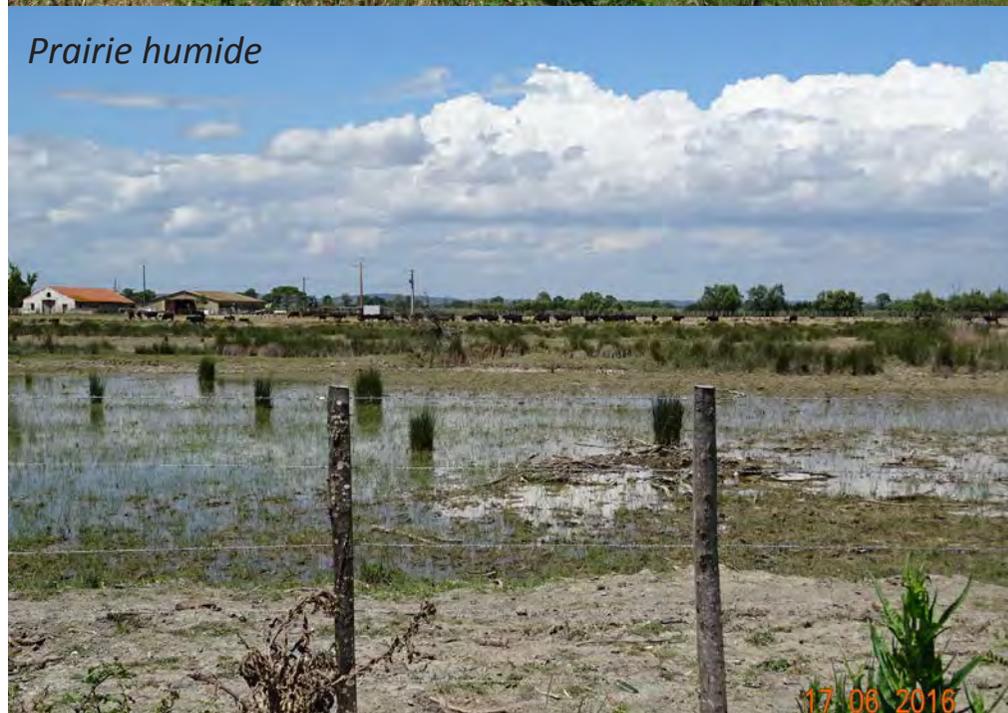
Le rôle de l'homme a été très important dans l'évolution de cet espace, par les aménagements hydrauliques qui y ont été réalisés pour pouvoir cultiver ces terres autrefois marécageuses. La gestion de l'eau est primordiale afin de lutter contre les remontées salines. Un savoir ancestral se perpétue ainsi afin de transmettre les connaissances

hydrauliques indispensables au maintien des milieux. Ce savoir induit des relations et une entente entre les différents acteurs intervenant sur cet espace, dans l'objectif d'aboutir à un consensus. Ces relations sociales et ce savoir humain fonde aussi l'homogénéité de cette unité.

Cette unité englobe une grande partie nord-est de la Camargue Gardoise. Souvent méconnue ou peu valorisée, de par une qualité paysagère, naturelle ou historique plus faible, **cet ensemble participe pourtant pleinement au fonctionnement global des écosystèmes et des milieux par les liens de gestion hydrauliques étroits qu'il entretient avec les autres unités périphériques.**

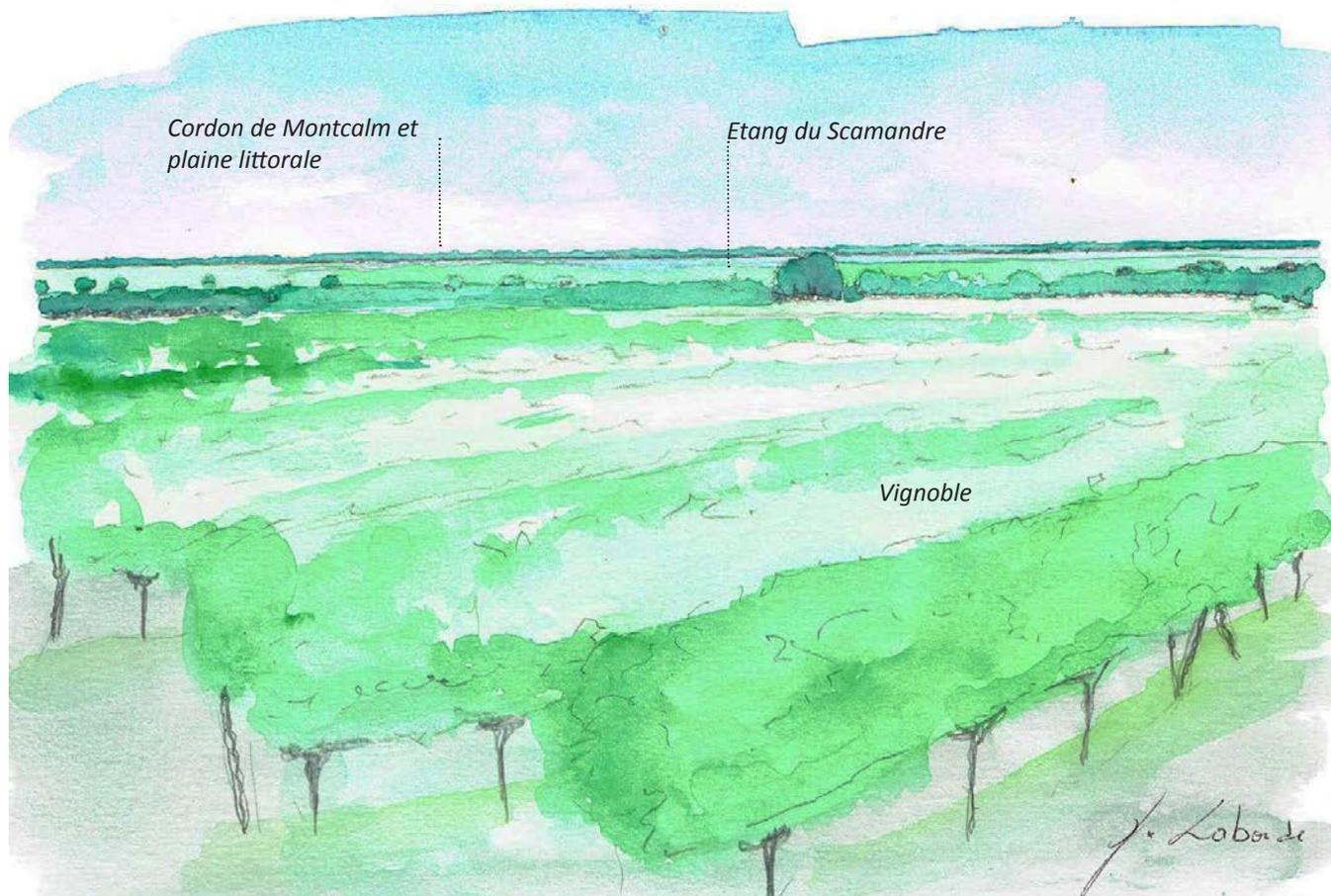


Grands champs de riziculture



Prairie humide

3.3.3.11 Le rebord des Costières



Ouverture visuelle sur la plaine et les étangs

Constituant une rupture géomorphologique, cette entité possède des limites franches au sud de par la différence de relief et le changement de composition du sol (galet et marne). Au nord, le rebord des coteaux marque la fin de cette entité. Elle est dominée par une polyculture associant viticulture, arboriculture fruitière, céréaliculture.

Les liens avec la Camargue Gardoise y sont forts :

- visuels : Depuis les coteaux, les vues sont très lointaines sur l'ensemble de la Camargue Gardoise. A l'inverse, ils constituent l'horizon du regard de tous les points de vue au sud.

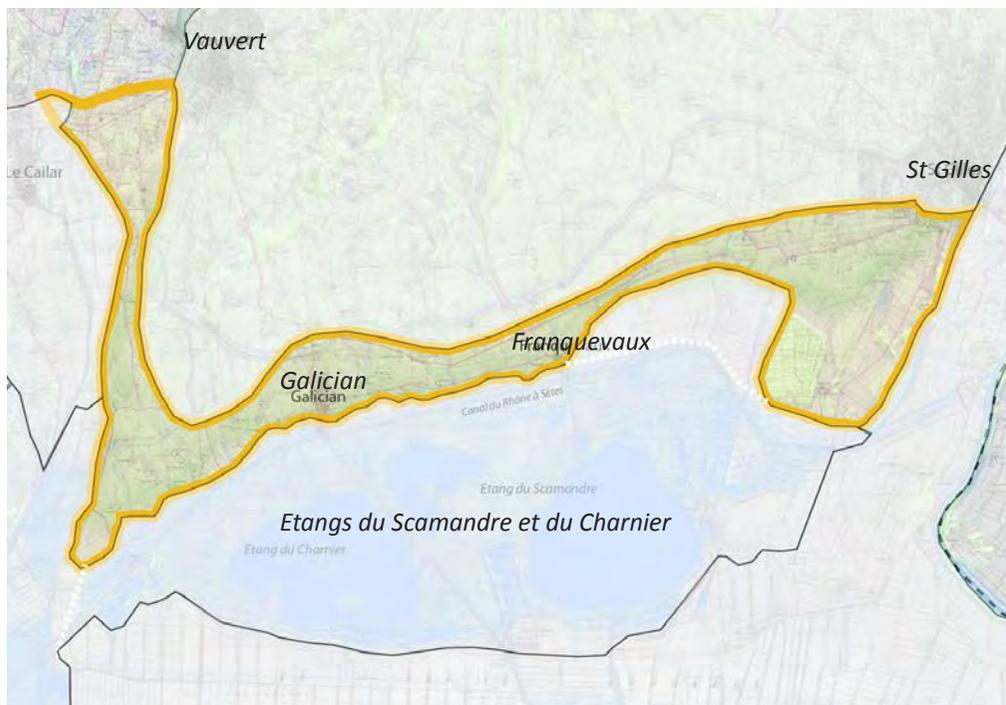
- hydrauliques : l'entité fluvio-lacustre de la Camargue Gardoise constitue le réceptacle de toutes les eaux de ruissellements.

- Historiques : Les bourgs de Galician, Franquevaux et St Gilles ont joué de cette position de transition entre deux mondes, la Camargue 'sèche' et la Camargue 'mouillée', entretenant des liens fonctionnels, sociaux et culturels importants.

Cette unité marque une transition entre deux univers,

un milieu humide et l'autre plus sec, l'un lié à la gestion de l'eau, l'autre à une agriculture (et viticulture en particulier) moins contraignante en termes de gestion des risques.

Elle possède une grande valeur, autant paysagère par les vues qui s'y dégagent, qu'historiques par les relations qui relient les différents milieux, terres hautes et terres basses.

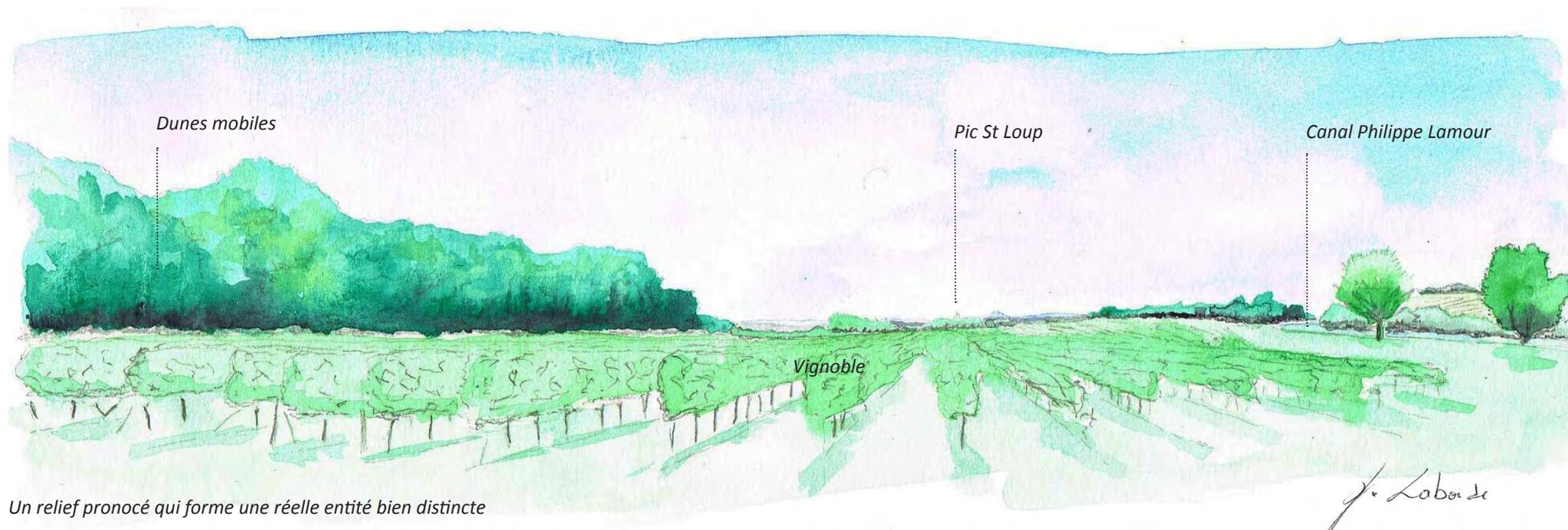


Arboriculture fruitière



Bourgs de Franquevaux

3.3.3.12 Les Costières



Un relief prononcé qui forme une réelle entité bien distincte

Vaste entité viticole qui s'étend au nord sur l'ensemble des reliefs. Le sol est essentiellement constitué de galets roulés sur des terres argilo-calcaires, signant leur appartenance à la vallée du Rhône. Les exploitations y sont de petites tailles (10 ha environ). Le relief marqué est entaillé par de nombreux cours d'eau (appelés Vallat), aux ambiances plus intimistes, soulignés par des boisements qui marquent le relief et contribuent à cloisonner les espaces. Cette topographie marquée constitue une rupture avec la plaine du reste de la Camargue Gardoise. Même si des points de vue dominants existent vers la plaine, on bascule ici dans un autre univers, orienté da-

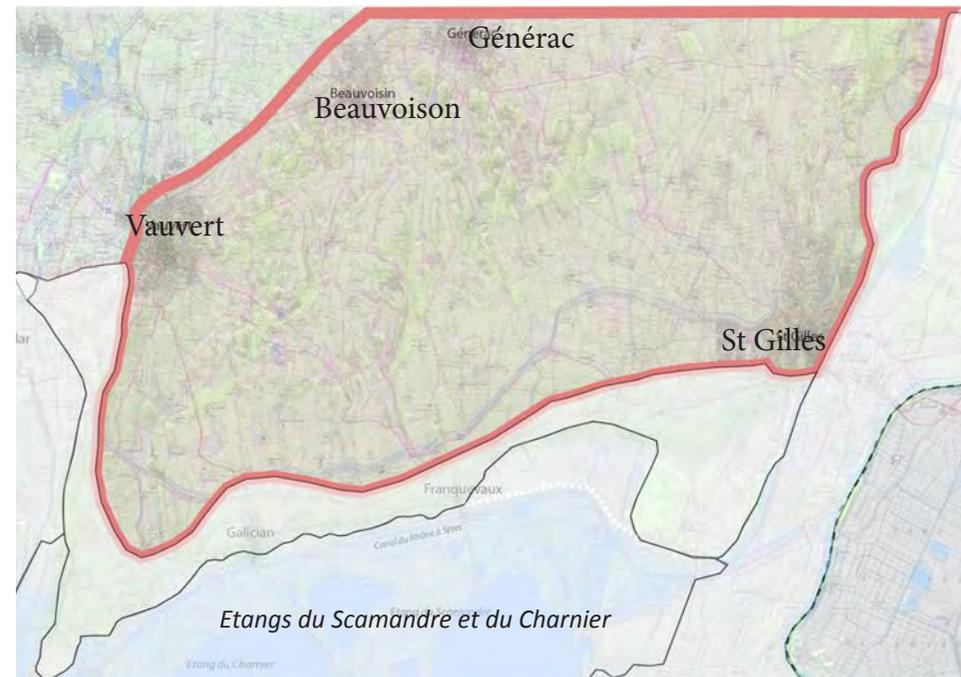
vantage vers l'intérieur des terres.

Hormis les bourgs, l'habitat y reste peu présent, limité à quelques mas dont la vacance viticole s'affirme dans l'architecture et la mise en valeur depuis les routes. Même si la culture tauromachique reste présente dans les bourgs, la relation y est moins forte et la place du taureau se fait plus discrète dans les paysages.

Cette unité possède une cohérence géomorphologique, paysagère et historique de grande valeur, mais qui se différencie nettement du reste de la Camargue Gar-

doise, autant en terme de paysage que de structuration sociale, urbaine et fonctionnelle.

Des paysages vallonnés et plus intimistes



Un territoire qui bascule avec des vues et une organisation orientée vers le nord



Mise en valeur des Mas viticoles



3.3.4 Les systèmes de vues

Bassin visuel et vues majeures

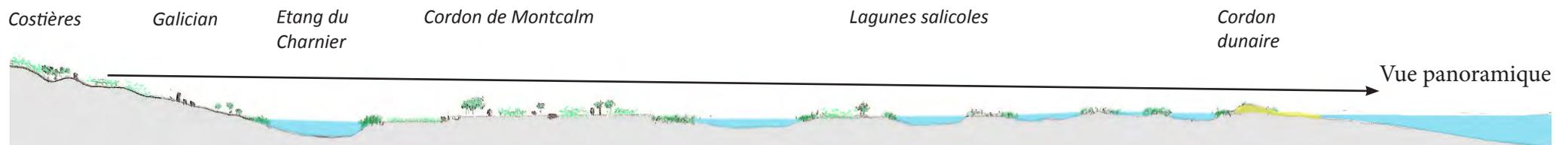
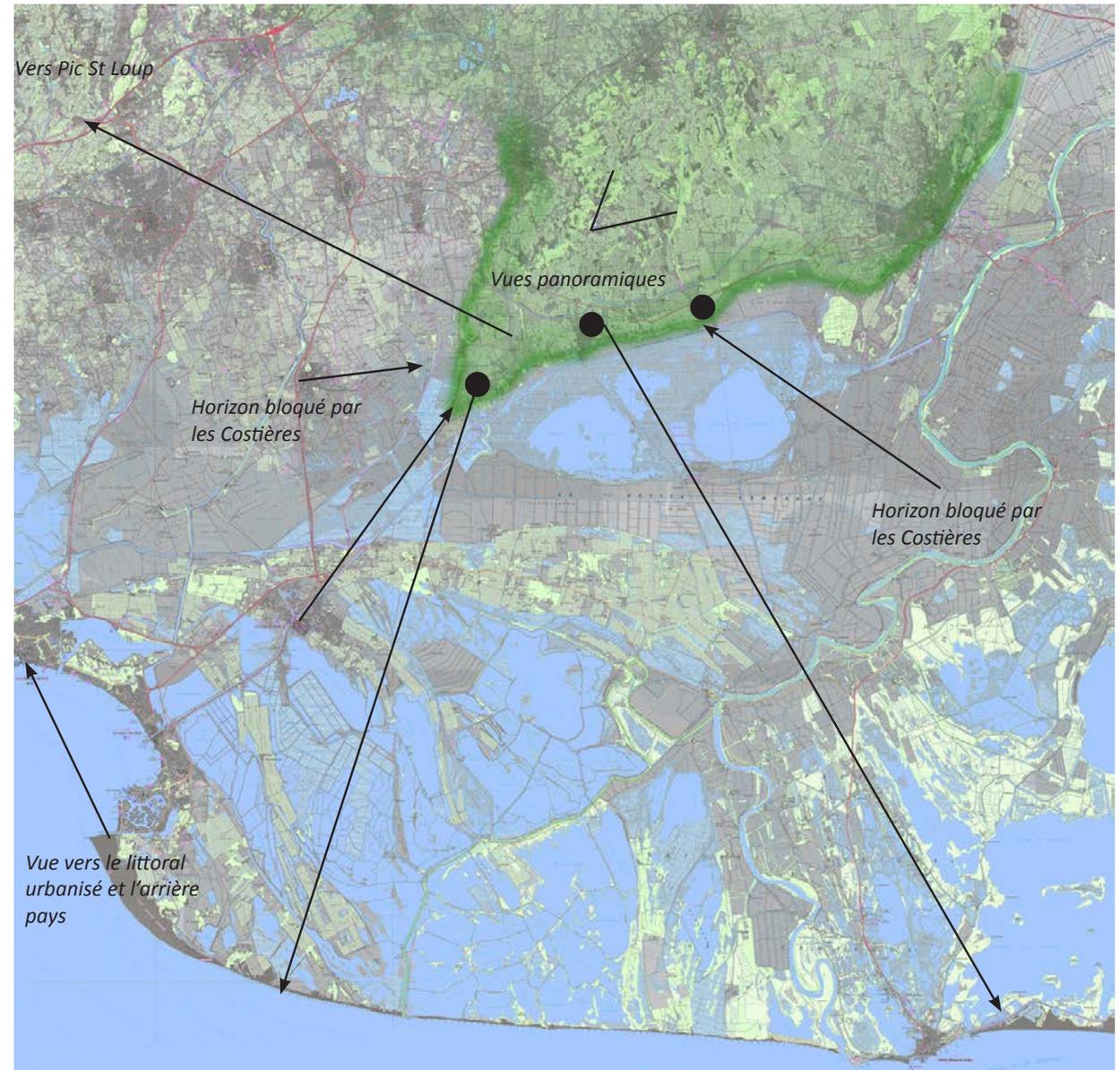
Les relations visuelles qui s'organisent au sein du territoire permettent de définir les contours d'un bassin visuel à l'intérieur duquel les interrelations et les covisibilités viennent appuyer les marqueurs historiques, géographiques et sociaux.

Le rebord des costières constitue un horizon et une limite à l'ensemble de la Camargue humide. Tous les panoramas existants (secteurs des grandes rizières, cordon de Montcalm, plaine du Vidourle, etc...) se terminent sur cette rupture topographique. Au-delà s'opère un basculement avec des vues centrées sur le plateau.

Depuis ce relief au contraire, le rebord du plateau permet de saisir ces interrelations visuelles. La Camargue humide est perceptible dans son entièreté, des grands étangs jusqu'au littoral.

Ces relations visuelles viennent appuyer les relations paysagères et sociales qui existent entre ces deux espaces.

Dans une moindre mesure, le Pic St Loup et l'arrière-pays Héraultais constitue des points de repères depuis l'ensemble du bassin visuel de la Camargue Gardoise.



Le Pic St Loup constitue un point de repère dans tout le territoire



Ouverture visuelle sur la plaine de Camargue depuis les Costières



Relation au littoral urbanisé et à l'arrière-pays et jeu entre les formes de la grande motte et le pic st loup



Les costières referment l'horizon (ici au niveau de Vauvert)



Les relations paysage / monument

La planéité du relief et l'absence de végétations importantes offrent des horizons très dégagés. Ce paysage-plan, horizontal, met en valeur la moindre verticalité. Toute émergence prend alors une dimension majeure, devient un point de repère : château d'eau, silos agricoles, arbres remarquables,

Pour les monuments, cette caractéristique est encore plus forte, introduisant une dimension esthétique qui renforce la valeur de ces sites et ajoute un sentiment émotionnel et artistique. Cette particularité est notamment repérable pour les remparts d'Aigues-Mortes, et la tour de Constance qui apparaissent depuis de nombreux points alentours comme un élément pittoresque, dont la valeur picturale a d'ailleurs été saluée par de nombreux artistes.

La tour Carbonnière, isolée au milieu de la plaine du Vistre et malgré une taille relativement modeste, devient un point focal des vues qui organise la perception de l'espace et ajoute une dimension artistique au milieu naturel qu'elle domine.

Malgré tout les vastes horizons ont tendance à créer parfois un effet d'écrasement des monuments.

A contrario, la planéité du relief peut aussi avoir tendance à masquer certains éléments forts, qui deviennent alors invisibles de prime abord, renforçant la dimension mystérieuse de ce territoire. C'est notamment le cas pour l'abbaye de Psalmodie ou le fort de Peccais par exemple qui, malgré leur rôle majeur et structurant dans l'histoire de la Camargue Gardoise, ne sont pas facilement perceptibles.



Les remparts d'Aigues-Mortes, ligne d'horizon bâtie émergeant au dessus des salins



La tour Carbonnière, point de repère au milieu des marais du Vistre



L'abbaye de Psalmodie, «invisible» depuis la route



Le fort de Peccais, de part sa conception et son isolement, en fait un lieu secret et mystérieux.

Les représentations culturelles et sociales

Images et représentations du territoire

L'image véhiculée de la «Camargue gardoise» ou de la «Petite Camargue» sur internet et documents de promotion touristique, est marquée par des représentations fondées sur la naturalité du lieu et la présence de monuments architecturaux à forte valeur patrimoniale (valeur défensive de la Tour Carbonnière et des remparts d'Aigues-Mortes). La culture taurine et équine est également particulièrement mise en avant comme une image représentative du territoire.

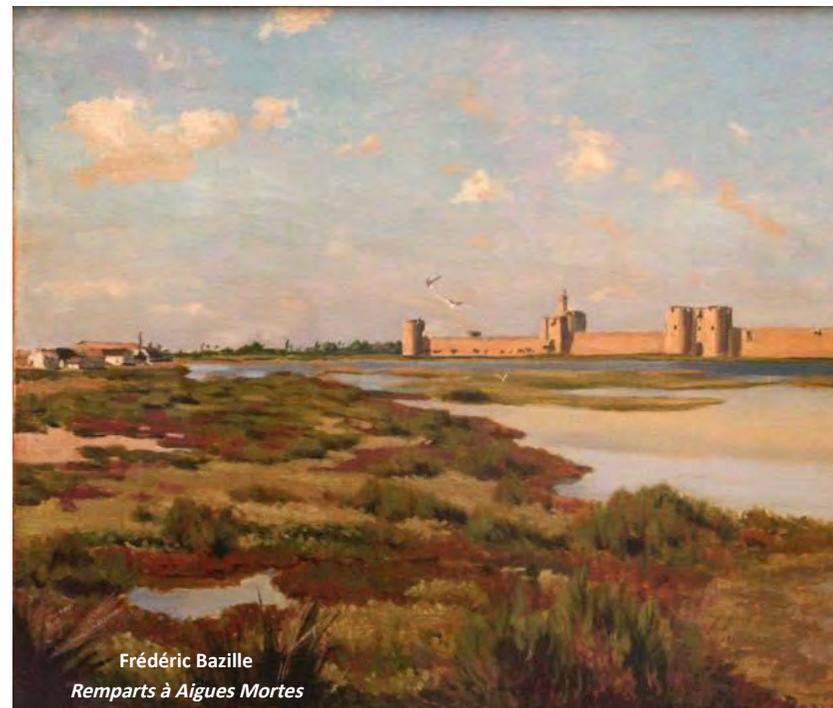


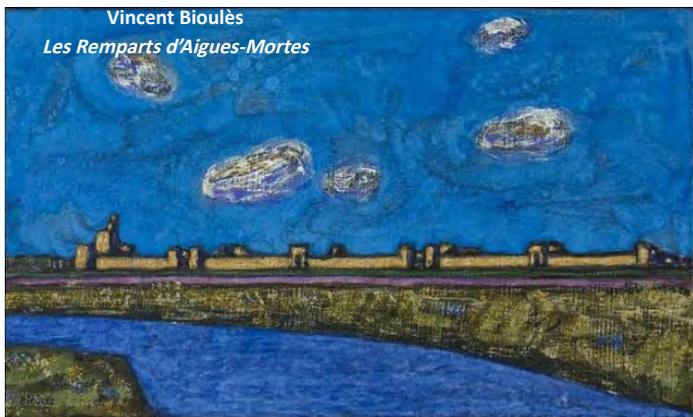
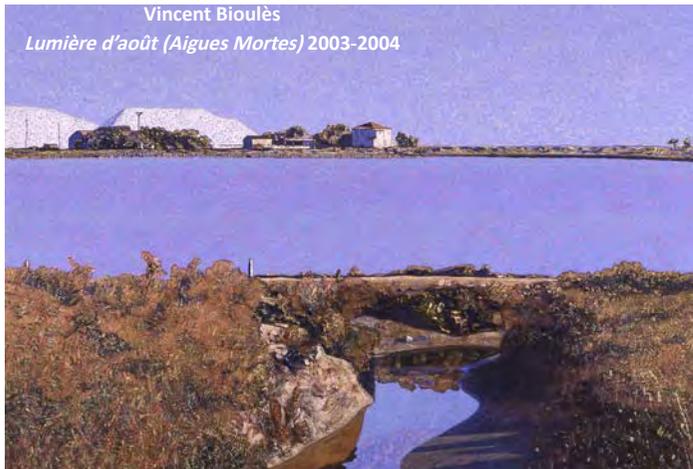
Les représentations picturales de la Camargue gardoise

L'analyse des représentations picturales de la Camargue gardoise permet de compléter l'**analyse du système de représentations paysagères susceptibles de renseigner sur les systèmes de valeurs attribués aux paysages du Grand Site.**

Les paysages qui s'imposent comme regard culturel dominant diffusé par le milieu artistique sont principalement ceux des remparts d'Aigues-Mortes (représentés au 19e siècle par le peintre impressionniste Frédéric Bazille, et au 20e siècle par l'artiste peintre contemporain Vincent Bioulès) et plus à la marge les paysages d'étangs et de salins (représentés par Vincent Boulès).

L'attention focalisée sur les remparts d'Aigues-Mortes au sein de leur paysage d'étendues d'eau et de milieux humides, illustre la haute valeur pittoresque et surtout artistique de ce site.





L'analyse des représentations sociales permettent de mettre en évidence les différences entre paysage perçu et paysage vécu, notamment par l'introduction de la notion de paysage quotidien (regards d'acteurs).

Elles renvoient à une dimension collective symbolique collective du paysage.

Yves Luginbühl, qui a rédigé la Convention Européenne du Paysage et qui est un des spécialistes des questions de représentations sociales des paysages, précise, avec Serge Briffaut, dans la «Fiche technique Représentations sociales du paysage & Imaginaire social» du programme de recherche Paysage et développement durable lancé par le MEDDE que :
« Les représentations sociales, sont bien plus centrées sur le groupe – elles sont souvent dénommées représentations collectives – et se structurent autour d'un ensemble de références «culturelles» qui donnent sens à un paysage donné. Ces références constituent des modèles paysagers qui ont été élaborés dans l'évolution historique des rapports des sociétés à la nature : modèles bucolique ou pastoral, du pays de cocagne, pittoresque, sublime, régional, et aujourd'hui pittoresque écologique et pittoresque nostalgique. Ces modèles sont mobilisés à l'échelle globale des représentations sociales fortement influencées par les médias (peinture, littérature, photographie et aujourd'hui télévision, cinéma, photographie). Une autre échelle, locale, renvoie à la mémoire sociale des lieux, aux cultures locales de la nature et aux rapports sociaux internes au lieu considéré ; cette échelle contribue à l'identité sociale locale.» (Briffaut S., Luginbühl Y. (Ss la dir.), 2013. Fiche technique Représentations sociales du paysage & Imaginaire social du programme de recherche Paysage et développement durable, MEDDE, IRSTEA, 6 p.)



Vincent Bioulès
Les Remparts dans la nuit, 2004



Vincent Bioulès
Les Remparts d'Aigues-Mortes

3.4.2 Synthèse historique

La Camargue Gardoise est le fruit d'une construction anthropique séculaire. L'objet n'est pas ici de retracer cette histoire mais de cibler les grandes évolutions qui ont marqué et caractérisé ce territoire, en identifiant ce qui participe aujourd'hui des qualités culturelles qui fondent son héritage et donc sa valeur patrimoniale.

Des persistances territoriales depuis l'Antiquité qui structurent la Camargue Gardoise

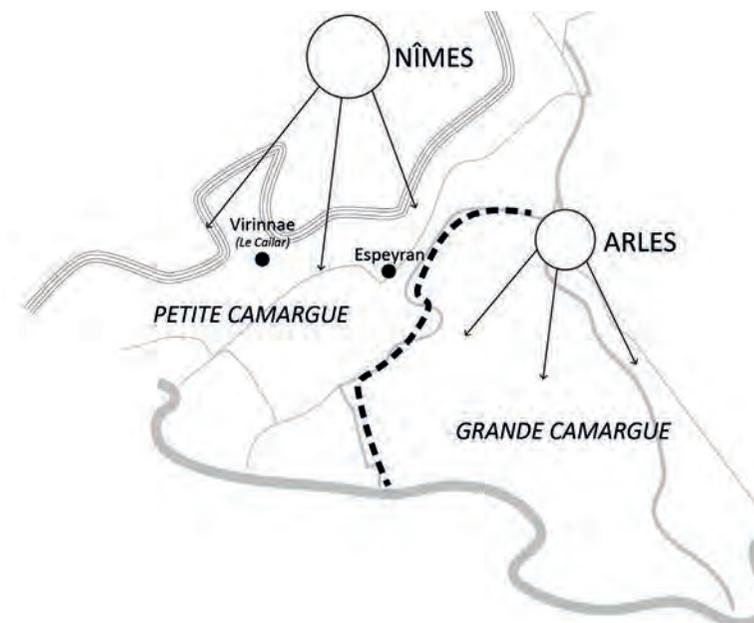
Malgré ses évolutions et ses ondulations, et cette apparence de renouvellement constant, la Camargue est dès l'Antiquité anthropisée et se trouve fortement structurée par des éléments régulateurs qui perdurent de nos jours.

La distinction administrative entre Petite et Grande Camargue

A l'époque romaine, deux cités se partagent le delta du Rhône à la limite du Petit Rhône : la première, Arles, colonie fondée en 46 avant JC, comprend la partie comprise entre le Petit et le Grand Rhône, et au-delà avec Le Plan-du-Bourg jusqu'à Fos ; la seconde, Nîmes, colonie fondée en 40 avant JC, comprend les territoires s'étendant

sur la rive droite du Petit Rhône où se situe Le Cailar (Virinnae) et le port d'Espeyran. Le partage du delta du Rhône, à la limite du Petit Rhône, entre une Grande Camargue et une « Petite Camargue », fait ainsi remonter à l'Antiquité le partage actuel du delta entre les deux camargues : l'une provençale, l'autre gardoise et languedocienne.

Une séparation administrative depuis l'Antiquité



Source : *Encyclopédie de la Camargue*, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013

*Haute et Basse Camargue,
Camargue Gardoise « sèche » et « mouillée »*

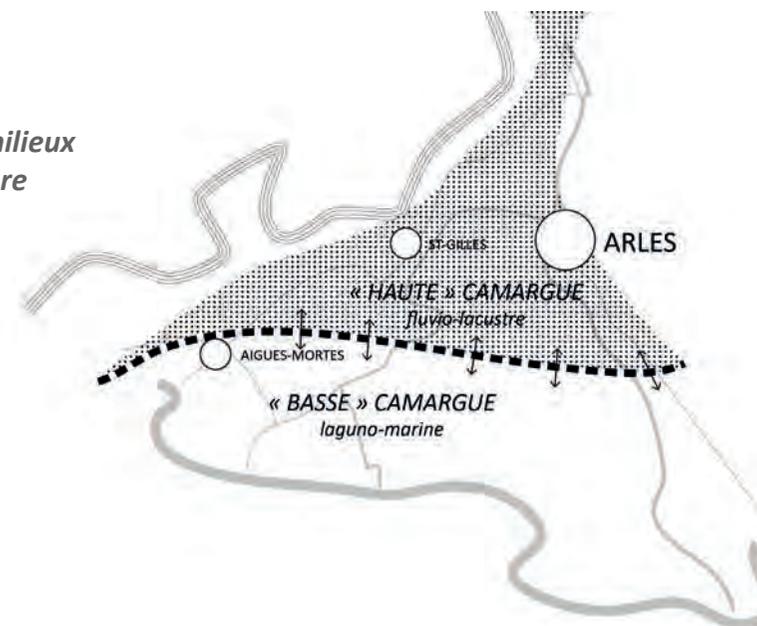
Au-delà de la distinction entre Petite et Grande Camargue, l'ensemble du delta du Rhône se divise entre une Haute Camargue, fluvio-lacustre, dominée par l'eau douce grâce à un système d'assainissement complexe pour lutter contre la salinité, et une Basse Camargue, laguno-marine, liée aux entrées régulières de la mer et caractérisée par des eaux saumâtres. Depuis l'Antiquité, la Haute Camargue, où se retrouvent vraisemblablement des centuries lisibles dans le cadastre et où des villas antiques du 1er Empire ont été découvertes, a été le lieu d'habitat privilégié grâce au territoire agricole mis en valeur par la colonie arlésienne. A l'inverse, la Basse Camargue, soumise aux bras changeants du fleuve, a fait l'objet d'une anthropisation plus tardive, à l'exception des implantations littorales antiques comme les Stes-Maries de la Mer par exemple. Selon certains auteurs, la Petite Camargue remonte ainsi dans sa partie « sèche » jusqu'aux portes de Beaucaire au Nord, le Rhône jusqu'à Arles, puis le Petit Rhône à l'Est et les costières à l'Ouest. La distinction avec la Petite Camargue « mouillée » réside dans son assèchement complet après la construction du Canal du Rhône à Sète (1777 – 1811) puis celle du Canal Philippe Lamour (à partir de 1957), marquant la disparition de son caractère palustre (Guilhem Fabre). La complémentarité entre les terres sèches

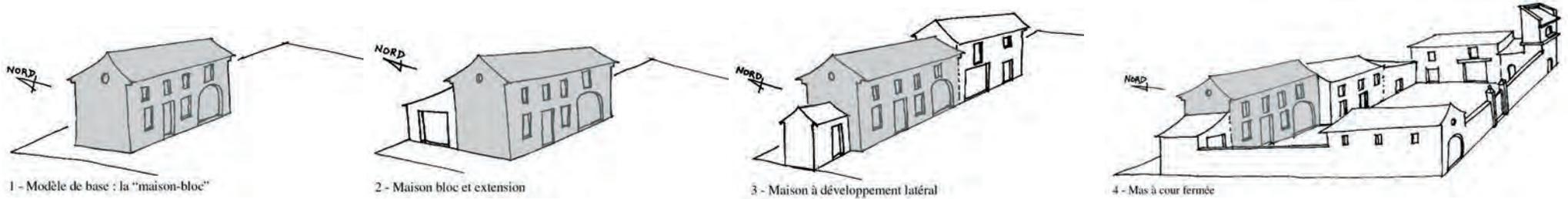
et les terres mouillées est essentielle aux domaines agricoles qui profitent de ce particularisme pour rythmer les élevages et les cultures en fonction des saisons et des différents milieux qui s'offrent ainsi. Dès lors, les liens entre les hauts et les bas sont constants tout au long de l'histoire de la Camargue, générant des flux de petites transhumances locales, en complément des échanges avec les terres hautes du Larzac.

***Des échanges constants
entre les hauts et les bas
qui génèrent une diversité de milieux
et de potentiels agricoles rare***

Source : *Encyclopédie de la Camargue*, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013

Haute et Basse Camargue

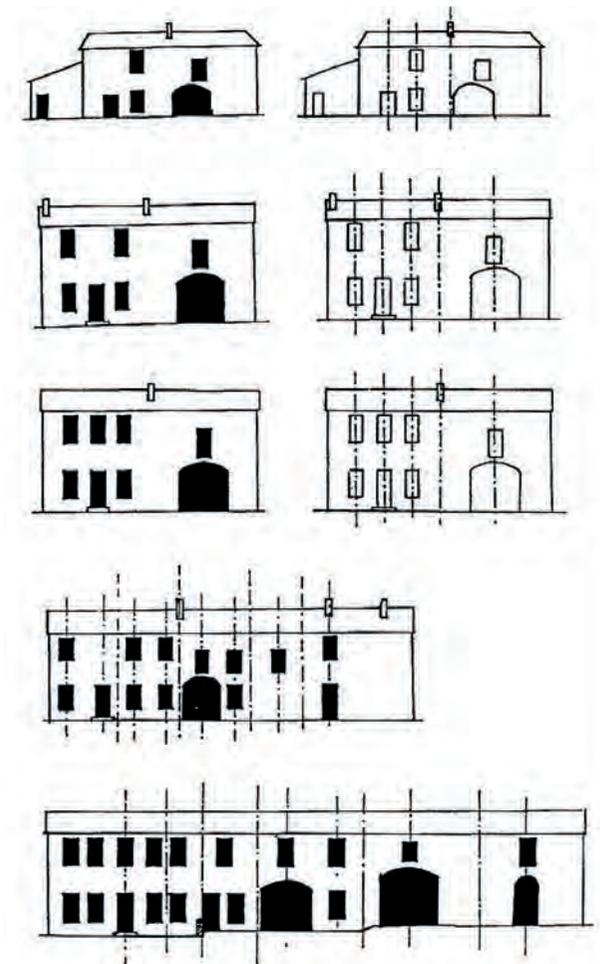




Une appropriation latifundiaire des terres

Du fait des aménagements de grande ampleur indispensables afin de valoriser les terres, mais également des choix culturels et d'élevages liés aux caractéristiques des sols et des besoins économiques, l'appropriation de la Camargue au cours de l'histoire n'est jamais paysanne et morcelée, mais tout au contraire portée par de grands propriétaires, qui ont seuls la capacité de réaliser les investissements nécessaires, ou se regroupent en associations de maîtrise de l'eau, suivant les époques et les contextes politiques et économiques. Cette structuration foncière et économique, encore en vigueur, a privilégié un habitat dispersé caractéristique (les mas) et une société très hiérarchisée. La tradition d'immigration de la Camargue et les renouvellements constants de population sont nés des grands besoins en main d'œuvre dans un territoire faiblement peuplé. Pourtant, et malgré le dicton local, « on ne naît pas et on ne meurt pas en Camargue », une identité territoriale très forte s'est constituée et perdure et ce malgré les bouleversements économiques récurrents. En effet, l'absence de communauté rurale et de tradition agraire a également entraîné une forte perméabilité de la Camargue aux mutations économiques dominantes (viticole, salinière, rizicole, etc.).

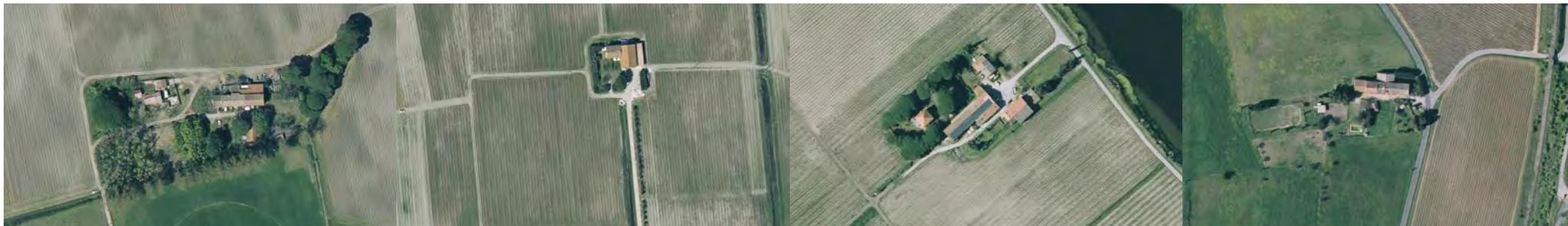
***Une Camargue Gardoise
 dont l'agriculture évolue sans cesse
 dans le cadre des structures foncières
 latifundiaries marquées
 par les mas et les domaines***



Typologie des façades Sud

Source : Encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013

Les mas en Petite Camargue, Diagnostic et perspectives, CAUE du Gard, 2013



Géoportail.fr



les arbres qui accompagnent les constructions

la maison-bloc en pierre de taille sur la façade principale

une silhouette qui se détache au coeur des horizons de vignes

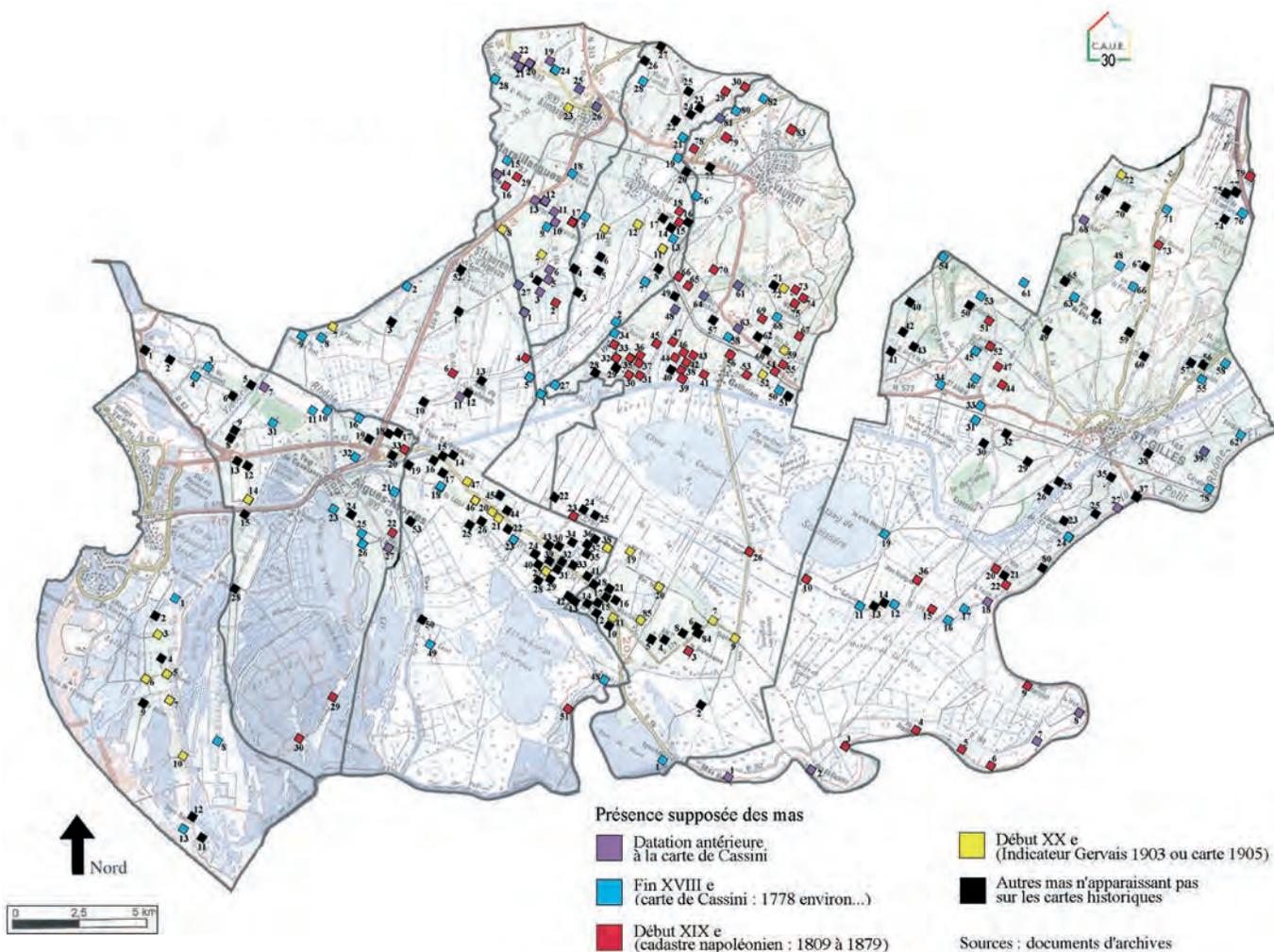
Des éléments régulateurs de l'implantation des mas dans le paysage qui complètent la cohérence apportée par l'architecture des mas

Des plantations qui accompagnent le bâti

Un retrait des axes qui nécessite des voies d'accès qui peuvent être plantées

Une organisation resserrée des différents bâtiments

Un maillage régulier des terres agricoles, sans continuité bâtie des mas



Localisation et datation de l'implantation des mas en Camargue Gardoise

Les implantations de mas les plus anciennes se concentrent sur les Costières, les Prés du Cailar et le long du Petit Rhône

La fin du XVIII^{ème} conforte l'appropriation des Costières tout en voyant le développement de nouvelles implantations autour d'Aigues-Mortes

A partir du XIX^{ème} siècle, les implantations de mas avancent progressivement vers le littoral en confortant la proximité avec le Petit Rhône et en occupant les rivages successifs : le bas des Costières tout d'abord au XIX^{ème} siècle, les cordons de Montcalm et de Listel ensuite au début du XX^{ème} siècle.

Les grandes zones laguno-marines dédiées au sel au Sud et les grands étangs fluvio-lacustres au Nord de Montcalm font l'objet d'implantations très sporadiques



Le temps des abbayes : la structuration de la Camargue Gardoise intérieure

Les abbayes, puis les ordres militaires, dominent la Camargue Gardoise pendant de nombreux siècles. Leur apport, pour le réseau hydrographique, pour la structuration des domaines, mais également sur le choix des cultures et élevages, qui pour beaucoup perdurent de nos jours, est décisif sur la spécificité actuelle de la Camargue Gardoise intérieure.

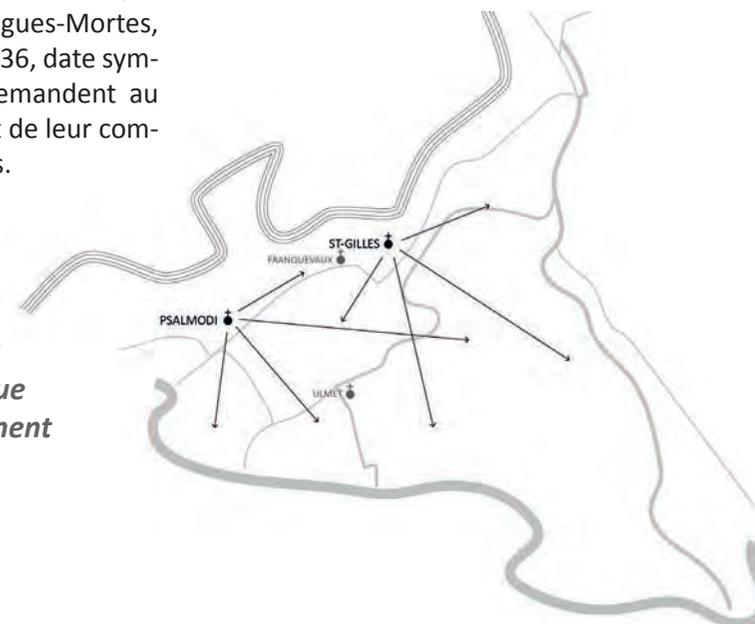
Deux grandes abbayes qui structurent l'agriculture camarguaise

A la fin du VIIIème siècle, deux abbayes sont mises en place par la royauté pour mettre en culture des terres d'origine royale et entretenir et exploiter les zones marécageuses : l'abbaye de Psalmodi, fondée par les rois carolingiens, et l'Abbaye de St-Gilles, fondée par les rois visigoths. L'abbaye de Psalmodi, issue d'une première fondation antique, est une abbaye bénédictine qui a eu jusqu'à 72 églises sous sa dépendance en Languedoc et en Provence. L'Abbaye de St-Gilles, fondée au milieu du VIIIème siècle, initialement bénédictine, entre sous l'obédience de Cluny en 1077 et devient une étape majeure du pèlerinage vers Compostelle au XIIIème siècle. Toutes deux dominent pendant plusieurs siècles la Camargue et y implantent des productions encore

en usage de nos jours : viticulture, cultures céréalières de blés notamment, exploitation des forêts, élevage de bovins, d'ovins et de porcins, exploitation des marais pour la pêche sur les étangs et la chasse sur leurs berges, exploitation des roseaux, etc. Deux autres abbayes sont fondées plus tardivement et dédiées à l'exploitation du sel : Franquevaux, abbaye cistercienne fille de Citeaux fondée en 1143, et Ulmet, abbaye cistercienne fille de Bonnevaux, fondée en 1177. A partir du XIVème siècle, et en partie à cause de la concurrence avec Aigues-Mortes, le déclin des abbayes s'amorce jusqu'en 1536, date symbolique quand les abbés de Psalmodi demandent au pape leur sécularisation et le déplacement de leur communauté à l'abri des murs d'Aigues-Mortes.

Deux abbayes qui structurent l'ensemble de la Camargue

Les deux grandes abbayes qui ont structuré la Camargue dans son ensemble appartiennent à la Camargue Gardoise



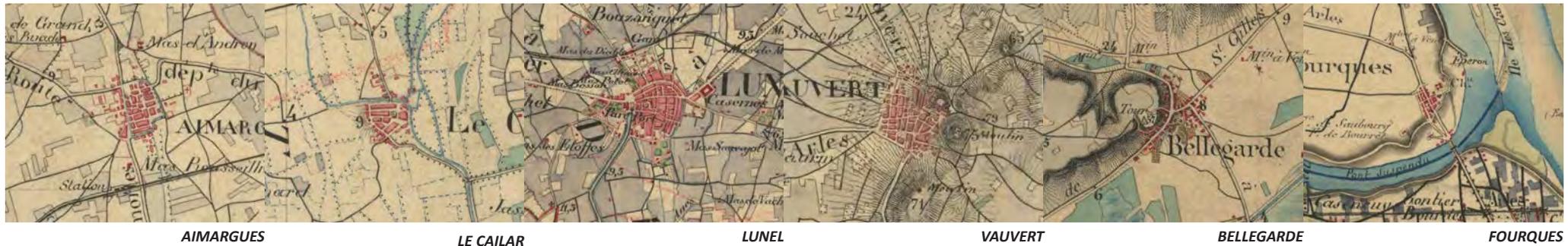
Source : Encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013

*Le relais des ordres militaires :
les templiers et les hospitaliers*

A partir du XIII^{ème} siècle, les ordres des templiers et des hospitaliers s'implantent à Arles et Saint-Gilles. Grâce à des acquisitions foncières importantes sur la Camargue, en concurrence avec les abbayes, ils deviennent parmi les plus gros propriétaires terriens du delta. Rentiers du sol, ils exploitent également les salines autour des Stes-Marie de la Mer et participent aux aménagements hydrauliques du delta afin de gagner des terres sur l'eau. Pour gérer les possessions et centraliser les redevances, les commanderies des ordres mettent en place un réseau de maisons de villages et de granges favorisant l'habitat caractéristique dispersé : les mas.

***Depuis Arles et Saint-Gilles,
les ordres militaires
perpétuent les grands aménagements
de la Camargue***

*Source : Encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel,
Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013*



Carte d'Etat-Major, XIXème siècle, Géoportail

La ceinture des bourgs aux marges de la Camargue Gardoise

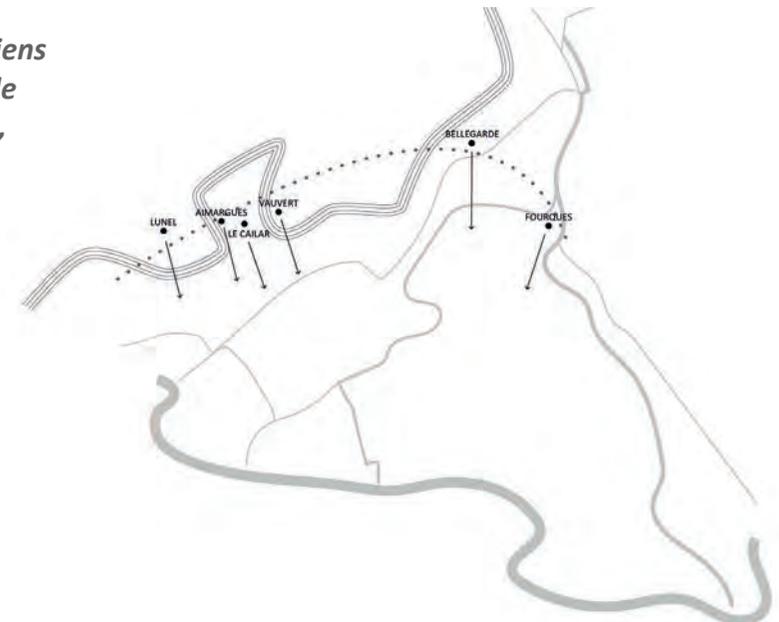
Jusqu'à l'implantation d'Aigues-Mortes, la domination des abbayes sur la Camargue relègue la seigneurie laïque en marges de l'espace Camarguais : à Lunel, Aimagues, au Cailar, à Vauvert, à Bellegarde, à Fourques. Les castra médiévaux ont laissé la place à une ceinture de bourgs caractéristique de la Camargue Gardoise, qui regardent vers le delta et marquent ses portes d'entrée.

Aujourd'hui, cette ceinture de bourgs, complétée par le développement de certains villages et les villes liées aux abbayes comme Saint-Gilles, marque toujours la frontière Nord du delta. Ils sont devenus le relais de la tradition taurine camargaise, accueillant en leur sein arènes et parcours des taureaux dans les rues lors des fêtes votives.

De même, dans un paysage linéaire aux horizons infinis, où le promeneur est soumis aux vents et aux chaleurs, ces bourgs aux ruelles médiévales étroites et aux espaces publics généreux et plantés de grands arbres, offrent des abris d'ombre et de fraîcheur bienvenus.

La Camargue Gardoise se distingue par la présence d'une ceinture de bourgs anciens de forte valeur patrimoniale matérielle et immatérielle, en marge des costières

La ceinture des bourgs sur les costières



Source : Encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013

Un motif caractéristique des bourgs de la Camargue Gardoise : le mail planté de platanes qui offre ombre et fraîcheur lors des chaleurs estivales



Des tissus urbains aux ruelles étroites et aux tracés médiévaux ou antiques qui abritent du soleil en été et protègent du vent l'hiver





Vauvert, caractéristique des bourgs de Costière, qui offrent des points de vue exceptionnels sur la Camargue Gardoise et un paysage urbain marqué par les déclivités et les ruelles en pentes ouvertes sur le grand paysage



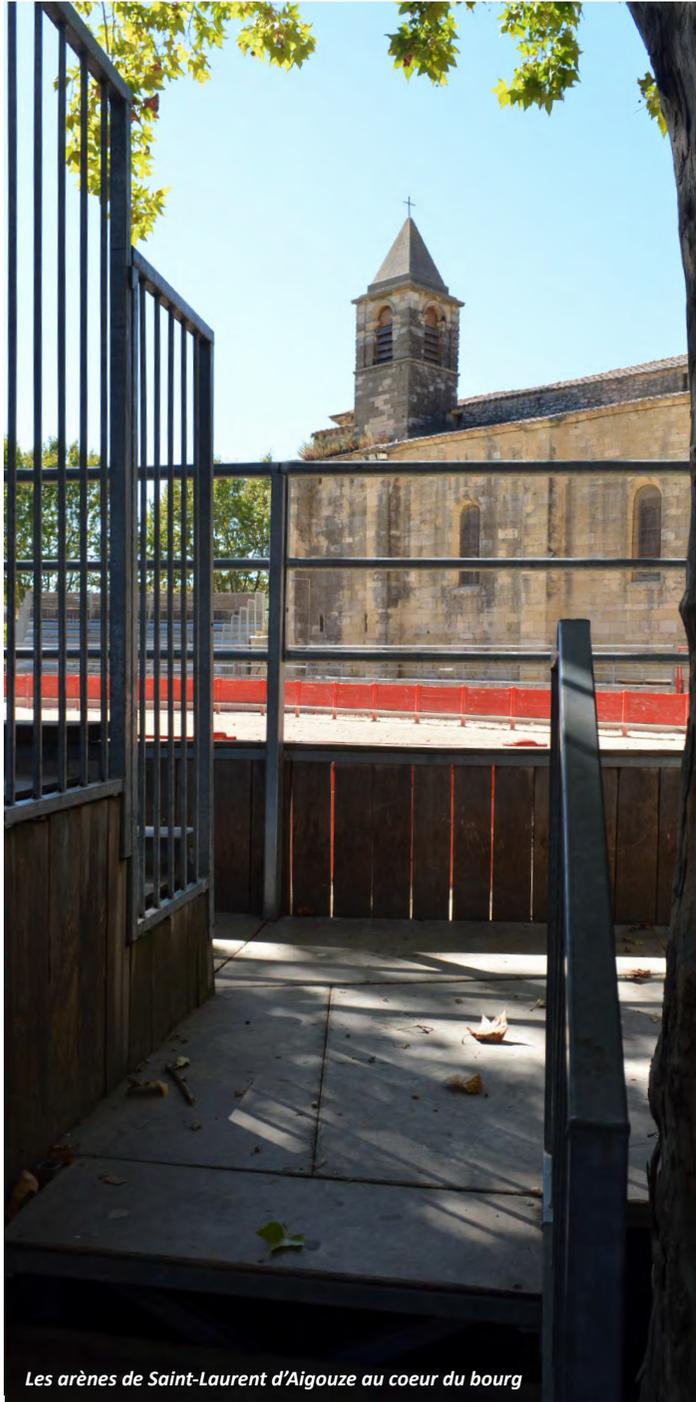
Les bourgs nichés dans la Plaine du Vidourle qui se distinguent uniquement grâce aux émergences bâties des clochers et aux plantations de platanes des mails, des tours de ville et des entrées de ville



L'entrée de ville de Lunel



Aimargues



Les arènes de Saint-Laurent d'Aigouze au coeur du bourg



Dispositifs de grille pour circonscrire les parcours des encierros à Marsillargues



Le Cailar



Carte réalisée au XVIIIème siècle

Apparaissent les villes de Lunel (fortifiée), Mar-sillargues, Aymargues et Saint-Gilles (fortifiée) (en rouge et en grandes romaines)

Apparaissent les bourgs de Saint-Laurent d'Aigouze et Vauvert (en rouge)

Les autres habitats groupés comme Le Cailar par exemple n'apparaissent que comme des villages (figuré ponctuel)

Le Canal d'Aigues-Mortes vers la mer est creusé

Les salins, très morcelés, sont nettement représentés dans la partie laguno-marine de la Camargue Gardoise, à l'emplacement des salins actuels



Les faits du prince successifs qui bouleversent les équilibres camarguais

Longtemps contrainte par les conditions géomorphologiques très spécifiques de la Camargue Gardoise, l'implantation humaine s'est longtemps cantonnée sur ses pourtours, à quelques exceptions près. A partir du XIII^{ème} siècle, les besoins politiques et économiques justifient un dépassement des obstacles naturels et un investissement par les pouvoirs étatiques successifs pour mener de véritables opérations d'aménagement du territoire. De la bastide d'Aigues-Mortes au cœur du delta à la Mission Racine directement sur le cordon littoral, l'occupation humaine descend progressivement dans le delta jusqu'à gagner la mer.

Aigues-Mortes, une ville posée au cœur de la Camargue Gardoise

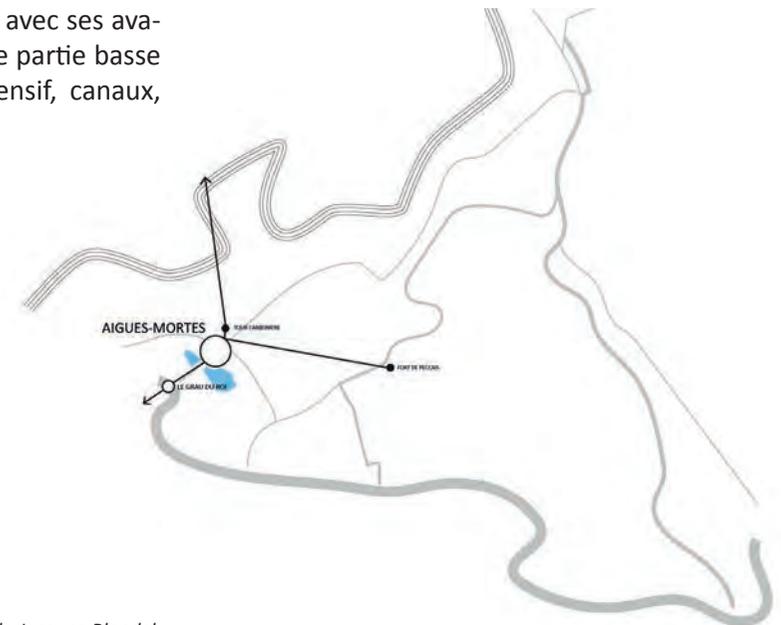
Dans l'objectif de disposer d'un accès à la Mer Méditerranée, avec un royaume enclavé entre la Provence Impériale, le Roi d'Aragon, et en aval de Saint-Gilles, berceau des Comte de Toulouse, Saint-Louis négocie avec l'Abbaye de Psalmodi de 1240 à 1248 pour fonder une ville protégée par un château royal. Le plan adopté est celui d'une bastide, au carroyage des rues orthogonal, ordonné autour d'une place centrale. L'enceinte rectangulaire de 1643 mètres de périmètre, dont l'abou-



Hélène SF

tissement est marqué par l'achèvement de la Tour Carbonnière hors les murs qui défend l'accès Nord, dans les toutes premières années du XIV^{ème} siècle. Ainsi, tandis que la tradition de l'implantation en Camargue, à l'exception des occupations littorales, se caractérisait plutôt par une implantation des abbayes mais aussi des bourgs et villages à l'abri des eaux en marges du delta, sur les premières lignes des costières, la fondation d'Aigues-Mortes par Saint-Louis au milieu du XIII^{ème} siècle pose au milieu du delta une ville d'importance, avec ses avatars qui se greffent bon gré mal gré à cette partie basse de la Camargue Gardoise : système défensif, canaux, route vers Nîmes, etc.

Aigues-Mortes au cœur du delta



Source : Encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éditions Buchet Chastel, 2013

Carte de la première moitié du XVIIIème siècle

Aigues-Mortes est représentée avec un système défensif hors les murs : la Tour Carbonnière qui garde la seule voie d'accès depuis les terres et le Fort de Peccais qui contrôle les salins et les canaux plus à l'Est

La Petite Camargue est en réalité la partie du delta comprise entre l'Ancien Lit du Vieux Rhône et son lit actuel



Carte du XIXème siècle

En rouge apparaissent les tâches urbaines héritées avant l'expansion urbaine de la seconde moitié du XXème siècle

Le littoral est vierge de toute urbanisation, à l'exception d'implantations linéaires le long du Canal au Grau-du-Roi

La vigne est très présente sur les costières mais n'est que secondaire face aux pinèdes sur le Cordon de Montcalm

Les salins sont encore organisés en exploitations morcelées





Port Camargue en 1967



Port Camargue en 1983

portcamargue.com

Le second fait du prince : la conquête du littoral

Le décret du 18 juin 1963 lance la Mission Interministérielle pour l'Aménagement du Languedoc Roussillon (Mission Racine) sous l'égide de la DATAR. Les objectifs sont de capter les flux touristiques vers l'Espagne, d'endiguer le développement touristique de la Côte d'Azur, de redresser économiquement la région à la monoculture viticole en crise et de répondre à l'afflux des pieds-noirs. Le littoral méditerranéen des départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées Orientales fait l'objet d'une politique d'acquisition par le Fonds National d'Aménagement Foncier Urbain. Un Plan Directeur d'Aménagement définit 6 unités touristiques qui regroupent à chaque fois une station traditionnelle et des stations nouvelles. **Pour la Camargue Gardoise, La Grande Motte est liée avec Palavas, Carnon, Le Grau-du-Roi et Port Camargue.** Les unités sont séparées par des zones protégées agricoles ou boisées. Le tout est desservi par des voies rapides connectées aux échangeurs autoroutiers. Aujourd'hui, les problématiques qui se posent sont principalement environnementales avec une prise de conscience de l'impact généré par ces aménagements massifs sur des écosystèmes exceptionnels et sur l'érosion du trait de côte puisque bon nombre d'unités sont implantées sur les lidos, mouvants par nature.

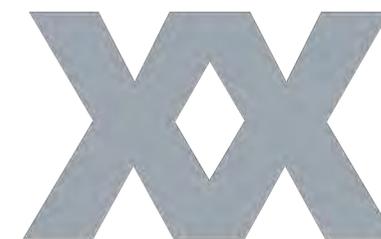
Port Camargue et La Grande Motte, toutes deux conçues par l'architecte Baladur, sont désormais labellisées patrimoine du XXème siècle. L'objectif du label est d'identifier et de signaler les édifices et ensembles urbains qui, parmi les réalisations de ce siècle, sont autant de témoins matériels de l'évolution architecturale, technique, économique, sociale, politique et culturelle de notre société. Le label n'a pas d'incidence juridique.

Port Camargue, initialement Port Espiguette, a pour intérêt principal le développement des marinas. En raison du traitement moins soigné des cheminements et des espaces verts et des modifications importantes de l'aspect extérieur des marinas, seuls quelques éléments caractéristiques ont été labellisés : la capitainerie, l'ensemble d'immeubles bordant le quai d'honneur, le Suffren, le Grand Pavois, les Jardins du Port et le Grand Galion, ainsi que la marina Les Camarguaises Sud.

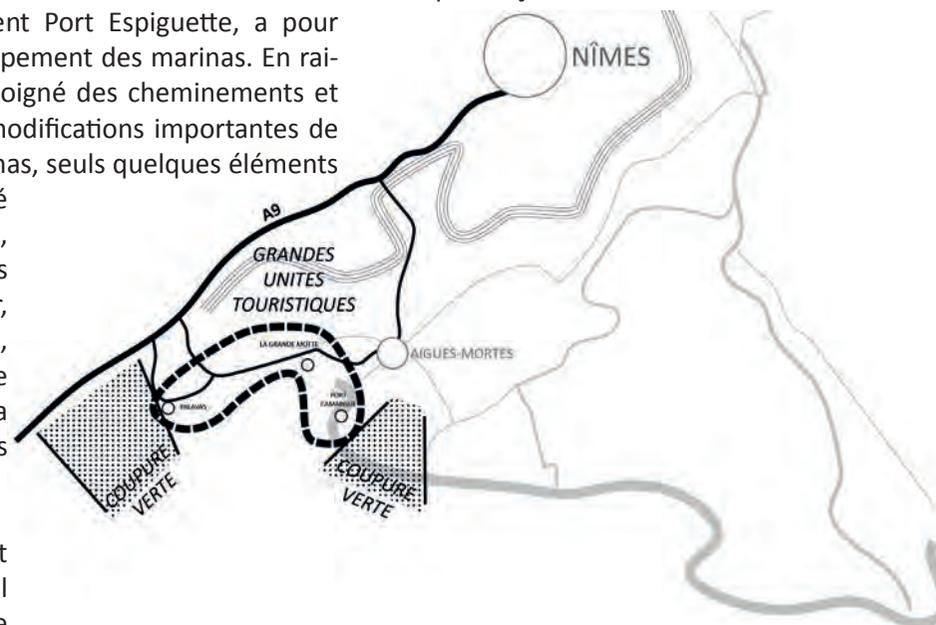
La Grande Motte, elle, est considérée comme le seul exemple de ville balnéaire du XXème siècle et comme

ville nouvelle intégrale. Le premier soin a été de créer un environnement végétal en préverdissant la station. D'emblée les sculptures ont été associées à l'architecture. Différents quartiers sont définis dans le plan : Le Levant et ses pyramides à l'Est, le Ponant avec le VVF, la base nautique, la peupleraie, les campings, le Quartier des Villas au Nord et le Quartier du Couchant à l'Ouest. C'est l'ensemble de l'oeuvre d'urbanisme et d'architecture qui a reçu le label.

source : culture.gouv.fr



PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE



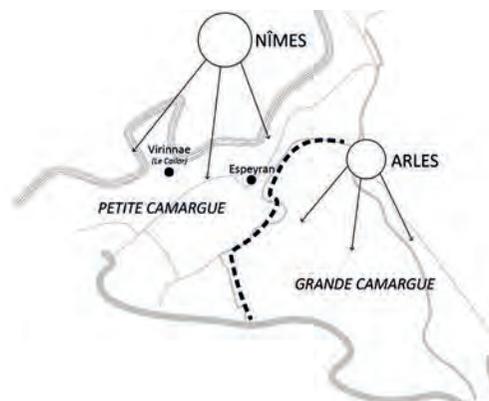
La planification en unités de la Mission Racine

**Bilan de la synthèse historique :
les systèmes territoriaux hérités qui structurent la
Camargue Gardoise**

Malgré son caractère changeant, soumise aux divagations du Rhône tout d'abord, puis aux profonds bouleversements des aménagements agricoles, hydrauliques et urbains par l'Homme, la Camargue Gardoise se caractérise par deux grandes permanences qui la structurent en profondeur : une distinction administrative entre Camargue Gardoise et Grande Camargue depuis l'Antiquité et une différenciation entre Camargue Haute et Basse, sèche et humide, qui génère quantité de flux complémentaires et liés.

L'Histoire permet de faire émerger **des structures territoriales héritées dont la superposition organise aujourd'hui le fonctionnement de la Camargue** : les abbayes qui ont repris les aménagements antiques pour les valoriser et introduire quantité de cultures encore en usage ; les seigneuries laïques, qui, exclues des terres du delta, se sont implantées en marges des Costières jusqu'à constituer une ceinture de bourgs en lien avec les terres basses ; les deux grands faits du prince qui ont finalisé la conquête du delta avec la fondation d'Aigues-Mortes au coeur de la Camargue au XIIIème siècle et la Mission Racine sur le littoral qui a généré un urbanisme et une architecture très spécifiques.

> La distinction Grande Camargue et Camargue Gardoise



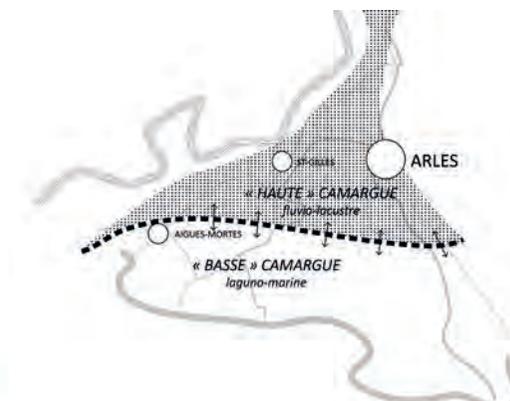
> Les abbayes en Camargue Gardoise



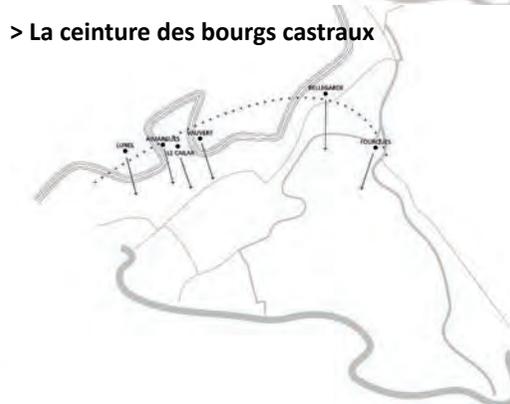
> Aigues-Mortes et ses avatars



> Les échanges constants entre Camargue Haute et Basse



> La ceinture des bourgs castraux



> Les unités de la Mission Racine



3.4.2 Le patrimoine immatériel vu à travers les acteurs du territoire

La Camargue Gardoise est détentrice de traditions et d'une culture spécifique qui participent à fonder son identité. Les acteurs rencontrés au cours des entretiens nous ont permis de mieux saisir les principaux éléments fondateurs qui permettent de définir la valeur patrimoniale et l'identité de la Camargue Gardoise, et dessine en creux les limites d'un territoire d'appartenance.

«La Camargue c'est le paysage du taureau (et du cheval)»



«Le taureau est l'emblème du territoire, il détermine un cadre de vie et une qualité de vie autour de lui»

3.4.2.1 La tradition taurine et équine

C'est l'élément fédérateur du territoire qui donne son image et sa cohérence. L'ensemble des acteurs s'y reconnaît et place la culture taurine (et le cheval qui lui est lié) au centre des relations sociales, de l'organisation des espaces urbains, des liens qui se créent entre les acteurs et des traditions qui en découlent.

L'élevage de taureaux et de chevaux s'est développé à partir du XX^e siècle suite à la crise de la laine et au déclin de l'élevage ovin qui dominait alors dans tout le delta de la Camargue depuis le Moyen-Age. Cette évolution s'est fait grâce à la mise en valeur des anciens pâturages et le développement de la riziculture qui a réduit les surfaces initialement dévolues aux ovins. Le succès des jeux taurins et des courses camarguaises participent au développement rapide de cet élevage, la bouvine, née au départ d'une nécessité quotidienne. Résistant et adapté aux conditions difficiles du milieu, le cheval Camargue

est étroitement associé à l'élevage du taureau, dont il en est le prolongement, indispensable au traitement du bétail. Le taureau comme le cheval sont aussi les garants du maintien des écosystèmes, en assurant la pérennité des milieux ouverts et en façonnant les paysages qui lui sont associés.

Les fêtes taurines sont une pratique bien ancrée dans le territoire faite de traditions et de coutumes propres à cet espace et regroupant autour d'elle la communauté. Associé à toutes les fêtes locales, le taureau fait l'objet d'un profond attachement, voire d'un véritable culte. S'il est présent dans tout le delta du Rhône et au-delà des limites de la Camargue, les prés du Cailar représentent le cœur de cette tradition, et le garant de la culture et des paysages qui lui sont associés...Mais cette tradition tauromachique se retrouve dans tous les villages, dans les fêtes et les traditions populaires.



3.4.2.2 Les savoirs liés à l'eau

L'autre point central de la dimension culturelle et immatérielle du territoire se retrouve dans la gestion de l'eau et les relations qui se créent afin de la gérer. Ce territoire plat nécessite des trésors d'inventivité et de savoir-faire pour soit pour dessaler, évacuer l'eau et maintenir des milieux d'eau douce qui puisse être pour certains mis en culture, soit au contraire pour retenir cette eau salée et en tirer le meilleur parti pour exploiter sa richesse.

Ces spécificités nécessitent un mode de gestion de l'eau, pris en charge par les ASA (Association Syndicale Autorisée) que ce soit pour l'irrigation, ou l'assainissement. Ces associations possèdent une connaissance fine du territoire, une tradition et un savoir local souvent transmis de manière orale ou par l'expérience de terrain. Sur ce territoire plat (environ -0,17% de pente) la gestion de l'eau se fait au millimètre. L'exploitation du sel, quant à elle, demande un savoir spécifique pour amener, maintenir et gérer l'eau. Ce savoir est jalousement gardé et transmis, souvent de père en fils.

La gestion de l'eau douce et de l'eau salée nécessite une entente entre les différents acteurs aux intérêts parfois divergents. Cette culture participe pleinement à fonder un territoire de liens qui unie les contours de la Camargue Gardoise humide.

« Ici, c'est la guerre de l'eau. »

« La gestion de l'eau se joue à quelques centimètres ! »

« Les mas sont implantés sur les zones hord d'eau. »



3.4.2.3 L'exploitation des ressources

Les autres éléments ressortis comme fédérateur de l'identité culturelle tournent autour de l'exploitation des ressources. Malgré un milieu hostile à première vue, l'homme a su au cours des siècles aménager et transformer le territoire pour en tirer parti.

L'exploitation des ressources a pris diverses formes, participant en se spécialisant à fonder une culture locale, fonder sur des traditions et des savoirs particuliers

- L'exploitation de la Sagne (Phragmites australis) est une activité traditionnelle extrêmement importante et particulièrement présente en Camargue Gardoise qui participe à fonder son identité autour d'une culture traditionnelle commune. Son exploitation est très contrainte par la gestion de l'eau (fluctuation des niveaux et salinité), mais aussi par la préservation des milieux, qui nécessite de maintenir des zones de non-coupe et donc une connaissance fine des milieux et des habitats.

- L'agriculture : que ce soit la riziculture, qui nécessite une gestion spécifique de l'eau douce pour dessaler les terres, ou la viticulture de sable qui s'avance sur les lidos grâce à la mise en place de réseaux hydrauliques particuliers permettant la culture dans des zones à l'origine très salées, constituent des témoins de l'adaptation des hommes à leur milieu. Ce savoir-faire et ces techniques culturelles participent à fonder une culture spécifique au territoire.

- La chasse au gibier d'eau est une activité traditionnelle en Camargue, favorisée par la présence d'une avifaune très nombreuse et variée. Elle joue un rôle écologique important dans le maintien des zones humides, mais entraîne aussi localement des conflits d'usage car elle nécessite des milieux en eau douce et une gestion particulière de l'espace. Cette chasse reste largement prédominante sur la chasse à terre. Les sociétés de chasse communale se chargent de la gestion et de l'entretien

des zones de chasse. Cette activité nécessite des collaborations avec les autres acteurs intervenant sur ces milieux, aux enjeux et besoins parfois divergents. Il existe aussi beaucoup de chasses privées, de plus en plus nombreuses.

- La pêche en eau douce est une activité très ancienne, attestée et pratiquée dès le Moyen-Age. Pour l'activité touristique, elle est gérée par des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatique.

« Les gens habitaient sur les hauteurs et descendaient pour le travail. »

« Les sauniers sont ceux qui savent gérer le sel, donc qui savent gérer l'eau. »

«Le maintien de la chasse populaire est garante du maintien des milieux et des espèces»



3.4.2.4 La relation à la mer

Le dernier élément fédérateur tourne autour de la relation au littoral, centré autour du Grau du Roi, deuxième port de Méditerranée, qui a fédéré une culture autour de la pêche. Cette activité, peu visible au milieu du tourisme dominant, est pourtant le témoin de l'installation humaine sur le littoral, qui a su tirer profit autant de la mer que des lagunes.

En effet, la pêche professionnelle est souvent pratiquée par des pêcheurs mixtes, évoluant autant en mer avec de petits chalutiers, que dans les étangs salés littoraux. La pêche dans ces derniers y est pratiquée selon des savoirs et une connaissance des lieux bien particuliers, au moyen de filets maillants ou à la capéçhade (technique de pêche traditionnelle adaptée à la capture des poissons migrateurs, consistant à barrer le chemin des poissons avec un filet (la paradière) pour les amener dans les nasses).

Les techniques de pêche utilisées en Camargue remontent pour certaines au Moyen Age. Que ce soit la pêche en mer, la pêche à pied ou dans les étangs, la diversité des milieux a entraîné une multiplication des techniques. Les techniques et savoir-faire anciens adaptés au milieu particulier contribue à fédérer une culture et une identité locale.

« Le rapport à la mer méditerranéenne et la pêche font complètement partie de l'identité de la Camargue gardoise. »



4. Les enjeux

4.1 Les discordances entre la valeur patrimoniale et l'état actuel

L'analyse de la valeur patrimoniale de la Camargue Gardoise a permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments qui participent à définir, sinon une limite, du moins un territoire cohérent, tant du point de vue naturel, que paysager et historique.

La valeur patrimoniale se base à la fois :

- sur des qualités naturelles (cohérence géomorphologique du delta, topographie peu marquée, influence de la mer, relation à l'eau (douce et salée), qui crée des milieux spécifiques en fonction de la gestion qui y est faite),
- paysagère (dimension esthétique, bassins visuels, rapport des unités de paysage formant un tout cohérent)
- culturelle (importance des savoir-faire humain sur ce territoire pour s'adapter aux conditions particulières du milieu et en particulier à l'eau, attachement fort aux traditions, en particulier taurine, qui se retrouve dans les paysages et l'aménagement des bourgs, et la struc-

turation historique du territoire, depuis la ceinture des bourgs des Costières jusqu'à l'avancée progressive vers le littoral).

Mais avant de définir une limite, il est important de s'accorder sur ce l'on veut définir comme Camargue Gardoise. A titre d'exemple, nous avons cherché comment les autres Grands Sites définissaient leur territoire de projet. On peut citer :

- l'Arsenal de Rochefort : « le périmètre recouvre toutes les constructions historiques liées à l'arsenal ainsi que les paysages de marais et d'estuaires dans lesquels ils prennent place »
- la Baie de Somme : « le périmètre historique de l'ancienne baie maritime encore lisible dans le paysage »
- le Marais Poitevin un périmètre défini autour du « marais mouillé », laissant de côté le marais asséché

Il nous est ainsi apparu intéressant de définir la Camargue Gardoise au travers d'une phrase qui résume les différentes valeurs de cet espace particulier.

La Camargue gardoise, partie occidentale du delta du Rhône, est le fruit d'une construction séculaire par l'homme, où la relation ténue entre eau douce et eau salée, ainsi que la complémentarité historique entre hautes et basses terres, ont permis la constitution d'un territoire à la personnalité unique, caractérisée par la combinaison rare entre une identité liée aux élevages de taureaux et de chevaux et les nombreux savoirs de la gestion des eaux, transmis de génération en génération, qui créent une mosaïque de milieux naturels, cultivés et habités remarquable.

4.2 Les enjeux de la redéfinition du périmètre

La limite actuelle du Grand Site se base sur des périmètres existants, notamment naturalistes, qui n'englobent qu'en partie ces valeurs révélées du territoire. Notre analyse et les entretiens avec les acteurs du territoire ont fait ressortir plusieurs zones d'enjeux :

> La zone des Costières : compte tenu des liens historiques de complémentarité entre les terres hautes et terres basses, que ce soit tant au niveau des voies d'accès que des pratiques sociales (transhumances par exemple), des relations entre les milieux (notamment hydraulique) et des rapports visuels (la ligne de crête des Costières constituant une zone de transition entre deux territoires)

> La ceinture des bourgs aux marges de la Camargue Gardoise : leur relation historique avec le territoire et les liens structurels qu'ils ont entretenus avec la Camargue

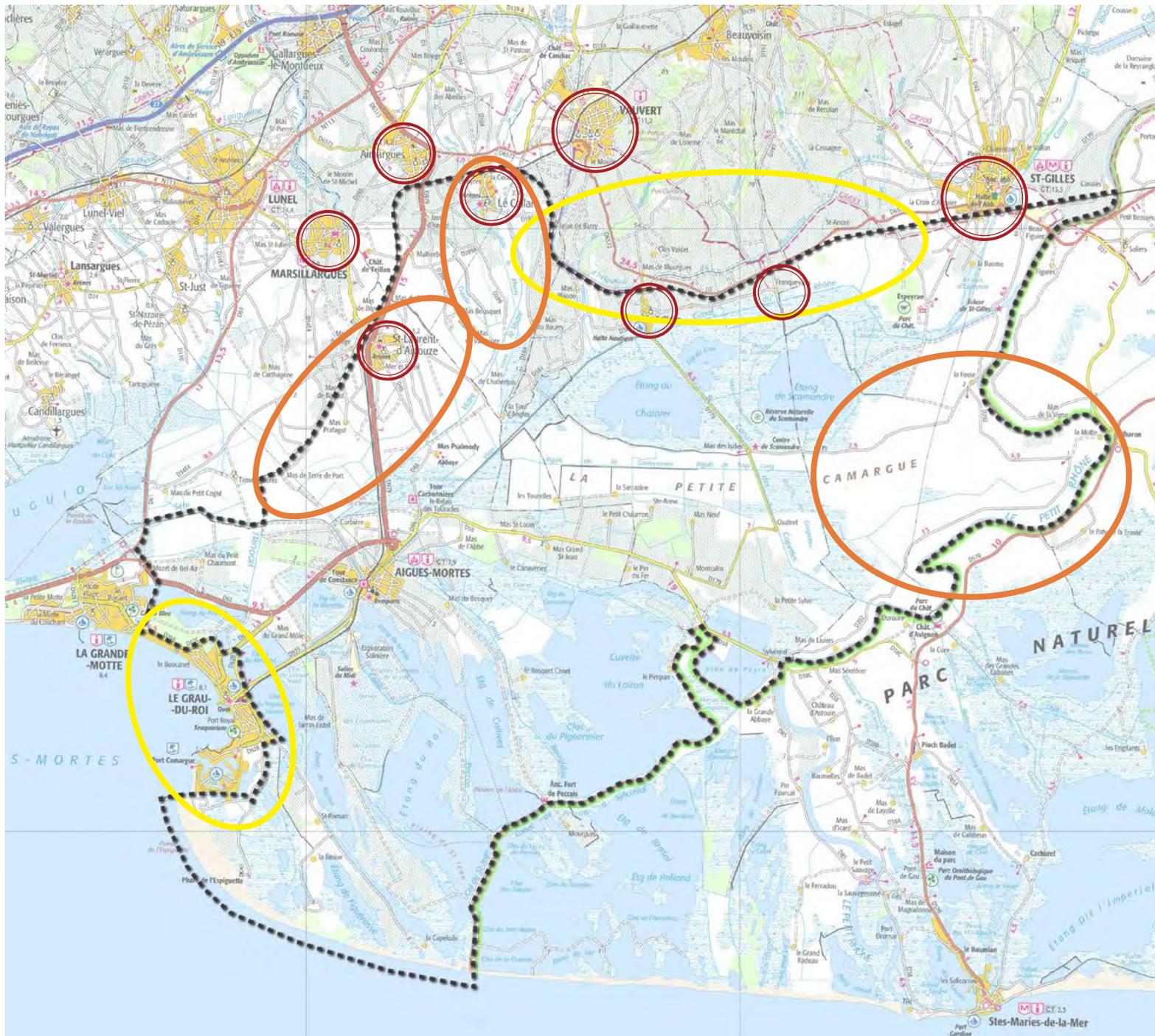
basse, la présence d'un patrimoine important (religieux mais aussi votif) et la dimension culturelle présente dans ces bourgs en lien avec la tauromachie.

> La façade littorale du Grau-du-Roi, porte d'accès à la mer et témoin de l'évolution de l'occupation de territoire. La dimension historique (relation avec Aigues-Mortes) et culturelles (en lien avec l'activité portuaire) constitue également des éléments fédérateurs d'un ensemble territorial cohérent.

D'autres secteurs ont également posé questions :

> La zone de grandes cultures de la plaine du Petit Rhône : malgré son aspect moins emblématique et l'uniformité qui peut s'y dégager, cet ensemble participe malgré tout pleinement de l'identité de la Camargue Gardoise, tant du point de vue paysager, culturel, que fonctionnel, avec la gestion hydraulique qui y est menée et qui influe sur les milieux environnants.

> Au niveau de la plaine du Vidourle et des Prés du Cailar : Si la limite paysagère est ici assez ténue, en revanche les liens historiques et culturels sont très forts et participent à rattacher cet ensemble au territoire de la Camargue Gardoise.



..... Limite actuelle du Grand ite

○ Ceinture des bourgs

○ Zones principales d'enjeu (Cotières et littoral)

○ Zones d'enjeu secondaires dont l'anayse a montré les relations existantes avec le territoire

4.3 Les enjeux de protection et de valorisation du patrimoine de la Camargue Gardoise

Les entretiens réalisés avec les acteurs du territoire nous ont permis de mettre en lumière un certain nombre d'enjeux :

- Naturels : Problématique de gestion des milieux, progression de la salinité sur certains secteurs, nécessité de coopération entre les différents acteurs (ASA, les salins, etc.)
- Paysagers : problématique de mitage (extensions des mas, hangars agricoles, etc), gestion de la publicité en particulier le long des axes principaux
- Touristique : pas de lancement et d'appropriation de l'Opération Grand Site, coopération à développer entre les différents offices de tourisme, nécessité de régulation des guides et de la connaissance apportée aux visiteurs
- Urbain : Gérer la pression urbaine et intégrer les nouveaux quartiers, favoriser la densité pour lutter contre l'étalement, gérer les entrées de villes.

Plusieurs démarches menées ou en cours sur le territoire ont été saluées et encouragées à être pérennisées :

- les ambassadeurs du territoire
- le centre du Scamandre comme lieu fédérateur
- la Maison du Grand Site (La Marette)

La Camargue Gardoise possède un riche passé, avec des témoins encore bien conservés. Mais aujourd'hui la valorisation se limite à quelques secteurs ciblés, et en particulier Aigues-Mortes et la Tour Carbonnière.

Les entretiens et notre analyse de terrain nous ont permis de mettre en lumière plusieurs lieux sont ressortis de manière récurrente, comme nécessitant une valorisation plus forte.

Du point de vue paysager :

- Le lido de l'Espiguette, pour sa valeur naturelle et paysagère
- Les Prés du Cailar, lieu emblématique de l'élevage du taureau et de la culture qui lui est associée
- Les routes de crêtes des Costières, permettant des vues dominantes jusqu'au littoral

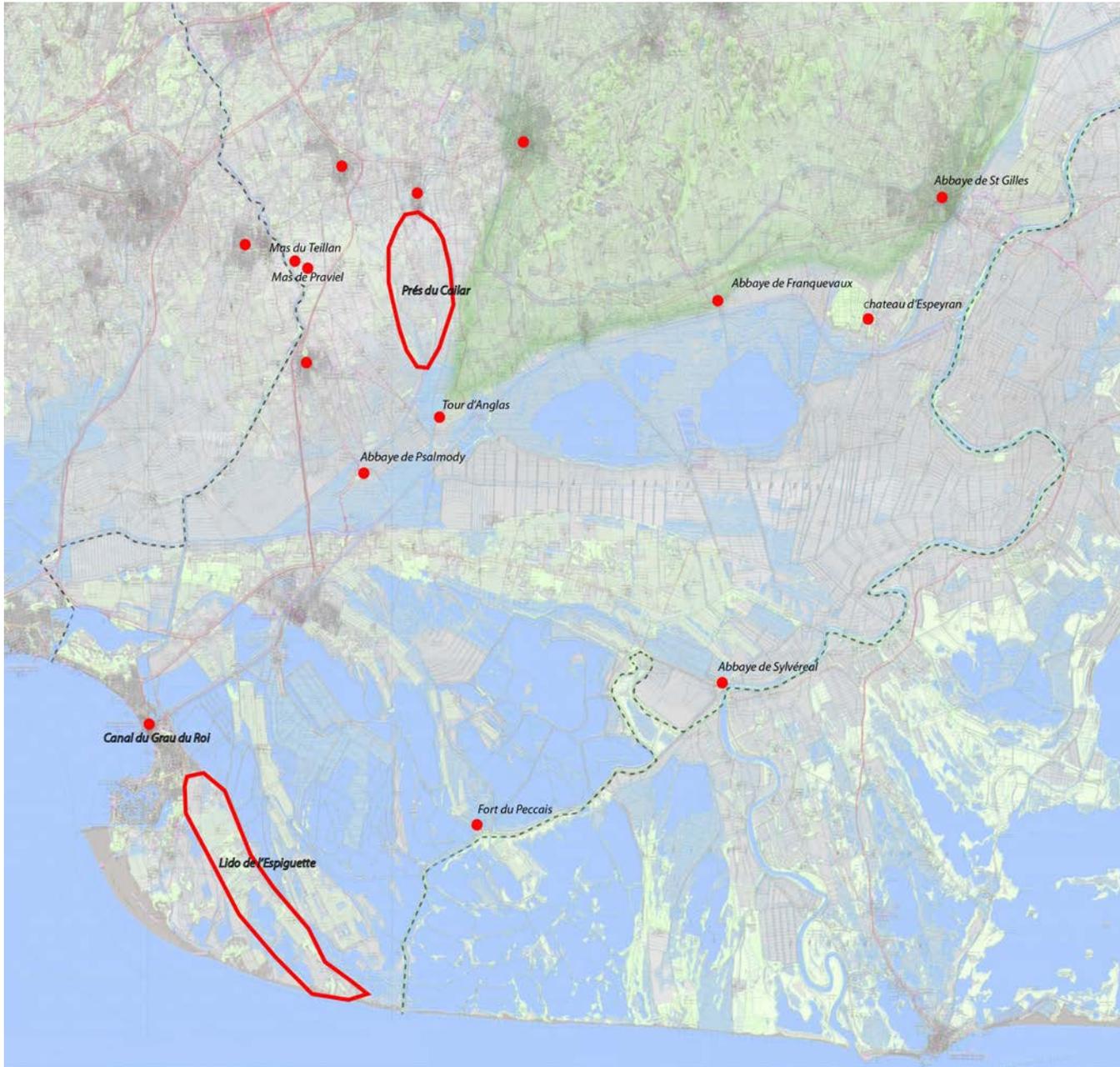
Du point de vue des monuments :

- Fort de Peccais : bastion avancé d'Aigues-Mortes aujourd'hui perdu au milieu d'un environnement naturel remarquable
- Les anciennes abbayes : St-Gilles, Franquevaux, Psalmody, témoin du rôle qu'elles ont joué dans l'organisation et la structuration du territoire
- Les mas, dont certains ont une valeur culturelle impor-

tante (Mas du Teillan et de Pravel par exemple)
- Le château d'Espéyran

Du point de vue culturel

- Les salins : activité traditionnelle et historique, garante du maintien des paysages et liée à des savoir-faire bien particuliers
- Les fêtes votives et la culture tauromachique dans la ceinture des bourgs castraux, dont l'influence se remarque dans l'organisation et la structuration urbaine



Lieux identifiés comme nécessitant une valorisation



Mas du Teillan



Château d'Espeyran

17 08 2018



Abbaye de Psalmody

Bibliographie

BRIFFAUD S., L'espace et le Temps du Patrimoine. A propos de la mutation contemporaine des sensibilités et des pratiques patrimoniales. L'Harmattan, pp.95-118, 2011

BRIFFAUD S., LUGINBÜHL Y. (Ss la dir.), 2013. Fiche technique Représentations sociales du paysage & Imaginaire social du programme de recherche Paysage et développement durable, MEDDE, IRSTEA, 6 p.

Document de référence – Politique nationale des Grands Sites – Annexe à la circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des transports et du logement – DGALN – Bureau des sites et des espaces protégés, 2011

Document cadre, Valeurs communes des Grands Sites de France, Réseau des Grands Sites de France, 2014.

Document d'Objectif de la Petite Camargue. Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise. 2007

Dossier de Candidature Grand Site de la Camargue gardoise, 2013

LACOSTE Y., La théorie du paysage en France (1974 - 1994) , sous la direction d'Alain Roger, Champs Vallon, 2009

L'encyclopédie de la Camargue, sous la direction de Jacques Blondel, Guy Barruol et Régis Vianet, éd. Buchet Chastel, 2013

Les Mas en Petite Camargue, Diagnostic et Perspectives. CAUE du Gard, mars 2002

SGARD A., « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », Développement durable et territoires. 2010

VOURC'H A., Le paysage des Grands Sites, un patrimoine et une ressource. Espaces, décembre 2007.